

LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Volume 51, numéro 19 — Montréal, 10 juillet 1980

Devant la Régie des marchés agricoles

Double requête de la Fédération des producteurs de lait

p. 10

Dans le porc

Les ACEF appuient le plan conjoint

p. 5

La Fédération de l'UPA de St-Hyacinthe

Sur le chemin des Patriotes

p. 18

Le vétérinaire et l'environnement

p. 10



Photo Office National du Film

— À l'époque où la soutane était de mise même sur le voyage de foin...

L'opinion rurale



Les marais ne profitent pas qu'aux canards

Réponse du CREEQ au communiqué de presse de l'UPA, L'Agriculture avant les canards.

À la lecture de l'article paru dans "La Terre de chez nous", du 19 juin, nous doutons que ce soit l'ensemble des agriculteurs du Québec qui parlent par le biais de l'UPA lorsque celle-ci déclare: "L'Agriculture avant les canards." La question des marais, messieurs, va beaucoup plus loin que la conservation des oiseaux; elle va jusqu'à la survie du fleuve et de ses chaînes alimentaires, jusqu'à l'épuration naturelle des eaux d'égouts rejetés sans traitement dans le fleuve, et va en définitive jusqu'à l'utilisation rationnelle des ressources.

Ces messieurs de l'UPA ne font que démontrer leur incompétence lorsqu'ils parlent des oiseaux de marais en disant qu'ils disposent d'un immense territoire où s'ébattre. Si ces messieurs avaient un tant soit peu de notion d'écologie, ils ne se permettraient pas de dire de telles âneries.

Ce n'est pas aux écologistes de démontrer que le projet d'endiguement nuira aux marais, mais bien à ces messieurs de prouver le contraire.

Les aboiteaux qui, toujours selon ces messieurs, ne seraient construits qu'à

un endroit où les marées ne surviennent que dans 3% des cas, en réalité occuperaient près de 35% des marais, une fois le projet global du MAQ réalisé. Les marais commencent bien en deça de la zone moyenne atteinte par les marées. Messieurs, vous manipulez l'information.

Tant qu'à mieux choisir nos terrains de batailles, messieurs de l'UPA, nous vous faisons remarquer que nous, nous n'essayons pas de vous montrer comment planter les patates. À chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Pour ce qui est des égouts de Montréal, demandez donc à la Société pour vaincre la pollution, à STOP, au Regroupement écologique de Montréal, etc, s'ils n'ont

jamais dénoncé cet état de fait; messieurs, vous parlez à travers votre chapeau!

Il est quand même étrange qu'un organisme aussi sérieux que l'UPA en soit réduit pour défendre un projet, à dire de telles inepties!

Si vous avez des arguments qui se tiennent, messieurs, et non seulement des arguments politiques à nous opposer, participez donc au débat public que nous vous proposons; nous verrons bien alors qui dit vrai!

Gilles Tremblay, biologiste et directeur général du Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec

DÉTECTEUR D'HUMIDITÉ FROMENT 1210



Un seul instrument électronique pour établir le degré d'humidité des fourrages, des produits ensilés et de tous les grains. Lecture digitale.

\$379

Pour de plus amples renseignements écrivez à:

STUART McDONALD
C.P. 1330, Waterloo, P.Q. J0E 2N0
Tél.: (le soir) (514) 539-3018
DISTRIBUTEUR POUR LE QUÉBEC

L'ATERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française en Amérique

Fondé en 1929

Propriété de l'UPA

515, Ave Viger, Montréal, Québec H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141

Directeur:

Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:

Pierre COURTEAU

Secrétaire de rédaction:

Mme Rosaline D.-LEDoux

Journalistes:

Renald BOURGEOIS

Michelle ALIE

Collaborateurs:

Marc ST-PIERRE (Québec)

Claude TURCOTTE (Ottawa)

Directeur de la publicité:

Bernard DANIS

Représentant à Toronto:

Tom McGoey

Suite 615, 44 rue Victoria,

Toronto, Ontario M5C 1Y2

Tél.: (416) 363-0522

Composition et montage:

Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$10; 2 ans, \$15; 3 ans, \$20

Chèque ou mandat à l'ordre de la Terre de Chez Nous et adressé au

Service du tirage

(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôt légal — 3e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec

Enregistrement No 1051

Courrier de deuxième classe



Arrêtez les vecteurs de maladies des pommes de terre avant qu'ils soient à l'oeuvre

Que vous cultiviez la pomme de terre pour la semence, pour la table ou pour la transformation, vous ne pouvez vous permettre que votre récolte soit infectée d'enroulement ou d'autres maladies de la pomme de terre. La meilleure façon de protéger vos tubercules est d'éliminer les pucerons et cicadelles qui propagent les maladies et qui injectent des toxines qui volent aux feuilles de la pomme de terre de précieux principes nutritifs. Voilà pourquoi vous avez besoin de MONITOR® et de METASYSTOX-R, de Chemagro.

Insecticide MONITOR 4.8

MONITOR est l'insecticide à large spectre auquel vous pouvez vous

fier pour réprimer les pucerons résistants et non résistants. Il élimine aussi le doryphore (bête à patates), les altises de la pomme de terre et les cicadelles de la pomme de terre.



METASYSTOX est une marque déposée de Bayer AG.
MONITOR est une marque déposée de la Chevron Chemical Co.

Insecticide systémique METASYSTOX-R

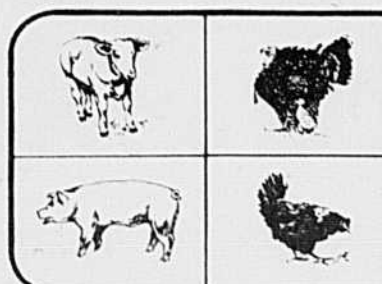
METASYSTOX-R est l'insecticide systémique qui extermine à la fois les pucerons et les cicadelles, par contact et par action systémique. L'agent qui protège contre ces insectes suceurs ou piqueurs est à l'intérieur même du feuillage de la pomme de terre. Il ne peut être emporté par délavage ou par le vent.

80309CF



ACTIVement à l'oeuvre pour vous et la nature

Chemagro Limited
1355 Arrowood Drive
Mississauga, Ontario L4W 1C2



bélisle

Quand le rendement vous importe

PRÉMÉLANGE, MINÉRAUX, VITAMINES & ADDITIFS
PORCS, BÉTAIL, VOLAILLES, DINDES.
MOULÉE, GRAINS, TOURTEAU DE SOYA

Tél.: Montréal: (514) 658-8733
Québec: (418) 478-6285

Concentrés Scientifiques Bélisle inc.
196 Chemin des Patriotes, St-Mathias, Qué. J0L 2G0



Du respect... s'il vous plaît!

La production céréalière au Québec subit présentement des transformations majeures. La production de l'avoine diminue tandis que la production du maïs, du blé, de l'orge augmente à grands pas. Par exemple, les superficies d'ensemencement ce printemps dans l'avoine ont rétrogradé tandis que le blé, l'orge et le maïs ont connu des hausses respectives de 38, 40, et 16 pour cent. Depuis fort longtemps, les spécialistes prônaient que la production céréalière était possible au Québec. Depuis deux ans, la production céréalière a connu une amélioration importante. Même si le blé et l'orge ont connu des essors fabuleux depuis deux ans, il n'en demeure pas moins que l'auto-suffisance au Québec est faible et que la production céréalière au Québec n'est pas la production la plus importante. Comme la plupart des gens le savent, la production animale est le secteur le plus important de l'agriculture québécoise. L'augmentation de la production céréalière a été encouragée par plusieurs politiques autant au niveau provincial qu'au niveau fédéral. Depuis son accession au pouvoir, le présent gouvernement provincial a fait sien la politique d'auto-suffisance. Des politiques de drainage, de crédit agricole, de stabilisation des revenus, d'accroissement d'entreposage à la ferme et de développement des terres en friche sont quelques-unes parmi les principales politiques approuvées et mises de l'avant par Québec.

Depuis deux ans et même plus, la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec a fait des pressions auprès du ministère de l'Agriculture du Québec pour que ses politiques tiennent compte des producteurs spécialisés en céréales. Il est bien évident que la majorité des producteurs du Québec sont des utilisateurs de céréales. Malgré cela la Fédération défend et continue de défendre les intérêts de ses membres, soit les producteurs de céréales. C'est pourquoi elle a demandé et continue de demander que les programmes qui ont été mis en application, touchant de près ou de loin les producteurs, ou qui seront mis en application par le gouvernement provincial devraient tenir compte des intérêts des producteurs de céréales.

Entre autres, depuis deux ans déjà, la Fédération réclame que les programmes d'entreposage du provincial soient adaptés aux besoins des producteurs spécialisés. Des pressions ont été faites au niveau du ministère depuis deux ans, toutefois ce dernier

continue, à grand renfort de publicité, à annoncer l'octroi de centres régionaux. D'autre part, on s'enorgueillit de l'attrait du programme d'entreposage à la ferme. Ce programme permet une subvention d'équipement de \$5,000, ce qui est ridicule pour une ferme spécialisée en céréales. De son côté, le gouvernement fédéral a réduit depuis quelques années l'aide au transport des céréales provenant de l'Ouest. Ces fonds publics ont été rassemblés pour défrayer les coûts du programme provincial des silos à la ferme ci-haut mentionné. Le gouvernement fédéral a aussi sa politique de silos régionaux et a même mis en place une politique d'augmentation de capacité d'entreposage au niveau des meuneries. Ce dernier programme est de loin le plus avantageux de tous les programmes d'entreposage. Comme il a été mentionné à plusieurs reprises, le grand oublié est le producteur spécialisé en céréales.

Depuis quelques mois déjà, la politique canadienne des céréales fourragères est mise en doute par plusieurs groupes. Lorsque cette politique a été mise en place en 1974, la Fédération n'existait pas. Les pourparlers et les rencontres qui ont eu lieu pour préserver cette politique ont souvent été faits par la suite à l'insu de la Fédération et cela jusqu'à tout dernièrement. Toutefois, les producteurs de la Fédération ont l'intention de prendre part au présent débat qui semble vouloir s'orienter vers un changement majeur de cette politique, les pressions provenant surtout des producteurs de l'Ouest. Du côté de la Fédération, une partie des difficultés ont été aplanies au point de départ, dû au fait que l'UPA a accordé son entier appui aux revendications de la Fédération. Il faut bien comprendre que le problème des utilisateurs et des producteurs de céréales à l'intérieur de l'UPA n'est pas une chose simple, mais les dirigeants autant de l'UPA que ceux de la Fédération sont conscients que les buts visés par les producteurs sont les mêmes, soit la défense des coûts de production des producteurs. L'UPA défend depuis fort longtemps la formule de plan conjoint pour obtenir les coûts de production. Déjà, un bon nombre de producteurs utilisant des céréales au Québec ont obtenu leurs coûts de production par l'intermédiaire d'un plan conjoint et leurs revenus tiennent compte du coût de leurs intrants. Pour leur part, les producteurs de céréales désirent la même chose et ils en ont convenu ainsi lors de leur dernière assemblée générale en adoptant une résolution pour obte-

nir un plan conjoint le plus rapidement possible. Une requête en ce sens a été déposée à la Régie le 13 juin dernier.

Pour le moment, la politique canadienne des céréales fourragères subit des transformations. Des permis d'importation de céréales américaines, autres que le maïs, ont été accordés par la Commission canadienne du blé dernièrement. Qui plus est, les producteurs de l'Ouest semblent vouloir faire une offensive majeure pour essayer de changer la présente politique canadienne des céréales fourragères. Les producteurs de céréales du Québec n'ont pas l'intention d'écouter ce débat, mais bien d'y participer. Déjà, ils ont fait part de leur mécontentement aux ministères impliqués concernant l'émission de permis d'importation de céréales au Canada. La situation précaire dans l'Ouest canadien exigeait peut-être une telle solution, par contre, la situation dans l'Est est complètement différente puisqu'aucun risque de pénurie de céréales n'a existé dans l'Est du Canada depuis la grève au Port de Montréal l'automne dernier. La Commission canadienne du blé s'était engagée à fournir dans la présente politique des céréales fourragères, des céréales à des prix compétitifs aux prix du maïs américain. Le prix des céréales, sur le marché libre, étant devenu plus onéreux suite à la sécheresse enregistrée dans cette région par rapport à celui de l'entente, alors la Commission canadienne du blé a décidé d'accorder les permis d'importation de céréales américaines.

Tous ces changements et les changements futurs dans les politiques canadiennes des céréales fourragères proviennent de groupes de pression de producteurs autant de l'Est que de l'Ouest, soit via leurs représentants ou soit indirectement par leurs acheteurs de céréales. De plus, l'organigramme de la mise en marché des céréales au Canada est très complexe. Malgré cela et surtout à cause de cela, les producteurs de cultures commerciales du Québec se sont donnés un moyen d'interlocution pour se faire entendre: la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec. Tout de même, la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec est déterminée à défendre les intérêts de ses membres et non voir à ce qu'ils soient défendus par les autres. Les producteurs de céréales, même en minorité, sauront s'unir pour se défendre et faire respecter leurs droits.

Plaidoyer en faveur du dragage de la rivière du Sud

La rédaction a dû quelque peu résumer la longue lettre du Syndicat de l'UPA de Venise. Nous nous en excusons auprès des auteurs. Nous n'avons cependant rien enlevé à l'argumentation.

Les travaux de redressement et de dragage de la rivière du Sud, un affluent du Richelieu, sont retardés d'un an pour raison d'études écologiques. C'est ce que viennent d'apprendre les cultivateurs, propriétaires de terrains inondés par le débordement des eaux de ladite rivière.

Evidemment ce n'est pas pour eux une nouvelle particulièrement réjouissante. Comme disait l'un d'eux, c'est comme une romance, quand c'est fini, ça recommence. Et il ajoutait, dans le cas de la rivière Richelieu, les promesses, les espoirs et autant de déceptions se sont succédés au rythme des décennies depuis plus de cent ans maintenant. Les années '70 ont été on ne peut plus actives, avec le résultat que l'on sait. S'il a fallu baisser pavillon, nous croyons qu'il nous sera possible d'y revenir.

Pour la Richelieu, les écologistes américains ont tellement bien orchestré leur savant placottage que nos écologistes canadiens, à part quelques objections pour la forme, sont demeurés cois. Pourtant, tout au long de la rivière Richelieu, sur un parcours de 20 km, il est mort un riche complexe forestier dû à la crue prolongée des eaux. Dommages irréparables puisque les racines même de ces arbres sont définitivement mortes.

Où étaient nos experts écologistes? Pourquoi n'a-t-on pas questionné ce fait déplorable? On peut tout au moins supposer que la Commission mixte des eaux limitrophes dirigée en fait par les Américains servait bien leur cause. Quoi qu'il en soit, le problème de la Richelieu étant momentanément classé, on assiste maintenant à une levée de boucliers pour venir à la rescousse des grands marais de la rivière du Sud.

De jeunes amoureux des fardoches et des hautes herbes apparemment porteurs d'un message d'absolu, se permettent avec une sincérité dont on ne peut douter, d'accuser tout le monde et leur père d'â-plat-ventrisme, d'opportunisme, d'obsession, d'inconscience, de vandalisme, etc. (mettez-en, y a de la place, l'histoire de l'agriculture est pleine de ces attaques à son intégrité) sous prétexte que la nature aurait bien fait les choses.

Une fois de plus, l'agriculture est mise

en cause, cette fois au profit de la survie du milieu aquatique. On relègue ainsi l'agriculture à une priorité de troisième ordre, après l'écologie et l'attrait touristique alors que l'on sait pertinemment que le plus grand problème dans le monde n'est pas celui des loisirs, de la chasse et de la pêche, mais bien celui de la faim.

Pour ce qui est de la valeur et de l'étendue des terres, M. Paul Boucher affirme dans un rapport publié par le ministère de l'Agriculture en 1962: "Les travaux de canalisation de la rivière Richelieu permettraient de récupérer et d'améliorer quarante mille acres de terres arables." Henryville serait la municipalité la plus touchée avec ses 2772 acres défrichées inondées au printemps. Ce sont les terres agricoles qui ont le meilleur potentiel de la province.

En outre, dans le mémoire présenté à la municipalité d'Henryville par le syndicat de l'UPA de Venise en rapport avec la délimitation de la zone verte permanente, on mentionnait que les 10 052 acres de terre récupérables dans le cas des travaux de dragage de la rivière du Sud doivent être conservées pour l'agriculture, qu'aucune zone blanche ne doit être permise en des endroits où un conflit pourrait survenir entre ladite zone et les exploitations agricoles.

Au prix estimé de 1 000 \$ l'acre (ce qui est conservateur), ces terrains, après assainissement atteindraient une valeur

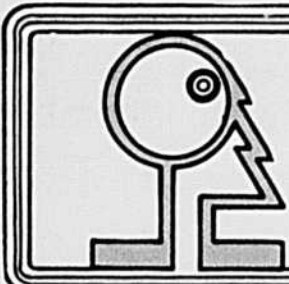
marchande de 10 052 000 \$. Ce capital investi en agriculture à un taux d'intérêt de 10% rapportera annuellement 1 052 000 \$. Je crois qu'il serait superflu d'ajouter la misère et les pertes encourues depuis dix ans par les propriétaires des terres inondées.

Pour ceux qui défendent le milieu aquatique, ils mettent en cause la nécessité immédiate de rendre ces lieux à l'agriculture en invoquant l'importance de s'occuper d'abord des champs abandonnés qui se voient un peu partout dans la province. Reste-t-il encore des gens qui ne savent pas que la grande majorité de ces champs sont sous spéculation. C'est un fait déplorable dû à l'incurie des précédents gouvernements. Le présent gouvernement se propose de remédier à cette situation et c'est une bonne chose.

Ce que les biologistes, écologistes ou environnementalistes omettent souvent de dire, c'est que la sauvagine, le riz sauvage et plusieurs autres espèces végétales, ont décliné en population d'une façon très marquée puisque le niveau des eaux est encore plus haut qu'il ne l'était il y a quelques années. Il s'agit de connaître la région pour pouvoir en témoigner. Nous espérons que ces gens sont conscients de cela.

Maintes espèces de poissons se reproduisent maintenant jusque dans les fossés agricoles, et lorsque l'eau se retire

(Suite à la page 22)



Forêt privée



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie
et des Ressources
Direction des communications

Responsable: Jacques Duval
Reproduction autorisée en donnant crédit

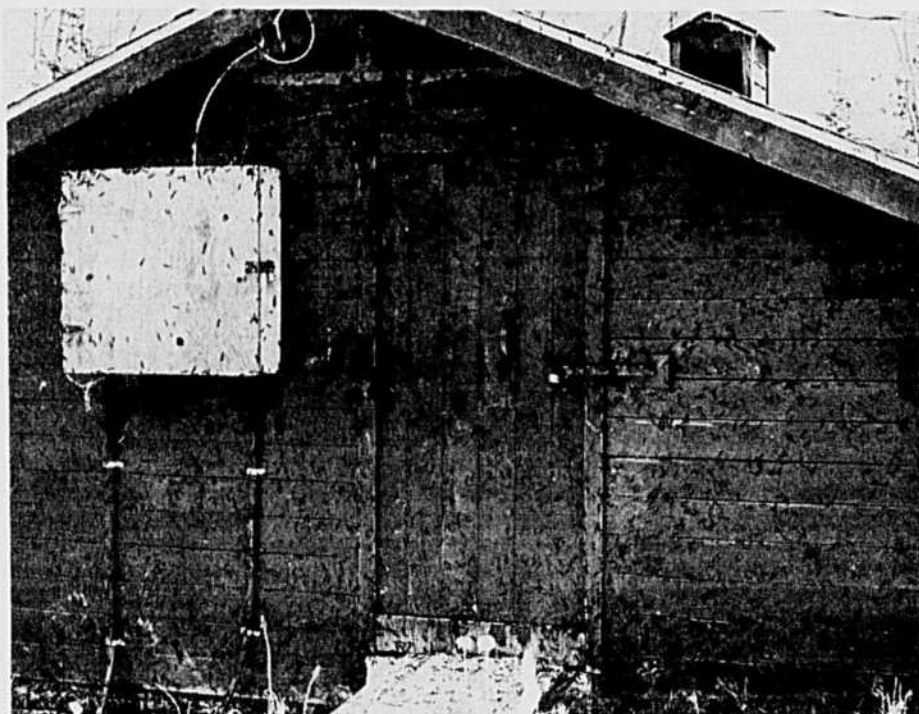
La livrée des forêts a été très active

La livrée des forêts, un important défoliateur qui s'attaque à plusieurs essences feuillues, a causé beaucoup d'émoi dans certaines localités du Québec au début du mois de juin. En effet, certaines municipalités situées à proximité des foyers d'infestation ont été littéralement envahies par l'insecte, comme en fait foi cette photo prise à Saint-Martin de Beauce.

Selon M. Jean-Guy Davidson, directeur du Service d'entomologie et de pathologie du ministère de l'Énergie et des Ressources, le phénomène s'explique ainsi: «Suite à la défoliation complète des arbres-hôtes, une migration fort spectaculaire des chenilles s'est produite. Le manque de nourriture les a obligées à se déplacer et c'est alors qu'elles ont envahi les secteurs avoisinant leurs foyers d'infestation. Cette migration s'est produite, alors que l'insecte était à la fin de son cycle larvaire. Après s'être tissé un cocon, la chenille se transformera en papillon brun pâle vers le début de juillet».

Devant les craintes bien compréhensibles des gens, M. Davidson devait également préciser «qu'il n'y a aucune raison pour que la livrée des forêts s'installe dans les résidences. Son habitat demeure principalement le peuplier faux tremble, les bouleaux, les saules, les chênes et l'érable à sucre. Privée de la nourriture que constituent les feuilles de ces essences, elle mourra rapidement. L'insecte ne représente aucun risque pour tout ce qui n'est pas une feuille. Aucun danger d'empoisonnement n'est à craindre. Il est totalement inoffensif tant pour l'homme que pour les animaux.»

Les épidémies sévères de la livrée des forêts durent généralement de trois à quatre ans et se répètent à intervalle d'environ dix ans. Les infestations de cette chenille se comportent toujours de la même façon: les populations de l'insecte augmentent dans quelques



Devant le manque de nourriture, les chenilles ont fait des «visites spectaculaires» dans des zones habitées situées à proximité des forêts infestées. Bien que l'insecte ne présente aucun risque pour l'homme, sa présence est certes très désagréable.

foyers isolés pour s'étendre graduellement et englober tous les peuplements vulnérables sur de vastes étendues.

Les dommages causés par la livrée ne sont pas comparables économiquement à ceux occasionnés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette et n'entraînent normalement pas de mortalité d'arbres.

L'insecte peut occasionner une diminution de croissance, la mortalité de branches ainsi qu'un affaiblissement de l'arbre-hôte. Les épidémies prennent fin brusquement sous l'action du climat, de parasites ainsi que de maladies virales propres à l'insecte.

Afin de protéger les arbres d'ornement, on peut arroser les arbres infestés à l'aide d'un jet d'eau puissant qui délogera les chenilles, ou encore utiliser des insecticides chimiques tel le Malathion, et le Carbaryl (Sevin). Un insecticide biologique, connu sous le nom de *Bacillus thuringiensis* (B.T.) et disponible sur le marché sous l'étiquette «Dipel», est aussi efficace contre la livrée; cependant, l'insecte doit ingérer le produit pour qu'il soit efficace et la mortalité ne survient que quelques jours plus tard. À l'automne, on peut également rechercher les masses d'oeufs autour des rameaux et les détruire en les écrasant.

Les Centres d'interprétation de la nature

Une façon agréable de visiter le Québec

Le Service de l'Éducation en conservation du ministère de l'Énergie et des Ressources annonce la réouverture saisonnière de ses Centres d'interprétation de la nature. Dès maintenant et jusqu'à la fin d'octobre, la population peut prendre contact avec le milieu forestier, source de beauté et de vie, dans chacun des cinq centres actuellement aménagés sur le territoire québécois.

Les CIN sont ouverts sept jours par semaine, de 9 à 17 heures. Ils sont situés dans les régions suivantes: BAIE-DES-CHALEURS, dans la péninsule gaspésienne, à quelque 16 km au nord-est de New-Richmond (via la route 132), face au village de St-Edgar; PARKE, environ 18 km au sud de St-Alexandre de Kamouraska, sur la route 289 (via la sortie 488 de l'autoroute 20); LES PALISADES, en suivant la route 138 jusqu'à la route 170, à quelque 13 km au nord-est de St-Siméon; DUCHESNAY, en bordure du lac St-Joseph, dans le comté de Portneuf (près de la route 367, environ 45 km au nord-ouest de la ville de Québec); LAC BERRY, à quelque 37 km d'Amos, sur la route 111, via la route 45 et le chemin reliant directement Villermontel au lac Berry. Par ailleurs, dès le mois d'août, un autre centre ouvrira ses portes. Il s'agit du CIN des Laurentides,

situé à 18 km au nord de Ste-Agathe (sortie 83 de l'autoroute des Laurentides par le chemin des Lacs, via le Lac Caribou. Signalons que les centres de Duchesnay et de Parke demeurent en activité douze mois par année.

Accès gratuit

Les Centres d'interprétation de la nature offrent des sentiers aménagés pour favoriser un accès facile au milieu forestier, fournissant ainsi l'occasion d'entrer en contact plus étroit avec la forêt et d'observer de plus près les phénomènes qu'elle présente; divers services sont disponibles gratuitement tels que des visites guidées par un interprète de la nature (sur réservation pour les groupes), des brochures d'interprétation indiquant les principaux points d'intérêt le long des parcours, de même que des pavillons d'interprétation abritant un poste d'accueil, une salle d'exposition, une salle de projection et toute la documentation pouvant servir de complément à la découverte personnelle des phénomènes naturels observés dans les sentiers.

Les CIN, visités l'an dernier par plus de 135 000 personnes, sont des lieux privilégiés destinés à rapprocher l'homme de la forêt, en mettant en valeur les

éléments de l'environnement forestier susceptibles de faire ressortir les liens qui unissent les êtres vivants et leur milieu naturel. Ils permettent aux visiteurs de comprendre la nature des relations qui existent entre l'aménagement du milieu forestier et les ressources naturelles, vivantes et non vivantes, qui sous-tendent son équilibre, dans le meilleur intérêt à la fois des usagers de la forêt et du milieu lui-même. Puisque ces ressources ne sont pas inépuisables et qu'il faut dès lors les utiliser rationnellement, la conservation du milieu forestier et des ressources naturelles doit devenir un mode de vie, afin que tous puissent continuer à en jouir pleinement et longtemps.

Enfin, trois autres centres sont actuellement en construction et devraient être accessibles au public dès l'an prochain dans les régions de Buckingham (Lac la Blanche), Rimouski (Macpès) et Drummondville.

Pour plus d'information concernant les CIN, s'adresser à la Direction des communications du MER, 200-B, Chemin Ste-Foy, 7^e étage, Québec G1R 4X7 ou au Service de l'éducation en conservation, 175 St-Jean, Québec, G1R 1N4.

Deux nouvelles éditions de la carte générale du Québec

Le ministère de l'Énergie et des Ressources vient de publier deux nouvelles éditions de la carte générale du Québec; une carte intitulée «Le Québec» et produite à l'échelle 1:2 000 000 et l'autre intitulée «Le Québec méridional» et produite à l'échelle 1:1 250 000.

Le Québec

Cette carte, imprimée en couleurs, représente tout le territoire du Québec où sont illustrées l'hydrographie, les divisions territoriales (limites des territoires municipalisés, les frontières du Québec et internationales), le réseau de transport (autoroutes, routes principales, secondaires, chemins de fer et traversiers), les centrales électriques, les différentes localités et la toponymie.

Le Québec méridional

Imprimée en couleurs, cette carte représente le territoire du Québec à partir du 54^{ème} parallèle jusqu'au 45^{ème}. On retrouve sur cette carte l'hydrographie, les divisions territoriales (limites de cantons, limites du territoire municipalisé, les frontières interprovinciales, internationales), le réseau de transport (autoroutes, routes principales, secondaires, chemins de fer et traversiers), les centrales électriques, les localités et la toponymie.

Comment obtenir ces deux cartes

Tirées à 8 000 exemplaires chacune, et vendues au coût unitaire de 2,00 \$, ces cartes sont disponibles en s'adressant directement au comptoir du Service de la cartographie du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, au 1995 ouest, boulevard Charest, à Sainte-Foy.

Commandes postales

Les personnes intéressées à commander ces cartes par la poste doivent ajouter au prix unitaire des cartes, les frais de manutention et de poste (2,00 \$ par commande) et la taxe de vente de 8%. Le chèque ou mandat-poste doit être fait à l'ordre du Ministère des Finances. Le tout doit être expédié à l'adresse suivante:

Ministère de l'Énergie
et des Ressources
Service de la cartographie
1995 ouest, boul. Charest
Sainte-Foy, Québec G1N 4H9
Tél.: (418) 643-7704





La Fédération des producteurs de porcs du Québec

ON A COMPRIS, ON S'ORGANISE...

Les audiences se poursuivent

par André Piette

La Fédération des producteurs de porcs du Québec n'est pas tenue, dans le cadre des présentes audiences, de présenter des états financiers séparés de l'administration du plan conjoint de 1978-79 et de ses propres activités. En prenant cette décision, la Régie se base sur le principe qu'elle ne peut ordonner à la Fédération de produire un document qui, à l'heure actuelle, n'existe pas. En outre, la Régie avisera avant de décider si elle intentera ou non des poursuites contre la FPPQ pour non-respect de l'article 80 de la Loi des marchés agricoles.

Ces deux décisions constituent sans

doute les faits marquants des sixième et septième journées d'audiences sur le porc. Mercredi, le deux juillet, les audiences ont repris avec l'interrogatoire du président de la Fédération, M. Yves Tourangeau, par le procureur du Conseil des viandes — section Québec. Menant son interrogatoire rapidement, Me Poisson a voulu vérifier le bien-fondé de l'inclusion dans la requête de la Fédération des pouvoirs de transformation et d'entreposage, pouvoirs détenus jusqu'ici par les abattoirs. Niant toute intention de prendre en main ce maillon de la chaîne de production, M. Tourangeau a expliqué que cette mesure visait essentiellement à améliorer

le pouvoir de négociation des producteurs face aux abattoirs.

Le second témoin appelé à la barre, mercredi dernier, fut M. Maurice Mercier, secrétaire général associé de l'UPA. À titre d'ex-secrétaire, M. Mercier était appelé à présenter les états financiers de la FPPQ. Il va de soi que les questions financières sont de première importance dans ce dossier. Un litige est né lorsque le procureur de l'OPPQ a constaté que la FPPQ ne distinguait pas l'administration du précédent plan conjoint de celle de ses propres activités. L'interprétation de M. Mercier, pour expliquer cet état de fait, a été qu'il jugeait que la FPPQ n'était pas tenue de le faire puisque toutes ses activités, depuis sa fondation, étaient orientées vers la mise en oeuvre et l'application d'un plan conjoint. Invoquant l'article 80 de la Loi des marchés agricoles, Me Paradis a déposé une requête à l'effet que la Régie ordonne à la Fédération de présenter des états financiers séparés; dans le cas où la décision de la Régie n'irait pas en ce sens, le procureur de l'OPPQ a de plus demandé que des poursuites soient intentées contre la FPPQ. Nous vous avons fait part, au début de cet article, de la position adoptée par la Régie. Il est ressorti de l'interrogatoire de M. Mercier — Me Paradis l'a affirmé clairement à plusieurs reprises — que les opposants au plan conjoint redoutent de devoir rembourser des dettes que la FPPQ a contracté avec l'UPA. Là où les opinions divergent, c'est lorsqu'il s'agit de juger si ces dettes sont attribuables à l'ancien plan conjoint...

Le témoignage de M. Mercier a été suivi par celui d'un administrateur de la FPPQ, M. Charles Proulx. D'abord interrogé par le procureur des opposants, M. Proulx s'est limité à exposer à la Régie certains problèmes que rencontrent les producteurs-naisseurs, ainsi que quelques solutions qui pourraient être mises de l'avant. Par la suite, en réponse aux questions du procureur du Conseil des viandes, M. Proulx a repris les arguments avancés par M. Tourangeau plus tôt dans la journée.

La journée de mercredi s'est terminée par le témoignage d'un producteur de porcs de Roxton Falls. Fort de son expérience en production laitière, M. Bernard Bédard a fait part à la Régie de sa perception de la gestion de l'offre et de la formule du plan conjoint. Son exposé reposait sur le principe de respect de la liberté de l'individu. Il est réapparu à la barre vendredi pour être contre-interrogé par le procureur de la Fédération, Me Pierre Brosseau. Celui-ci voulait en savoir plus sur une affirmation faite par M. Bédard la journée précédente, et qui portait sur la valeur des quotas dans une production porcine contingente.

Le reste de la journée de vendredi a été consacrée à l'interrogatoire du président de l'OPPQ, M. Donald Després. Ce témoignage visait à faire contre-poids à celui de l'économiste de l'UPA, M. Mario Dumais. Il a tour à tour abordé diverses questions d'importance, telles les marchés d'exportation, l'avenir de ces marchés, les facteurs qui affectent le prix des porcs de reproduction et de finition, etc... Cet interrogatoire, que Me Paradis tente de rendre le plus complet possible, se poursuivra lors des prochaines audiences.

En somme, des sixième et septième journées d'audiences, tenues devant de faibles assistances — une centaine de producteurs majoritairement membres de l'OPPQ, mercredi, et moins de

vingt-cinq personnes, vendredi — on retient les témoignages de M. Mercier et du président de l'OPPQ, M. Després qui ont permis d'ajouter au dossier des éléments importants. Les audiences reprennent aujourd'hui, 10 juillet, à 9h30, au Ramada Inn de la Côte-de-Liesse.

L'ACEF de Québec

Pour un plan conjoint dans le porc

L'Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF) a pris position la semaine dernière concernant la demande de plan conjoint pour les producteurs de porcs. Selon l'ACEF, les événements qui se produisent dans le domaine de la production du porc et du poulet accablent l'idée que le développement des productions animales devrait être planifié et que les prix à la consommation des viandes devraient être contrôlés.

Cette prise de position de l'ACEF de Québec, un organisme voué à la défense des intérêts des consommateurs, fait suite à une analyse du marché des viandes. L'ACEF constate que la production en excès dans un secteur comme le porc entraîne une instabilité au niveau du marché des viandes en général, pour l'heure, le poulet. Cette instabilité entraîne une déstructuration de l'industrie agricole par des faillites nombreuses. En dernier ressort, ce sont les consommateurs qui devront payer pour des réajustements dans l'industrie des viandes.

De plus, l'ACEF affirme que le plan conjoint permet aux producteurs de se regrouper afin de planifier la quantité annuelle de porc à produire et de négocier le prix du porc avec les abattoirs et les transformateurs. En somme, le plan conjoint permet de stabiliser la production et de sécuriser les revenus.

On continue en disant que le plan conjoint aurait deux avantages pour les consommateurs. D'une part, il réduirait les périodes de surproduction et de sousproduction assurant ainsi les consommateurs d'un approvisionnement régulier. D'autre part, pendant des périodes de chute des prix comme nous en connaissons une présentement, les producteurs abattent les sujets reproducteurs. Demain, les consommateurs feront face à une pénurie de porcs et, conséquemment, verront les prix monter en flèche. Un plan conjoint a pour avantage de favoriser la stabilisation des prix à la consommation.

Si une chute des prix peut sembler favoriser les consommateurs; à moyen terme, ils risquent de payer très cher pour les désordres de la production des viandes et l'instabilité actuelle des prix. Pour l'ACEF de Québec, il est donc important que les producteurs de porc s'organisent et qu'en outre un organisme public vienne contrôler les prix de détail des principales viandes pour protéger les consommateurs contre les hausses injustifiées des prix, contre les raretés provoquées par le stockage volontaire, contre la guerre illusoire des prix entre les grands détaillants qui ne visent qu'à attirer le client dans le magasin, et surtout, pour protéger les consommateurs contre les monopoles que constituent par exemple, les plans conjoints.

R.B.

POINT DE VUE

M. le Ministre pour les naisseurs: ça presse

Étant producteur de porcs, naisseur-finiisseur, assuré à l'assurance-stabilisation depuis le 1er septembre 1978 et ayant participé à la réunion de Québec, la seule vraie, je crois qu'il est grand temps que le ministre de l'Agriculture prenne véritablement position sur nos demandes d'aide.

Les naisseurs, dont seulement 850 sont assurés, sont les principales victimes de la crise actuelle dans le porc.

Peu sont assurés, car nombreux sont ceux qui ont vécu une expérience malheureuse avec la première assurance récolte disparue depuis.

Peu sont assurés, car l'assurance offerte ne répondait pas à la production semi-annuelle qu'est le porcelet. Être assuré et n'être payé qu'au bout de deux productions, ça ne "cliquait" pas. Les gens ne se sont pas assurés: 250 seulement la première année. D'ailleurs, les paiements compensatoires en cours d'année n'étaient pas connus.

Peu sont assurés, car l'histoire des coûts de production était incertaine. Encore aujourd'hui, on attend patiemment un coût définitif et officiel pour l'année 1977. En 1985, on attendra encore le coût de production de l'année 1980. Allo patience!...

Peu de producteurs sont assurés, car notre attention se portait sur "comment produire plus et à meilleurs coûts." On a légèrement réussi: on est passé en trois ans d'une production auto-suffisante à 50% à une production auto-suffisante à 150%. Ça fait beaucoup d'heures dans les maternités porcines, et beaucoup de producteurs jeunes et dynamiques mais méconnaissant le passé.

Peu de producteurs se sont assurés, car on nous disait bons producteurs et on nous payait le prix. Est-ce encore le cas? Enfin, l'assurance paraissait chère pour certains et d'autres n'avaient pas l'argent en main, pour de nombreuses raisons.

Nous avons des demandes M. Garon. "Monsieur le ministre, m'écoutez-vous?"

L'assurance pour les naisseurs non assurés doit partir du 1er avril 1980. Le fonds de l'assurance au 20 avril '80 aurait dû être à sec et par la suite, dans le rouge.

Petite preuve? Informations: Office de stabilisation des prix (fédéral). Calculons un coût de production du 1er septembre '79 au 31 août '80 de \$30.53 (61.05 + 2) et très sûrement plus pour CARASRA, considérons un prix de vente du porcelet du 1er septembre '79 au 31 avril '80 de \$27.05 (certificats de clas-

sement du porc + rectification de \$0.96). En considérant ces seuls chiffres minimums, les assurés épuisent le fond accumulé de trois millions et quelques grains vers le 20 avril 1980.

Et, que de justice M. le ministre! Dans vos prêts spéciaux pour les producteurs de porcs, vous insistez pour assurer tout le monde! Ça fera plus de monde pour combler le déficit, n'est-ce pas! Passe encore que les naisseurs non assurés n'aient rien, mais de là à les obliger par une loi, s'il vous plaît, à souscrire une part, si minime soit-elle, à ce déficit, c'est de mauvais goût et en tant qu'assuré, je me dissocie de cette manœuvre. J'aurai sûrement plus les moyens qu'eux pour combler ce déficit. Ces naisseurs doivent donc s'assurer à partir du moment où le fonds est à zéro, soit au 1er avril '80. Vos actuaire, pour vous dire que ce n'est pas possible, ont calculé comment? Enfin, ils sont en avance...

Je voudrais, M. le ministre vous rappeler que l'assurance-stabilisation est contributive, que votre part en incluant l'administration est d'environ 70% et que la mienne n'est que de 30%. Cette large part de subvention à une assurance la rend tout à fait différente d'une assurance ordinaire. Cette assurance c'est une subvention à 70% et une assurance à 30%. Le fédéral a déjà mis \$16.56 millions au Québec pour les finisseurs. Étant donné qu'au Québec, province pas comme les autres, les finisseurs et les naisseurs forment deux groupes assez distincts, le provincial doit agir pour combler cette lacune et ça dans le cadre de l'assurance-stabilisation. Aucune autre production n'a autant besoin de compréhension que celle du porcelet.

J'espère cependant que, quoi qu'il arrive, que tous les naisseurs admissibles s'assurent sans délais. L'an passé ceux qui ont mis un petit dix, ça leur rapportera entre \$80 et \$100. Ce n'est pas à tous les jours que quelqu'un peut prêter \$100 et en retirer dans un moment critique le capital et un intérêt dix fois plus gros que tout autre intérêt et même beaucoup plus s'il le faut. Assurez-vous.

M. Garon, nous savons que vous avez "bonne volonté" et que vous agissez par surcroît. L'argent vous l'avez pour d'autres groupes, vous l'avez pour nous aussi! Le rôle de l'État est de répartir équitablement les biens aux citoyens. Ce n'est pas la charité que nous vous demandons, c'est notre dû. Notre manque à gagner que d'autres ont utilisé, vous a rapporté taxes et intérêts. En plus d'avoir nos comptes dans le rouge, ne nous obligez pas à voir rouge trop longtemps.

M. Garon, on espère bientôt vous entendre en conférence avec d'autres nouvelles que "ça ne se fait pas". Au pis aller, j'aime mieux la mort d'une assurance que celle (morale, économique et psychologique) de personnes épuisées.

Arthur Duquette
Joliette.

Auprès de l'Office du crédit agricole

Crédit spécial pour les producteurs de porcs

Les producteurs de porcs peuvent maintenant s'adresser aux différents bureaux de l'Office du crédit agricole du Québec pour présenter leurs demandes de prêts dans le cadre de la loi sur le crédit spécial aux producteurs agricoles au cours de périodes critiques.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jean Garon, a rappelé la décision du Gouvernement du Québec d'offrir aux éleveurs de porcs des prêts à très bas taux d'intérêt et à remboursement différé pour les aider au cours de la période de bas prix que connaît présentement cette production.

Depuis le 11 juin dernier, avec la publication dans la Gazette Officielle d'un règlement concernant ce crédit spécial, les éleveurs de porcs peuvent se présenter dans l'un ou l'autre des 53 bureaux locaux de l'Office du crédit agricole où leurs demandes de prêts seront examinées en priorité.

Le ministre a indiqué que ces certificats de prêts permettant à l'emprunteur d'obtenir des fonds de l'institution bancaire ou de la coopérative de son choix ont déjà été émis depuis une semaine à des producteurs de porcs, dans le cadre de cette mesure d'assistance. Tout a été mis en oeuvre pour accélérer le processus mais les demandes doivent être examinées une à une et les délais peuvent varier d'un cas à l'autre.

Jusqu'au 30 septembre 1980

Les producteurs intéressés à se prévaloir de ce crédit spécial ont jusqu'au 30 septembre prochain pour présenter leur demande et jusqu'au 31 octobre pour contracter leur emprunt.

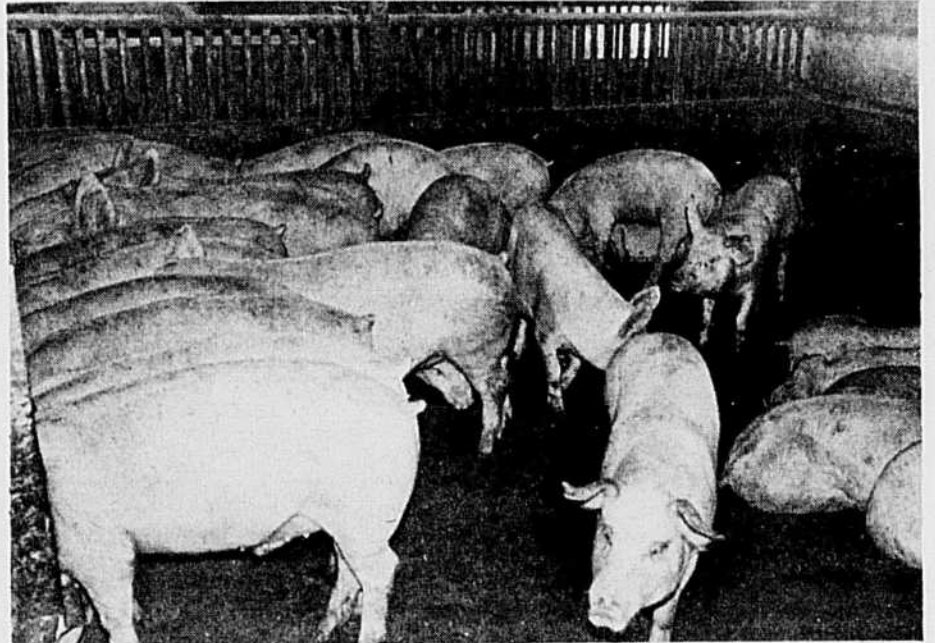
Un des principaux avantages de cette mesure est que les remboursements ne commenceront à être éligibles des emprunteurs qu'après un délai de cinq mois après la date limite pour la présentation des demandes, soit à compter du 1er mars 1981. Les producteurs de porcs ont donc intérêt à présenter leurs demandes le plus tôt possible afin de pouvoir bénéficier d'un plus long délai de remboursement.

Intérêt réduit

Les prêts consentis en vertu de cette mesure d'assistance sont d'une durée de quatre ans et leur coût aux producteurs bénéficiaires variera de quatre ans.

En effet, l'Office du crédit agricole remboursera aux emprunteurs une partie importante des intérêts de façon à maintenir le taux réel payé par les producteurs à 5% d'ici au 1er mars 1981, à 8% pour les douze mois suivants et à 10% pour la troisième année du prêt. Pour la quatrième année, le taux rejoindra le niveau habituel des prêts de l'Office du crédit agricole, soit le taux préférentiel des banques plus 1/2%.

L'importance des prêts variera selon la nature de l'entreprise et ses capacités de production. Aussi, un producteur indépendant qui doit assurer seul les pertes dues aux bas prix actuels pourra emprunter trois fois plus que celui produisant à contrat. Le modèle de ferme retenue pour fixer un maximum aux prêts est celui de la ferme familiale avec 3,000 emplacements soit une capacité de production de 6,600 porcs par année. Dans le cas des éleveurs-naisseurs, le prêt maximum est de \$25,000 tandis qu'il est de \$60,000 pour les éleveurs-finisieurs.



Depuis le 11 juin dernier, les éleveurs de porcs peuvent se présenter dans l'un des 53 bureaux locaux de l'Office du crédit agricole où leur demande de prêts sera examinée en priorité.
Photo Magella Chouinard

Pour les producteurs de porcelets

Adhésion au régime d'assurance-stabilisation depuis le 1er juillet

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, a annoncé aujourd'hui une modification importante au régime d'assurance-stabilisation des revenus des producteurs de porcelets destinée à simplifier l'administration de ce régime d'assurance et de permettre l'adhésion plus rapide des producteurs non encore assurés.

Le changement annoncé porte sur la date du début de l'année financière du régime qui a été avancée du 1er septembre au 1er juillet de chaque année. Les buts poursuivis sont d'ajuster cette année financière aux trimestres statistiques qui servent à établir les coûts de production, données de base de l'assurance-stabilisation et de venir en aide aux producteurs non-assurés qui pourront bénéficier plus rapidement des compensations versées par le régime en cette période de bas prix sur le marché des porcelets.

M. Garon a profité de cette occasion pour rappeler l'importance pour les producteurs agricoles d'adhérer aux régimes d'assurance-stabilisation qui leur sont proposés le plus tôt possible, même au cours des périodes où les prix obtenus pour leurs produits sont suffisamment élevés.

Le principe de base de l'assurance-stabilisation est de compenser les pertes subies par les producteurs au cours des périodes de bas prix à même les fonds d'assurance constitués par les contributions accumulées au cours des périodes favorables. Comme le Gouvernement du Québec verse dans le fonds d'assurance \$2. pour chaque \$1. versé par les producteurs, en plus de payer entièrement les frais administratifs, ces derniers sont toujours gagnants à moyen terme.

L'autre avantage majeur de l'assurance-stabilisation des revenus du Québec est la notion d'un revenu garanti

correspondant aux coûts de production moyen incluant la rémunération des éleveurs selon un pourcentage du salaire moyen des ouvriers spécialisés. Dans le cas du porcelet, ce pourcentage est établi à 70%. Lorsque les prix obtenus ne permettent pas d'atteindre le revenu garanti, le régime verse des compensations aux producteurs assurés. D'ici au 31 décembre 1980, la Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation des revenus prévoit verser \$7 millions aux producteurs de porcelets assurés. Des avances totalisant \$2,000,000 ont déjà été versées aux producteurs assurés depuis environ un mois.

Cette nouvelle décision permet d'assurer les revenus des producteurs deux mois plus tôt que l'année dernière alors que les prix sont bas. Cette mesure s'ajoute au crédit spécial en vigueur depuis quelques semaines déjà. Des prêts à très faible taux d'intérêt et à remboursement différé sont en effet accessibles aux producteurs de porcs, tant naisseurs que finisseurs, par l'entremise de l'Office du Crédit agricole. Dans le cas d'un producteur de porcelet, le crédit spécial peut atteindre \$25,000 tandis que le maximum pour les finisseurs est de \$60,000. De nombreux éleveurs ont déjà commencé à se prévaloir de cette mesure destinée à les aider à traverser la période difficile que nous connaissons présentement dans l'industrie du porc au Québec.

Le ministre a rappelé la nécessité pour les producteurs de porcs de s'entendre entre eux pour la mise en place de certains mécanismes régulateurs si on veut en arriver à une solution à plus long terme au problème des chutes de prix cycliques dans l'industrie du porc. Le Gouvernement du Québec suit la situation de très près, a affirmé le ministre, mais toute nouvelle intervention de sa part dépend grandement de l'attitude qu'adopteront les différents partenaires de cette industrie.



La saison des fraises se poursuivra pendant quelques jours encore. Il est donc temps, pour les consommateurs qui ne l'ont pas fait, d'aller cueillir ces petits fruits, soit pour consommation à l'état frais, soit pour la congélation. En effet, grâce au programme d'auto-cueillette du Service de la main-d'oeuvre du M.A.P.A.Q., il est possible de cueillir soi-même ses fraises, dans les régions de Montréal, de la Mauricie et de Québec. Voici les emplacements des kiosques mis à la disposition des cueilleurs dans ces trois régions. À Montréal: à Saint-Joseph-du-Lac, près de l'église, à Sainte-Anne-des-Plaines, à l'entrée du village et à Sainte-Monique, en face de l'église; dans la Mauricie: au centre d'achats des Rivières, à Trois-Rivières et au centre d'achats de la Mauricie, à Shawinigan; dans la région de Québec, à Bernières, au 475, Chemin Saint-Joseph (sortie 311), à Saint-Charles-de-Bellechasse, sur le stationnement de l'église et à l'île d'Orléans, à l'entrée de l'île. Les cueilleurs n'ont qu'à se rendre à l'un ou l'autre de ces kiosques où le préposé les dirigera vers les champs ouverts à l'auto-cueillette.
Photo Clément Allard

Pour répondre aux besoins des entreprises

Programme d'expansion de la production d'asperges

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec reconduit le programme d'expansion de la production d'asperges au bénéfice des producteurs, afin de répondre aux besoins des entreprises déjà engagées dans la transformation de ce produit et de favoriser la diversification de l'agriculture au Québec. Entré en vigueur le 1er avril 1980, le programme se poursuivra jusqu'en 1984 pour la plantation des griffes d'asperges.

Avec ce programme agricole, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et

de l'Alimentation du Québec désire hausser la production d'asperges puisque, actuellement, les besoins du Québec sont évalués à 800 hectares et qu'il n'en produit qu'environ 200 hectares.

Les moyens

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec accorde une aide financière pendant les trois premières années de la culture de l'asperge pour la préparation du sol (1ère année), la plantation des griffes (2e année) et la qualité de l'aspergeraie (3e année).

L'admissibilité

- Être producteur agricole reconnu au sens de la Loi sur les producteurs agricoles.
- Être déjà engagé dans la culture de l'asperge, ou être en production horticoles.
- Être propriétaire du terrain où se poursuivra cette culture ou détenir un bail de locataire de 15 ans sur le terrain où implanter l'asperge (Bail postérieur à 1975).
- La superficie minimale admissible est de 1 hectare par producteur.

L'aide technique

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec offre des conseils techniques aux producteurs sur la valeur du sol, les techniques à utiliser pour la préparation du sol, l'implantation et l'exploitation rationnelle de l'aspergeraie.

L'aide financière

- Pour la première année, c'est-à-dire celle de la préparation du sol, 350 \$ l'hectare pour une superficie maximale de 4 hectares pour les nouveaux producteurs et 8 hectares pour les producteurs déjà engagés dans cette culture.

La subvention sera versée l'année suivante après la plantation des griffes (juin) sur les superficies effectivement plantées et sur présentation des factures d'achat des griffes ou de preuves de leur provenance.

- Pour la deuxième année, c'est-à-dire l'année de la plantation des griffes, 200 \$ l'hectare. Cette subvention sera payée l'année suivante, sur recommandation de l'encadrement technique, après vérification de la superficie plantée et de la bonne qualité de l'aspergeraie.

- Pour la troisième année, c'est-à-dire l'année qui suit la plantation, 100 \$ l'hectare, applicable aux étendues subventionnées en deuxième

année. La subvention sera payée l'année suivante sur constatation, par l'encadrement technique, de la superficie réelle et de la bonne qualité de l'aspergeraie.

Les procédures à suivre

Les producteurs agricoles qui désirent se prévaloir de ce programme doivent s'adresser au bureau de renseignements agricoles de leur région. Un formulaire leur sera remis avec une copie du programme. Ils devront s'inscrire et fournir tous les détails nécessaires lors d'une rencontre fixée avec un conseiller agricole. Les producteurs seront alors informés de tous les détails et des conditions à remplir.



Amélioration de la qualité des chevaux

Dans le cadre du programme d'amélioration de la qualité des chevaux et de l'application de la section II de la loi sur la protection sanitaire des animaux, monsieur Jean-Guy Gélinas, responsable de la division chevaline au service des productions animales et le docteur Anicet Brault, médecin vétérinaire à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, entreprendront sous peu une tournée d'inspection des poulains et des pouliches. Ces poulains et ces pouliches doivent être âgés de 2 ans et plus, être inscrits au programme d'amélioration de la qualité des chevaux et avoir été inspectés en 1979. Les mâles croisés doivent être également castrés. Tout producteur qui présente un animal pour une inspection doit fournir la déclaration de naissance de l'animal (numérotée). Dans le cas des sujets de race pure, une photocopie du certificat d'enregistrement est exigée.

Vous êtes donc invités à présenter vos animaux à l'un ou l'autre des endroits indiqués ci-dessous.

ENDROIT	DATE	HEURE
Saint-Agapit terrain de l'exposition	16 juillet 1980 17 juillet 1980	09h30 à 15h00 09h30 à 15h00
Richmond terrain de l'exposition	23 juillet 1980 24 juillet 1980 25 juillet 1980 26 juillet 1980	13h30 à 16h00 09h30 à 16h00 09h30 à midi 09h30 à midi
Saint-Hyacinthe terrain de l'exposition	2 août 1980	10h00 à 17h00
Quyon terrain de l'exposition	5 août 1980	15h00 à 17h00
Shawville terrain de l'exposition	7 août 1980	09h30 à 12h30
Papineauville terrain de l'exposition	8 août 1980	10h30 à 14h00
Bedford terrain de l'exposition	11 août 1980 12 août 1980 13 août 1980	13h30 à 16h00 10h00 à 16h00 10h00 à 14h00
Sherbrooke terrain de l'exposition	14 août 1980 15 août 1980	13h30 à 17h00 10h00 à midi
Berthier terrain de l'exposition	18 août 1980	13h30 à 16h30
Québec terrain de l'exposition	25 août 1980 26 août 1980	10h00 à 16h30 10h00 à 16h30
Montmagny terrain de l'exposition	27 août 1980	13h00 à 15h00
Québec terrain de l'exposition	28 août 1980 29 août 1980	10h00 à 16h30 10h00 à 16h30
Saint-Hyacinthe terrain de l'exposition	5 septembre 1980 6 septembre 1980	10h00 à 16h30 10h00 à midi
Lachute terrain de l'exposition	16 octobre 1980 17 octobre 1980	10h00 à 15h00 10h00 à 15h00
Saint-Hyacinthe terrain de l'exposition	20 octobre 1980	11h00 à 15h00
Saint-Honoré de Shenley terrain de l'exposition	28 octobre 1980	10h00 à 15h00
Pont Château terrain de l'exposition	30 octobre 1980	10h30 à 15h00

REMARQUES: Veuillez noter qu'aux endroits et aux dates suivantes: à Saint-Hyacinthe le 2 août, à Québec les 25, 26, 28 et 29 août et à Saint-Hyacinthe les 5 et 6 septembre, les inscriptions sont limitées aux chevaux qui participent à l'exposition seulement.

TOUS À L'ABRI

par Roland Bergeron



Nous avons vu dans notre dernière chronique qu'il était important de donner l'avis de dommages dans les délais prescrits en ce qui concerne les grandes cultures. Cette importance est tout aussi essentielle dans les cultures dites commerciales. Regardons si vous le voulez bien les différents programmes offerts par la Régie et nous constaterons que tous ont leurs particularités.

Dans la pomme par exemple, la date ultime d'avis de dommages se situe au 20 octobre; de plus l'exploitant doit donner un avis de récolte avant de commencer à cueillir. Une autre particularité dans les pommes dans le cas de gel d'arbres, de grêle ou de gel des fleurs pendant la floraison, au plus tard 3 jours après l'événement, la Régie doit être informée.

Dans la betterave sucrière où il existe une protection pour travaux urgents, on retrouve la possibilité de faire aussi des modifications et ce avant le 1er juillet. La date ultime de récolte est fixée au 31 octobre.

Dans les légumes de transformation, la date de semis pour le maïs sucré se situe au 24 juin tandis qu'on retient la date du 7 juillet pour les pois et les fèves. La date limite de récolte à retenir pour les pois et les fèves est le 22 septembre tandis qu'on doit retenir celle du 6 octobre pour le maïs sucré.

Le programme pour le tabac à cigarette a lui aussi ses dates importantes et se singularise pour les dates de semis par sa division en trois régions. Entre le 17 mai et le 17 juin dans la région de Joliette, entre le 18 mai et le 18 juin dans Pontiac et entre le 19 mai et le 19 juin dans la région de Trois-Rivières, les plantations doivent être complétées. La date ultime des récoltes et l'avis des dommages s'uniformisent toutefois à la date du 12 septembre.

Il ne faudrait pas passer sous silence le programme de tabac à cigare et à pipe où la plantation doit se faire entre le 20 mai et le 20 juin; la date ultime de récolte se situe au 12 septembre.

Pour ce qui est des petits fruits et des cultures maraîchères, comme il y a plus de 39 espèces avec des dates différentes, il serait peut-être fastidieux d'en faire la nomenclature, mais il ne faudrait pas prendre le risque de vous tromper. Dans le doute n'hésitez pas, consultez le bureau de la Régie le plus près de chez vous parce que vos droits en dépendent.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

PAGE 8 – LA TERRE DE CHEZ NOUS, 10 JUILLET 1980

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc Saint-Pierre

Le degré d'autosuffisance agro-alimentaire du Québec est de nouveau à la baisse ces dernières années.

Ce taux, qui indique de fait l'état de la balance commerciale québécoise au chapitre de la bouffe, a eu ses hauts et ses bas depuis une quinzaine d'années. En 1965, par exemple, il s'établissait à 65.4 pour 100. En 1976, il avait dégringolé à 51.1 pour 100. Depuis lors, il a grignoté l'échelle pour se situer aux alentours de 58 pour 100 en 1979.

Savon du pays

Saviez-vous que le savon du pays d'autrefois était fait à partir des résidus fondus de gras animal? On y ajoutait le lessivage également utilisé dans l'entretien des archets de violons et pour faire des cataplasmes? La Maison historique Sir Wilfrid Laurier vous invite à assister à une démonstration de fabrication de savon de pays les 12 et 13 juillet prochains. La Maison Laurier est située à ville des Laurentides, à l'intersection des routes 339 et 158, à 35 milles de Joliette. L'entrée est gratuite.



MARKHAM, Ontario, sur le terrain de l'Exposition, les 18-19-20 juillet 1980 à compter de midi, rendez-vous ovin 1980 "Sheep Focus".

ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS



Les Forces armées canadiennes sont à la recherche «d'aspirants-officiers» pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et d'entreprendre une carrière de pilote ou de navigateur dans les Forces armées canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend admissible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes à la rubrique «Recrutement».



Des chiffres à la hausse

Il appert que les producteurs agricoles du Québec ont consenti des investissements énormes au cours des dernières années pour hausser leurs productions.

Pour citer un exemple, depuis trois ans, les acériculteurs québécois ont investi à peine moins de \$18 millions, dont quelque \$4 millions en subventions gouvernementales, pour moderniser et relancer leurs installations et production. Il y a maintenant au-delà de 14 millions d'entailles au Québec, dont huit millions sont sous tubulure.

Au chapitre de l'horticulture — un autre exemple — les producteurs ont investi ces dernières années un bon \$12 millions dans le cadre de 314 projets différents: implantations, entrepôts de fruits et légumes, machines de conditionnement et calibrage de légumes, etc.

Du côté de la céréaliculture, les superficies ensemencées augmentent sans cesse et la récolte de 1979 s'est chiffrée à 1,194,000 tonnes métriques par rapport à 1,037,000 en 1978, soit une progression de 15 pour 100.

Dans le boeuf de boucherie, les parcs d'engraissement ont plus que décuplé leur capacité depuis 1976, passant de quelque 5,000 têtes à plus de 50,000 annuellement.

Les chiffres révélateurs du crédit agricole viennent confirmer que les producteurs font preuve d'un puissant entrepreneurship ces derniers temps.

La nouvelle loi des prêts garantis dans les banques et autres institutions prêteuses y a vraisemblablement été pour quelque chose mais encore a-t-il fallu que les agriculteurs s'intéressent à développer leurs entreprises.

Ainsi, l'Office du crédit agricole du

Québec a réalisé par l'entremise des institutions prêteuses en 1979 quelque 13,000 prêts pour une somme totale de \$459.5 millions.

Spécifiquement, dans le crédit agricole à long terme, 3,236 prêts ont été réalisés en 1979 pour une somme totale

Combien de temps les expropriés de Mirabel devront-ils encore attendre?

Après des interventions à saveur référendaire, le fédéral semble de nouveau avoir laissé de côté le dossier de Mirabel. Les expropriés devront reprendre les pressions car le ministre des Travaux publics, M. Paul Cosgrove, a refusé de les recevoir en affirmant que la progression de ce dossier était entre les mains du ministère de l'Agriculture du Québec. Une façon de ne pas prendre ses responsabilités!

Le fédéral ne semble pas vouloir accorder de baux à long terme de type emphytéotique aux expropriés alors que ce serait la solution pour assurer un minimum de sécurité aux résidents du territoire exproprié en trop, agriculteurs et autres locataires. Du côté fédéral, on dit que le Code civil du Québec doit être amendé afin de permettre l'octroi d'un bail emphytéotique. Ce qui revient à dire de reporter de quelques années le déblocage que les locataires attendent depuis onze ans maintenant. On sait en effet tout le travail qu'exige le fait d'amender un texte de loi comme le Code civil.

Il y a des contraintes à respecter dans une zone aéroportuaire en ce qui a trait aux constructions en hauteur, à l'éclairage, etc. et on ne pourrait pas inclure ces contraintes dans les baux emphytéotiques. Le ministère de l'Agriculture du Québec propose deux solutions qui pourraient facilement être envisagées par le fédéral: exercer inté-

de \$232 millions. Incidemment, en 1976, le nombre de prêts s'établissait à 1,439 pour un montant global de \$78 millions. En 1977, ce furent 1,461 prêts pour un montant de \$93 millions, puis, en 1978, 2,160 prêts pour \$206 millions.

Les chiffres du crédit agricole sont intéressants notamment en ce qui concerne la relève.

Quelque 1,052 nouveaux producteurs se sont établis en 1978, puis 1,389 en 1979. Grosso modo, 40 pour 100 des prêts consentis l'ont été à des jeunes producteurs pour s'établir.

Bref, l'agriculture québécoise progresse.

géralement tous les pouvoirs prévus à la Loi sur l'aéronautique pour les fins des contrôles aéronautiques en appliquant ou en modifiant à cet effet l'actuel règlement fédéral de zonage de l'aéroport de Mirabel ou, si ces pouvoirs étaient insuffisants, d'y apporter les amendements requis. Rien n'empêcherait donc le fédéral de signer les ententes réclamées par les expropriés.

Une enquête récente du syndicat de l'UPA de Ste-Scholastique fait état d'une dégradation importante des bâtiments expropriés à l'extérieur de la zone opérationnelle. Ainsi, de 1969 à 1980, 233 des 788 habitations ont été détruites. Des 788 agriculteurs expropriés, il n'en reste plus que 251. De ce nombre, 207 agriculteurs sont d'anciens expropriés ou des fils d'expropriés tandis que les 44 autres sont de nouveaux arrivants. Par ailleurs, 297 terres sont dans un état d'abandon total ou partiel, 125 de celles-ci sont occupées par des non-agriculteurs qui laissent les terres à l'abandon, 179 sont des occupants de résidence seulement. Ces chiffres illustrent bien la dégradation du territoire et des bâtiments qui a suivi l'expropriation.

Il serait donc urgent que le fédéral se penche sérieusement sur le problème qu'ils ont eux-mêmes créé, en expropriant beaucoup plus qu'ils n'avaient besoin, avec l'intention de trouver une solution réaliste.

R.B.



ASCOT UNIVERSAL

LE TOUT NOUVEAU
CHEVAL 80

Bâti
industriel

Nouvelle
allure

Modèle 350 — 35 h.p. prise de force

- 1— L'UNIVERSAL 350, un tracteur conçu avec précision pour un rendement supérieur et économique.
- 2— Un moteur ultra-robuste de trois cylindres, avec quatre paliers et un vilebrequin durci par induction, est conçu pour un service assuré.
- 3— Les avantages spéciaux suivants sont inclus sans frais additionnel: prise de force vivante, conduite hydrostatique, attelage en trois points avec commandes de tirage et de position, contrôle automatique en profondeur, freins de stationnement, lumières, siège de luxe ajustable.
- 4— Avec l'UNIVERSAL 350 vous avez beaucoup de muscles dans un petit tracteur économique.
- 5— Il vous coûte moins cher parce que la compagnie ASCOT réalise les économies suivantes pour vous:
 - pas d'échange d'argent à payer car ASCOT achète directement du manufacturier européen sans passer par un intermédiaire américain.
 - en assemblant ses tracteurs au Québec, ASCOT réduit ses coûts de transport de 75% et les frais de douanes sont éliminés.

Regardez de près l'UNIVERSAL 350 et les autres modèles qui forment la ligne de tracteurs ASCOT UNIVERSAL.

ASCOT UNIVERSAL, LA LIGNE DE TRACTEURS AUX PRIX ABORDABLES

LES ÉQUIPEMENTS ASCOT INC.

1138 Route 220, St-Élie d'Orford, (Sherbrooke) Qué. J0B 2S0

Je désire des informations sur les modèles de _____ HP, à _____ roues motrices.
Nom _____ Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code postal _____ Tél.: _____

**"Le vétérinaire et
l'environnement"
un examen de conscience**

par Michelle Alié

Lorsqu'un jour il sera trop tard pour parler de "résidus négligeables" et qu'on pourra parler de véritable contamination de l'animal et de l'homme, on aura beau chercher les coupables des problèmes de production et de reproduction de nos troupeaux ou, chez l'humain, de maladies dites de "civilisation". En attendant, au congrès des médecins vétérinaires du Québec, tenu les 19-20-21 juin derniers à la Faculté de médecine-vétérinaire de l'Université de Montréal à St-Hyacinthe, on aura consacré une demi-journée de ces "retrouvailles" annuelles pour s'informer et délibérer sur les causes, symptômes et méthodes actuelles de dépistage d'intoxications aux produits utilisés par l'agriculture et l'industrie, et soupçonnés d'être contaminants.

Fluor provenant des usines de l'Alcan, "Fenitrothion" dont nos forêts d'épinette reçoivent leur dose annuelle contre la tordeuse des bourgeons et engrais de type superphosphates et nitrates, ont fait l'objet des propos de trois conférenciers oeuvrant en milieux universitaire et industriel et invités à faire part à leurs pairs réunis en congrès, de leurs expériences de détection et de traitement de cas d'intoxication.

Si à plus ou moins long terme, l'utilisation inconsidérée d'engrais chimiques, pesticides et insecticides puissants en agriculture et les émanations toxiques de l'industrie risquent de se partager, un jour ou l'autre, la note de la détérioration de la santé animale et humaine, les Dr. Mathieu et Berman, respectivement professeur au département de microbiologie de l'Université de Montréal et Toxicologue seront eux, venus traiter de sujets réservant sa juste part de responsabilité à la pratique vétérinaire.

**Surdosage de médicaments
vétérinaires et irrespect
des périodes de retrait**

"Le professionnel véritablement conscient du poids de son geste médical se doit de connaître les produits qu'il a en pharmacie. Les vendeurs nous offrent sans cesse de nouvelles préparations, et il est essentiel si on veut éviter l'abus, de constamment se tenir à jour quant à leurs compositions, mises en garde et périodes de retrait", dira le Dr. Berman. Environ 90% des causes de présence de résidus dans les aliments est attribuable au surdosage et à l'irrespect des périodes de retrait, c'est beaucoup sur le compte de "l'oubli". À l'heure où la profession se bat pour accroître son contrôle sur la distribution

par Pierre COURTEAU

La Régie des marchés agricoles du Québec a entendu, jeudi dernier, la double requête des Fédérations des producteurs de lait visant à mettre fin à l'application des quatre plans conjoints existants et à les remplacer du même coup par l'entrée en vigueur d'un nouveau plan conjoint qui couvrirait l'ensemble des producteurs de lait au Québec.

Ces audiences publiques, on le sait, étaient consécutive à la signature des derniers accords concernant la mise en marché provinciale du lait, en date du 6 juin dernier. Fortes de l'appui du syndicalisme agricole (l'UPA) et de la coopération agricole (Coopérative Fédérée et Conseil de la Coopération laitière), les deux Fédérations requérantes réclament l'approbation rapide d'un nouveau plan conjoint unique ce, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un référendum.

Outre les deux plans provinciaux actuels de lait industriel et nature, qui regroupent plus de 20,000 producteurs, deux autres plans sont susceptibles d'être dissous: celui des producteurs-fournisseurs de lait à Carnation Inc. ainsi que celui des producteurs laitiers Delisle de Nicolet. Le groupe Carnation se range en faveur d'un même plan unifié cependant que le syndicat administrant le plan conjoint Delisle a fait savoir aux régisseurs qu'il préfère conserver son autonomie, estimant que les avantages l'emportent sur les inconvénients. Cette position du groupe Delisle résulte apparemment de l'impossibilité, pour lui, d'obtenir un droit de regard sur l'administration de l'éventuel plan unifié ainsi que la garantie de participer à l'élaboration des règlements et pouvoirs de ce même plan.

Remise au 18 juillet

Ajournées au 7 juillet, les audiences ont dû de nouveau être remises au 18 courant. En plus des plaidoiries des

des médicaments vétérinaires, il est temps de faire son ménage sur les tablettes de son cabinet et peut-être aussi dans sa propre "inconscience!" conclut-il.

Les médecins vétérinaires en congrès 1980 se sont montrés vivement intéressés par cette question qui on rappellera le ravage des sulfamidés (antimicrobien utilisé en production porcine) en 1979 pour l'inconscience de quelques-uns, a déjà terni la dorure du blason de cette profession au Québec.

de l'installation ou une somme annuelle négociée, représentant sa perte annuelle de revenu brut occasionnée par la perte de surface cultivable. Et au prix du jour, si celui-ci se montre plus avantageux que la moyenne des prix et rendements des cinq années passées. Le taux annuel de compensation comprendra de plus un montant, tout aussi négociable, accordé pour servitude et effets adverses aux opérations culturales effectuées autour de ou des obstacles du champ.

La Loi albertaine des "droits de surface" permet vraisemblablement l'indemnisation de faire provision d'une clause légale permettant compensation annuelle et possibilité de révision périodique, afin de tenir compte des continus changements d'utilisation du sol agricole et des modes de production. En Alberta on cherchait l'équité véritable, avec provisions pour l'avenir? On l'aura obtenu, sans aucun doute.

M.A.

La RMA entend la double requête des Fédérations de producteurs de lait

procureurs des Fédérations qui devront attendre jusqu'à cette nouvelle date, la Régie devrait entendre alors l'avocat Turcot, de l'étude légale Paradis, qui argumentera en principe sur trois autres requêtes portant sur le rejet du projet d'un nouveau plan, sur l'opposition à une abrogation des plans existants et sur la mise en place d'une commission d'étude. Notons que la séance de jeudi dernier dut être ajournée à lundi en raison d'un fastidieux contre-interrogatoire de Me Turcot. Initialement, une seule journée avait été prévue par la Régie pour l'audition de la preuve et des plaidoiries.

Donc l'avocat Turcot s'est notamment appliqué le 3 juillet à décortiquer plusieurs heures durant divers articles des plans conjoints actuels, tentant de confronter ceux-ci avec le projet de plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec. Représentant du producteur laitier Charles Bilodeau, à la demande de qui une enquête est en cours dans une autre affaire instruite par la Régie, et porte-parole d'autres producteurs mécontents, Me Turcot a cherché à contredire le président de la FPLIQ, M. Jacques Boucher. Mais il n'aura réussi somme toute, de l'avis des observateurs présents, qu'à prolonger indûment le débat tout en soulevant l'ire des Fédérations requérantes et du président général de l'UPA. En dépit des protestations du procureur visant à empêcher que M. Pierre Gaudet n'intervienne, ce dernier a dénoncé sans ambages l'allure des audiences qu'il a qualifiée de "bouffonnerie" et de "parade". Fulminant, M. Gaudet devait ajouter que si les agriculteurs ont réussi à s'entendre en sortant les avocats du dossier, d'autres s'appliquent à tout remettre en cause.

Le second témoin appelé à déposer à la suite du président de la FPLIQ fut M. Charles Bilodeau. Celui-ci devait avouer, à la surprise générale, être d'accord avec plusieurs dispositions du plan conjoint projeté, quoique M. Bilodeau devait afficher certaines réser-

ves au chapitre des droits acquis. Mais le témoin s'est vite ravisé, une fois contre-interrogé par son propre procureur, pour déclarer tout aussi catégoriquement qu'il est en total désaccord avec ce même plan...

Par ailleurs, le Conseil de la Coopération laitière du Québec a présenté un mémoire appuyant les deux requêtes des Fédérations, alléguant qu'il y a de l'intérêt public de remplacer les plans actuels par une structure unique de mise en marché du lait.

Quant au Conseil de l'industrie laitière du Québec, malgré certaines réserves, il se déclare favorable en principe au nouveau plan conjoint. L'une de ses revendications à la Régie vise à se faire représenter au sein du futur Comité de concertation qui ne regrouperait, selon le projet actuel, que des représentants (six au total) désignés par les associations professionnelles.

**PUBLICATION GRATUITE
Dindon**

Un plan canadien de commercialisation: comment? pourquoi?

Pourquoi un plan de commercialisation du dindon au Canada? Comment fonctionne-t-il? Elaboration du plan national en 1973, méthode de fixation du prix payé au producteur, système des contingents, importations, exportations et information sur l'industrie du conditionnement: autant de questions auxquelles une brochure récemment publiée par la Fédération canadienne de l'agriculture apportera au producteur les réponses. On peut obtenir cette plaquette d'une trentaine de pages gratuitement en s'adressant à la FCA, 111 Sparks, Ottawa, K1P 5B5 ou en composant (613) 236-3633.

L'Association HEREFORD du Québec

organise la 3ième édition de la

VENTE "ELITE" HEREFORD

dans le cadre d'Expo-Québec, samedi le 30 août 1980
au Pavillon de la Jeunesse 4h30 P.M. (16h30)

BOVINS HEREFORD PUR-SANG DE QUALITÉ SUPÉRIEURE PROVENANT DES MEILLEURS ÉLEVEURS DU QUÉBEC

- Des certificats de semence de taureaux internationalement reconnus seront tirés au hasard après la vente parmi tous les acheteurs.
- LIVRAISON GRATUITE dans la province du Québec pour tous les animaux achetés lors de cet encan.

Pour de plus amples informations:

M. RÉAL FORTIN, secrétaire trésorier
Association Hereford du Québec
C.P. 7041, Québec, Qué. G1G 5E1
Téléphone: (418) 628-5559

- N.B.** — Le jugement des bovins Hereford inscrit dans le cadre d'Expo-Québec aura lieu le matin de la même journée à 8h30 A.M.
— Une présentation animale organisée par les membres juniors aura lieu vers 2h00 P.M.
— Une réception se tiendra après la vente.

ARTHUR BENNETT, encanteur
Sawyerville, Qué.

Téléphone: (819) 889-2272

En Alberta

On 'loue' l'espace pour les pylônes

"Le propriétaire d'une terre est privé de l'usage normal de la surface louée tant et aussi longtemps que dure la location de cette surface. Une compensation pour cette portion inutilisable de sa terre doit être établie sur une base annuelle. "Ainsi s'adresse-t-on au producteur agricole de l'Alberta quand il est question d'entente à la détermination des dommages indemnifiables, créés par des installations d'utilité publique sur sa propriété. En effet, depuis 1977, il n'est plus question "d'expropriation" mais bien de "compensation" sur base d'un taux annuel de location de surface. Et ça se négocie. Tous les quatre ans, au besoin.

En Alberta, un propriétaire de terre agricole, aux prises avec une structure hors-terre de transport hydro-électrique ou oléifère chez lui, a en fait le choix du type d'indemnisation qu'il jugera le plus approprié à son propre cas: un montant global et final l'année

7 SEMAINE AGRICOLE

Les Florales de 84 dans la ville de Québec

La ville de Québec a officiellement posé sa candidature pour la tenue des prochaines Florales internationales de 1984. Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a fait cette déclaration lors de son passage aux Florales internationales de Montréal à l'occasion de la journée de cette ville. M. Pelletier s'est dit confiant de voir sa ville choisie par la Commission internationale des expositions horticoles grâce à l'appui des paliers fédéral et provincial de gouvernement.

Grande vente Ayrshire à St-Hyacinthe

L'Association Ayrshire du Canada a tenu aux Encans de la ferme de St-Hyacinthe un encan de sujets de race qui a connu un vif succès. Les 44 bêtes mises en vente ont atteint un prix de vente moyen de 1957 \$. L'animal vendu au prix le plus élevé, Woodland View Maid, est une génisse ayant subi une transplantation embryonnaire. L'embryon a pour père Selwood Betty's Commander et pour mère Woodland View Dolmen's Polly Ex qui fut cinq fois championne canadienne et remporta des prix à plusieurs expositions. Les deux derniers records de "Polly" dépassaient 200% de BCA. "Maidy" fut consignée par S.A. Mount et Allan Barr de Brome, Québec et achetée par Helen et Russel Clark de Pouce Coupé en Colombie canadienne.

Les acheteurs venaient de toutes les provinces: six iront dans l'Ouest, trois aux Maritimes, un aux États-Unis et les autres au Québec et en Ontario. Les quinze vaches ont rapporté en moyenne 2193 \$; les dix-sept taures saillies, 2237 \$; les trois génisses d'un an, 1550 \$; et les neuf veaux 1172 \$. La vente de semence a atteint 7231 \$. La semence de Selwood Betty's Commander s'est vendue 215 \$ l'ampoule.

L'avenir de la production d'oeufs aux États-Unis

Les prévisions des experts américains pour les années 1980 n'ont rien de particulièrement original. On s'attend à ce que la crise de l'énergie entraîne une relocalisation des exploitations à proximité des régions productrices de céréales ou des marchés. On prévoit de même que d'ici cinq ans, peut-être, 50% des producteurs auront abandonné la production au profit des grandes entreprises.

Par contre, la consommation des oeufs par habitant devrait passer de 281 oeufs en 1979 à 312 en 1989. D'ici cinq ans, 50% des oeufs ainsi consommés devraient également l'être hors du foyer. En conséquence, la part des oeufs transformée devrait continuer de s'accroître. On peut s'attendre encore à une contestation grandissante de la part de ceux qui s'opposent à l'élevage en cage.

Quant aux races de pondeuses, elles devraient avoir à relever les défis suivants: une production accrue, un meilleur taux de conversion alimentaire, une capacité de survie accrue et une amélioration de qualité de la coquille. La prédiction la plus nouvelle aux États-Unis consiste à miser sur le fait qu'en 1990, six compagnies parviendront à imposer aux consommateurs américains six marques d'envergure nationale, comme c'est déjà le cas pour le poulet de grill et les dindons.

Subvention de \$939 450 à la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent

Le ministère de l'Expansion économique régionale a accordé une subvention de \$939 450 à la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent pour l'expansion de son établissement localisé à Rivière-Trois-Pistoles où l'on trans-

formera du lait évaporé. La réalisation de ce projet entraînera la création de 56 emplois et des investissements de près de \$3,2 millions.

La coopérative, regroupant environ 2 000 membres, entreprendra la production de lait évaporé puisqu'il existe une bonne demande pour ce produit contrairement à la poudre de lait écrémé qu'elle fabrique actuellement à Rivière-Trois-Pistoles. De plus, ce projet aura un impact positif sur la balance canadienne des paiements puisque la totalité de la production sera exportée.

Coopération canado-mexicaine en agriculture

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé la signature d'un protocole d'entente sur la coopération en agriculture avec le gouvernement du Mexique. Ce protocole d'entente est l'un des résultats de la récente visite au Canada du président Lopez-Portillo du Mexique.

Au cours de sa visite, M. Lopez-Portillo a dit souhaiter que le Canada devienne un partenaire important dans le développement de la production agricole mexicaine. Il a souligné que le Mexique avait prévu \$12 milliards dans le cadre de son programme quin-

quennal de développement rural et agricole.

On avait alors annoncé que les représentants des gouvernements mexicain et canadiens identifiaient des domaines spécifiques où la coopération agricole était possible.

Le protocole d'entente prévoit la création d'un comité conjoint canado-mexicain en vue d'élaborer des projets communs.

Le protocole d'entente souligne des domaines de coopération et prévoit l'échange de scientifiques et de spécialistes de l'agriculture; l'échange d'informations scientifiques, techniques et économiques; des projets de recherches conjoints et l'échange de matériel végétal.

Nouveaux règlements sur la brucellose aux États-Unis

Les modifications apportées aux États-Unis à la réglementation sur la brucellose faciliteront les exportations canadiennes de bovins vers ce pays.

La nouvelle réglementation présentée par le ministère de l'Agriculture des États-Unis, reconnaît les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de la Co-

lombie britannique comme régions exemptes de brucellose.

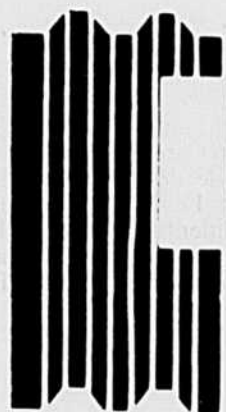
Les bovins qui seront expédiés des provinces de l'Atlantique et de la Colombie britannique aux États-Unis ne devront être accompagnés que d'un certificat attestant qu'ils proviennent d'une région reconnue exempte de brucellose et qu'ils ont réagi négativement à une épreuve anti-brucellique dans les 30 jours précédant leur entrée aux États-Unis.

Ce certificat doit être émis et endossé par un vétérinaire d'Agriculture Canada.

Les bestiaux exportés doivent provenir d'un troupeau d'une des régions reconnues exemptes de brucellose et doivent être expédiés directement de l'exploitation au point d'entrée, sans traverser aucune frontière provinciale. Le cas échéant, le véhicule servant à leur transport doit porter un scellé du Gouvernement canadien.

Les bovins expédiés aux États-Unis pour abattage immédiat ne sont pas touchés par ce nouveau règlement.

Quand les autres provinces canadiennes seront reconnues exemptes de brucellose, elles pourront exporter selon les mêmes conditions vers les États-Unis.

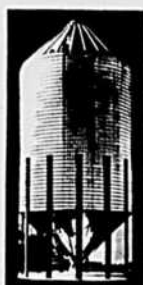


UN NOM À RETENIR...

PrefaBec inc.

Beloil (514) 467-3348 • Québec (418) 831-7620 • Sans frais: 1 (800) 361-7063

Venez nous rencontrer à l'Expo de St-Hyacinthe le 28 juillet 80



1 Capacité variant de 125 à 5000 pl. cu.



2 Des silos de qualité supérieure à des prix très compétitifs. Capacité de 1195 à 134160 boisseaux.



Jointes étanches. Le coupe-butyle est scellé sous pression dans chaque joint, puis renforcé de boutons de 3/8" de diamètre, bannissant l'humidité et les insectes.



Parois gauffrées. Les doubles ondulations accentuent la solidité, et empêchent le contenu de coller sur les parois. Panneaux galvanisés à zinc antirouille, formés avec précision pour bien s'ajuster.



Blocage d'avant-toit. Toiture et parois sont bien liées en un tout, permettant de remplir le silo au maximum (la pente du toit est la même que celle du contenu s'il est déversé par le centre).



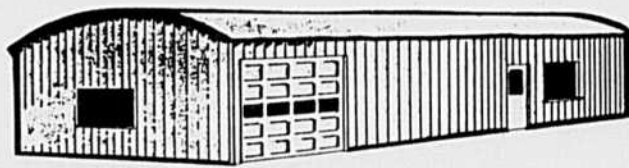
Raccord incurvé d'avant-toit. Maximum d'étanchéité, plus de solidité, plus de résistance au vent. Panneaux de toiture retenus solidement et à demeure par des boulons de 3/8" de diamètre.



3 TYPE VILLA: Idéal pour villa, garage, petit atelier, bureau, ou autres usages. Portée de 25 pieds.



4 VILLE ET CAMPAGNE: Robuste bâtiment à toutes fins, voué à bien des applications. Unités courantes de 25 et 35 pieds de largeur, avec hauteur du plafond de 10, 12 et 14 pieds, au choix.



5 BÂTIMENT CONVEXE: Pour fins d'entreposage, ou autres. Montage économique sans charpente. Largeur de 40 à 200' sans pilier. Autres bâtisses à toit plat jusqu'à 300 pieds.



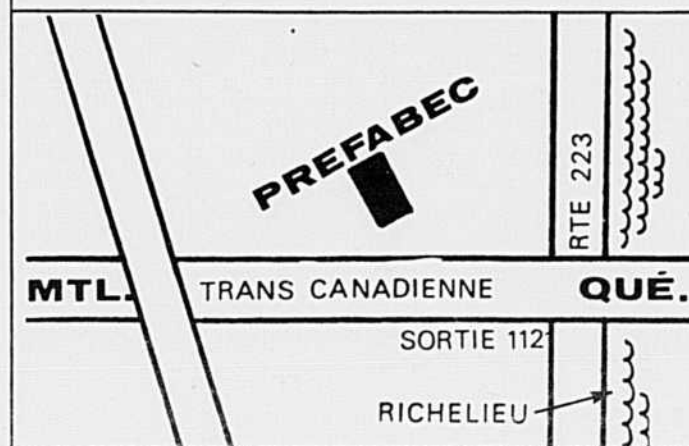
6 ENTREPÔT ÉCONOMIQUE: Pour la machinerie, les céréales et les légumes en vrac, pour matériaux et autres produits. Largeur: 38', 40', 51', 68'. Hauteur: 14', 17', 18', 23'.

Veillez me renseigner sur: ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____
CODE POSTAL _____ TÉL.: _____



PrefaBec inc.
1475 BOUL. DE L'INDUSTRIE
BELOIL, P.Q., J3G 4S5



NDLR — Nous reproduisons ci-dessous une nouvelle tranche des mémoires d'Albert Rioux, ex-président général de l'UCC, ex-sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation et l'un des co-fondateurs de La Terre de Chez Nous. "Je me souviens" constitue un ouvrage de grand intérêt, étant donné surtout que l'auteur fut un témoin privilégié et acteur de premier plan sur la scène agricole québécoise. Cette série inédite est publiée par tranches hebdomadaires.

Je me souviens

par Albert Rioux

18



Mises au point

À l'occasion du décès du sénateur Henri-C. Bois et du lieutenant-gouverneur Paul Comtois, des panégyristes ont attribué à ces deux personnages la rédaction de cette loi. Il est vrai qu'Henri-C. Bois m'a envoyé un mémoire préconisant l'organisation du crédit agricole par les caisses populaires. C'est aussi la solution que j'avais proposée dans le programme de l'École sociale populaire. J'ai changé d'idée après avoir consulté les dirigeants de ces institutions. Les caisses n'étaient pas assez nombreuses, n'avaient pas les capitaux, la compétence et les services indispensables à l'administration d'une entreprise de cette envergure. Seul un organisme d'État pouvant s'en charger. Les caisses populaires devaient par ailleurs rendre d'incalculables services aux cultivateurs en leur prêtant, à court et à moyen termes, les capitaux nécessaires à l'exploitation de leurs fermes.

Quant à Paul Comtois, il est arrivé en 1937, après l'adoption et la mise en marche de la loi. Il était directeur du Prêt agricole canadien pour le Québec quand le parti libéral prit le pouvoir en 1935. Au début de 1937, Antonio Elie, ministre d'État, vint m'exposer le cas de son électeur d'Yamaska dégoûté de son poste, relégué dans un petit bureau, sans secrétaire, sans travail assigné. Une situation intolérable pour un homme de sa trempe. Duplessis hésitait à confier des attributions importantes à un fonctionnaire venant du fédéral. Après en avoir conféré avec le notaire Poirier, nous avons suggéré de créer le nouveau poste de gérant pour Paul Comtois. C'était une fonction administrative dont il s'acquitta d'une façon remarquable. D'aucuns prétendirent qu'il en menait trop large et empiétait sur leurs plates-bandes. Paul Comtois oeuvra pendant vingt ans au Crédit agricole. Il resta en contact avec le comté de Nicolet-Yamaska où il avait été battu par une voix comme candidat conservateur en 1930. Il conserva sa ferme et resta maire de son village natal. En 1957, il prit sa revanche en devenant député.

Comment il devint représentant de la Reine

Quand j'allai le saluer à son bureau de ministre fédéral des Mines, Paul Comtois venait de prendre une décision cornélienne. Un haut fonctionnaire l'avait prié de signer une formule anglaise autorisant la publication d'un magnifique atlas rédigé en anglais par son ministère. Il repoussa la formule et exigea un atlas bilingue. On objecta le coût d'une telle entreprise:

— "Quel que soit le coût, je refuse un atlas unilingue."
— "Nous avons deux langues officielles". Les bureaucrates anglophones durent céder.

C'est à titre de ministre des Mines dans le cabinet Diefenbaker qu'il accompagne la reine, en 1958, de Sept-Îles à Shefferville, aller-retour en chemin de fer, et de Sept-Îles à Grande-Baie sur le Britannia. Je lui demandai:

— "De quoi avez-vous parlé durant toute cette randonnée?"
— "Surtout d'agriculture. La reine fut ravie d'apprendre que j'avais un troupeau de vaches Ayrshire, la race qu'elle élevait sur sa propre ferme. Il fut question de nos enfants, des us et coutumes du Québec, etc. La souveraine animait le dialogue avec une adresse consommée et dans un français impeccable".

La reine revint l'année suivante pour inaugurer la voie maritime du St-Laurent. Elle aborda le premier ministre en lui demandant des nouvelles du ministre des Mines dont elle loua la compétence, la distinction et la culture. De ce jour, Paul Comtois monta en flèche dans l'estime de Diefenbaker, qui ne prit plus une décision concernant le Québec sans le consulter. En 1961, le premier ministre ne fit que ratifier le choix de la reine en le nommant lieutenant-gouverneur.

Paul Comtois périt tragiquement dans l'incendie du Bois de Coulonges en 1966. Le Pavillon de la Faculté d'Agriculture de Laval porte son nom. Le haut poste qu'il a occupé lui vaut cet honneur postume. Il aurait été le premier à s'esclaffer quand un panégyriste lui décerna après sa mort les ti-

tres d'auteur de la loi du Crédit agricole et le père de l'agriculture du Québec. C'était un gentilhomme, un charmant causeur, un agronome compétent favorisé par les circonstances. Mais il ne se prenait pas pour un autre.

Les Caisses populaires

Mon admiration active pour les Caisses populaires remonte à plus de soixante ans. À l'âge de 15 ou 16 ans, j'ai assisté à une conférence du commandeur Desjardins, dans l'Église paroissiale, sur l'invitation du curé. La caisse populaire fondée dans l'enthousiasme de cette visite dut se liquider en 1921. Ressuscitée vers 1928 après plusieurs séances d'étude et avec un gérant qualifié, elle est aujourd'hui prospère.

Comme les autres évêques du Québec, Mgr Courchesne exigeait un cercle de l'UCC et une caisse populaire dans toutes ses paroisses rurales. Les curés furent au début les principaux propagandistes des deux mouvements. Dans leurs tournées de recrutement, les dirigeants de l'UCC préconisaient les caisses populaires. Ils suggéraient même qu'elles organisent un crédit agricole provincial, comme je l'avais proposé dans le programme de l'École sociale populaire. Nous avons changé d'opinion en discutant avec Cyrille Vaillancourt et le notaire Eugène Poirier. J'ai souvent rencontré ces deux sommités des caisses populaires et je n'ai jamais compris que des conflits personnels et des intrigues politiques aient causé la déplorable scission qui dure encore entre la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Sous-ministre de l'Agriculture, j'ai connu un Séraphin qui dépannait les fonctionnaires coincés par des créanciers, ou mal pris avant la réception de leur chèque: "Je vous prête \$20, vous me rendrez \$25 à la fin du mois". Ses taux d'intérêt variaient entre 50% et 500%. D'autres usuriers opéraient dans la plupart des ministères. J'ai coopéré avec le comité qui a fondé la caisse populaire des employés civils et j'ai obtenu l'autorisation de lui fournir gratuitement le local qu'elle a occupé une vingtaine d'années dans l'édifice de l'Agriculture.

En 1940, je fus l'un des directeurs fondateurs de la caisse populaire de St-Romuald, qui m'a délégué à un congrès général tenu à Lévis. Au cours de cette journée d'étude, j'ai soulevé une question qui n'était pas au programme. Après avoir félicité les caisses populaires qui protégeaient leurs prêts par des assurances, j'ai vivement déploré que les primes soient payées à des courtiers de compagnies anglo-saxonnes. Les caisses populaires ont réalisé un succès phénoménal par la coopération d'épargne et de crédit. N'obtiendraient-elles pas un aussi merveilleux résultat en lançant des mutuelles d'assurance? Pourquoi abandonner ce secteur vital à des firmes étrangères? Les applaudissements de l'auditoire prouvèrent que j'avais frappé un coup de circuit.

Les voisins de Cyrille Vaillancourt, qui présidait le congrès, l'entendirent murmurer: "Maudit Rioux"! Je n'avais pourtant pas précisé que son frère, Émile Vaillancourt, était le courtier d'assurances favori des caisses populaires. Les petites causes produisent parfois de grands effets. On m'a souvent répété que mon intervention a déclenché la fondation de la Mutuelle d'assurances générales dont l'actif dépasse les quatre-vingt-trois millions et la Mutuelle d'assurance-vie qui compte plus de \$4 milliards en vigueur. Depuis, le Mouvement Desjardins a acquis deux autres institutions d'assurances, fondé des sociétés de fiducie, de développement commercial et industriel, de formation coopérative et professionnelle.

Le président Alfred Rouleau estime à plus de \$10 milliards l'actif consolidé du Mouvement Desjardins à la fin de 1979. Les caisses populaires, qui comptent 3,500,000 membres, administrent le tiers de l'épargne des particuliers au Québec et leur rythme de croissance annuel se maintient depuis plusieurs années à un taux supérieur à 20%. En contrôlant Culinar, le Mouvement Desjardins entend jouer un rôle important dans les industries agro-alimentaires. Il étudie les moyens de relancer les coopératives dans tous les secteurs de l'économie. Il est, après l'État, notre plus puissant levier de développement économique, social et culturel.

Des trucs pour manger moins et mieux

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, vient de rendre publics neuf nouveaux dépliants qui portent sur l'alimentation et sur la consommation d'eau et d'alcool. Monsieur Lazure a tenu à préciser que ces dépliants ont été élaborés en tenant compte des besoins de la population, besoins identifiés par un sondage réalisé par le Service des études sociales de son ministère au printemps 1979. En effet, 60,4% des répondants avaient

alors indiqué qu'on ne diffusait pas assez d'information sur les bonnes façons de se nourrir et qu'ils désiraient, pour combler ce manque, recevoir avant tout des conseils pratiques.

Ces neuf nouveaux dépliants viennent donc compléter l'information véhiculée dans les messages télévisés en donnant au public des moyens pratiques pour appliquer les principes d'une saine alimentation. Il faut noter que ces dépliants ont été conçus avec la collaboration d'un grand nombre de diététistes qui oeuvrent dans les réseaux des Affaires sociales et de l'Éducation.

Les sujets traités sont très variés et les titres l'illustrent bien:

- Est-ce vrai qu'une banane vaut un steak? Cette croyance populaire ainsi que 12 autres sont démystifiées.
- Goûtez! Des idées de collations-santé pour les jeunes.
- L'eau à la bouche A-t-on vraiment besoin de boire de l'eau?
- Inspiration pour le petit déjeuner Des idées de petit déjeuner pour les adolescentes qui sautent souvent ce repas.
- Laissez-vous prendre au jus Comment organiser une soirée sans noyer ses invités dans la bière et l'alcool.
- Coupez le sucre Où se trouve le sucre pour qu'on en consomme en si grande quantité?

— Quand la faim vous travaille Ce dépliant s'adresse aux travailleurs peu soucieux de leur alimentation.

— Trucs pour manger moins Ce dépliant identifie différents types de mangeurs et leur donne des suggestions pour modifier leur comportement alimentaire.

Ces dépliants, disponibles en français et en anglais, sont distribués dans les cantines-santé et les établissements du réseau des Affaires sociales. On peut aussi les obtenir en écrivant à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires sociales
Direction des communications
845, av. Joffe, 2^e étage
Québec G1S 3L8.

Des familles d'accueil témoignent

Beaucoup d'observations ou d'analyses pourraient être faites sur les familles d'accueil, mais rien ne vaut le témoignage de ces parents qui ont vécu et vivent encore l'expérience exceptionnelle d'être une famille d'accueil. Deux de ces familles rendent compte de leur expérience dans les articles qui suivent.

On n'est pas une famille d'accueil pour l'argent

par Vital Munger

On sait qu'il n'est pas facile d'accueillir chez-soi, pendant un certain temps, un adolescent aux prises avec des problèmes émotifs, psycho-sociaux ou physiques. Certaines familles ont accepté de consacrer leur cœur et leur temps au développement de ces adolescents en difficulté. C'est le cas de madame Tremblay d'Alma, mère de trois enfants, qui a accepté avec son mari d'accueillir chez elle une adolescente aux prises avec des problèmes auditifs. Madame Tremblay nous parle de cette expérience qui dure depuis plusieurs années.

«Au début, raconte madame Tremblay, je l'ai prise pour faire plaisir à ma fille qui voulait une sœur. Je ne pouvais plus avoir d'enfants. Après, je me suis rendue compte que ça me faisait autant plaisir».

Un foyer

Par la suite, pendant quatre ans, madame Tremblay devait également héberger une autre fille qui est partie à l'âge de neuf ans. Dernièrement, elle devait offrir son foyer pendant quinze jours à un handicapé physique.

On s'interroge naturellement sur l'effet que produit, dans la famille, l'arrivée d'une nouvelle personne. «J'aime beaucoup les enfants, explique madame Tremblay. Je désirais en avoir beaucoup. Pour moi, c'est un moyen de grossir ma famille et j'en suis comblée». Parlant de celle qui vit chez elle depuis six ans, elle affirme: «Elle est entrée immédiatement dans la famille. Mes garçons jouent avec elle comme si c'était leur sœur; ma fille aussi. Mon mari ne fait aucune différence. Ce n'est pas une étrangère. Elle est comme ma fille».

Le contexte

La jeune fille qui demeure chez madame Tremblay souffre de problèmes auditifs. Mais, pour madame Tremblay, ce n'est pas un obstacle. «Quand on lui parle, dit-elle, on ne s'aperçoit de rien. Elle nous comprend très bien». Pour sa part, madame Tremblay a participé à un stage de formation d'une journée pour apprendre à communiquer. La jeune fille a appris à lire sur les lèvres et elle peut articuler des mots pour se faire comprendre assez facilement.

«Elle ne parle pas avec des signes souligne madame Tremblay. On a d'ailleurs développé des petits trucs pour faciliter les communications».

«J'ai beaucoup de collaboration de la part de ses parents, mentionne madame Tremblay. En effet, pendant la saison des vacances, la jeune fille retourne chez ses parents. Ces derniers doivent donc voir à poursuivre le travail accompli».

Du côté du Service social, elle déclare être en mesure d'avoir de l'aide dès que le besoin s'en fait sentir. «Ils sont toujours prêts à nous aider», dit-elle.

Est-ce que cela lui demande beaucoup d'efforts? Non, répond madame Tremblay. Il s'agit de dire: Je veux. Ce n'est pas plus fatigant. Quand elle ne va pas à l'école, elle m'aide dans la maison. Elle fait même des gâteaux».

On sait que le Service social paie des indemnités aux familles qui hébergent des enfants. Souvent, on entend dire que certains le font uniquement pour l'argent. À cela, madame Tremblay répond: «Il ne faut pas penser à prendre des enfants pour l'argent. Il

faut tout d'abord beaucoup aimer les enfants. Avec le coût de la vie, c'est impossible de faire de gros profits. Moi, l'argent, ce n'était pas mon but».

Il se développe donc un attachement entre la famille d'accueil et l'enfant. Un

jour, cependant, l'enfant devra partir. Face à cette éventualité, madame Tremblay dit: «Je me dis qu'elle va partir comme les miens vont partir un jour. C'est un peu la même chose».

Pour madame Tremblay, l'expérience est donc très

positive. Elle conclut: «J'avais toujours cru que mes enfants étaient égoïstes. Mais, ils m'ont aidé beaucoup et je les avais mal jugés». Elle estime que cette expérience a beaucoup apporté à tous les membres de la famille.

Une expérience qui ne finit jamais

par Christiane Laforge

Devenir une famille d'accueil est une expérience qui ne finit jamais. Madame Claude Lajoie de Bagotville a déjà accueilli seize enfants et adolescents et elle ne voit pas comment il lui sera possible un jour de fermer la porte à ces jeunes sans foyer.

Quand un enfant s'en va, toute la maison est vide, et ce vide, la famille le supporte mal. Il faut tout de suite le combler.

La famille Lajoie, qui a quatre enfants de 14 à 20 ans, héberge également 3 adolescents.

Devenir une famille d'accueil

Ça se fait parfois de façon tout à fait anodine. On devient famille d'accueil, parce qu'on a pris l'habitude de garder des enfants de parents ou de voisins et qu'un jour ce goût d'être entouré d'enfants incite la famille à s'engager encore plus.

En accueillant des adolescents, madame Lajoie n'ignore pas qu'elle ouvre la porte à des êtres marqués par une expérience pénible, que l'âge est difficile, et qu'en plus ils seront partagés entre leur famille d'accueil et la famille naturelle. Pour surmonter tout cela, il faudra de la diplomatie, de la compréhension, de la patience. Et surtout, surtout de l'amour.

«Quand tu es mère, que tu as un cœur de mère, tu t'attaches à ces enfants. Il faut les aimer, sans ça rien n'est possible». Le jeune pensionnaire peut mettre des mois avant de s'ouvrir, avant de répondre à l'affection qui lui est donnée. Il arrive également qu'une relation affective demeure impossible entre la famille et l'adolescent. Il vaut mieux alors ne pas persévérer, donner une chance à l'enfant de trouver un foyer qui corresponde mieux à ce qu'il souhaite.

Sur les seize expériences vécues par la famille Lajoie, il n'y a pas eu trop de difficultés et...un seul échec, qui a laissé ses blessures. L'attachement envers l'adolescent est profond; cet attachement inévitable ne va pas sans causer certains problèmes, car

la plupart des jeunes partent après quelques années. Ce départ constitue la plus grande difficulté que rencontre la famille d'accueil; à chaque fois suit un grand vide qui demande à être comblé.

«Heureusement, de dire madame Lajoie, ils n'oublient pas leur mon oncle et leur ma tante; ils téléphonent, écrivent, reviennent voir ceux qui leur ont donné quelques années de vie familiale».

Quand un jeune vit assez longtemps dans une famille d'accueil, il finit par la considérer comme sa vraie famille. Il y tient et se demande ce qui pourrait lui arriver si un des deux parents venait à mourir. Quand certains approchent de leur majorité, ils se demandent s'ils seront obligés de partir ou s'ils pourront rester. Ma jeune fille de 16 ans nous a posé la question: comment pourrions-nous lui dire de partir? Nous, on voudrait toujours les garder tous.

L'autre famille

Certains adolescents ont été retirés de leur famille en raison de divers problèmes vécus par les parents. Quoi qu'il en soit, la famille d'accueil ne doit jamais porter de jugement sur les parents naturels, jamais désapprouver leur attitude devant l'enfant.

Les voisins

Le comportement des voisins vis-à-vis les adolescents placés est égal à celui envers les enfants de la famille. Pas de discrimination.

«En fait, l'attitude négative est plutôt orientée vers la famille d'accueil, alors que

les préjugés apparaissent dans des remarques apparemment anodines. Ils vont nous dire que c'est facile d'avoir de beaux meubles puisque l'on a des pensionnaires ou encore que je ne dois pas avoir beaucoup de ménage à faire puisque j'ai des jeunes filles chez moi; ils ne savent pas combien nous recevons par enfant et ils oublient que ces jeunes partent à l'école le matin et ne sont pas à mon service».

La meilleure réponse que madame Lajoie a pu leur donner, c'est de leur suggérer de vivre l'expérience. Certains l'ont fait et ont compris. L'appât du gain ne saurait être la motivation d'une famille d'accueil. Les besoins de l'enfant dépassent largement l'allocation allouée.

Dans un centre d'accueil, une personne qui s'occupe des adolescents reçoit un salaire; le service rendu par la famille d'accueil - un service permanent de 24 heures sur 24 - est gratuit. «Je ne me souviens plus à quand remonte ma dernière nuit de sommeil où je n'ai pas eu à me lever».

Finalement, tout ce qui reste de l'expérience, c'est l'attachement réciproque, la relation humaine vécue et réussie. C'est aussi la vie familiale, élargie et prioritaire. «On croit donner à un jeune une famille et l'on s'aperçoit que c'est la famille qui s'agrandit d'une personne de plus». Et pour madame Lajoie, il n'y a qu'une seule explication à cela: «C'est l'amour de l'enfant, de l'adolescent, le besoin de se donner, peut-être parce qu'ils sont la vie».



Le courrier de Marie-Josée

*"J'ai trop d'orgueil pour
quêter son amour..."*

Q/ Je suis une épouse de commerçant. J'ai 37 ans. Mon mari en a 42. Je suis mariée depuis 15 ans et j'ai 3 enfants. J'aurais, semble-t-il, tout pour être heureuse. Mais je ne le suis plus. Mon mari avait décidé, il y a quelques années, que nous avions assez d'enfants. Avec nos revenus, 3, c'était suffisant. Voilà que je me retrouve enceinte à nouveau. Et mon mari semble m'en vouloir, sans me le dire. Son attitude a changé. Autrefois, quand je me retrouvais enceinte, il était plein de prévenances. Maintenant, il s'occupe de moi, quand ça fait son affaire. Il se tourne le dos et s'endort comme un prince.

Je manque d'affection et c'est une période où j'en aurais tant besoin. Je ne suis qu'une servante. Je sens des douleurs la nuit et ne dors que 4 ou 5 heures. Toutes sortes d'idées me trottent alors dans la tête. Si mon mari s'aperçoit que j'ai pleuré, il me demande si je suis malade. Comme je lui réponds non, il ne cherche pas à en savoir plus long, comme il le faisait autrefois. Il faudrait que je parle de ces problèmes-là, avec lui. Je n'en ai pas le courage. Je suis certaine qu'il rirait de moi. Ce qui serait encore pire, j'ai trop d'orgueil pour quêter son amour. Je ne suis pas habituée à ça, c'est toujours lui qui a fait les premiers pas. C'est pour cela que je trouve son attitude étrange. Parfois je me demande s'il n'aurait pas des vues sur d'autres femmes. Son métier l'oblige à voir beaucoup de femmes dans sa journée. Est-ce qu'un homme peut, après tant d'années de mariage, devenir aussi indifférent, tout à coup. Depuis quelques années, je notais un peu d'indifférence sur le plan conjugal, il prétendait que c'était parce qu'il était fatigué.

Dans sa famille, il n'y a pas de "courageux", mais des fois, cela en prend un. Son attitude n'a pas changé envers les enfants, il est bon. Nous ne manquons de rien. Mais mes inquiétudes me tourmentent et j'ai peur de ne pouvoir mener à bien ma grossesse. La vie est parfois compliquée. Je me sens bouleversée, s'il vous plaît, aidez-moi.

Petite maman des Laurentides.

R/ Vous êtes un exemple typique de ce que les hommes reprochent le plus aux femmes: la dissimulation. Vous vous rongez intérieurement, vous supposez toutes sortes de calamités et quand votre mari fait une tentative timide pour savoir pourquoi vous pleurez, vous ne voulez pas lui répondre. Il est normal que vous soyez bouleversée et un peu désorientée par cette grossesse imprévue. Votre état de santé vous rend hypersensible, je suis convaincue que la moitié de vos inquiétudes ne sont guère fondées.

Avez-vous songé un instant que votre mari peut lui aussi, se sentir un peu tourmenté par la venue d'une nouvelle bouche au foyer. Un enfant, c'est dur pour la femme qui doit le porter et l'élever, mais c'est dur aussi pour l'homme qui doit assumer la responsabilité de le faire "vivre". Votre mari n'a pas un sixième sens pour deviner ce qui se passe dans votre tête et votre cœur. Abandonnez-vous donc à lui, en toute confiance, mettant de côté ce faux orgueil qui vous brise. Vous retrouverez dans ses bras l'affection dont vous semblez tant manquer. Parlez-lui uniquement de vos inquiétudes, à propos de l'enfant et sa réaction vis-à-vis cette naissance. Laissez de côté une jalousie naissante qui ne repose sur rien de sérieux. Ce n'est pas le nombre de femmes qu'il rencontre dans une journée qui peut l'impressionner. Dans ce domaine-là, la quantité est souvent une sauvegarde plus qu'une embûche...

Pourquoi les femmes ne feraient-elles pas les premiers pas vis-à-vis de leurs époux? Dans l'amour, on a toujours prétendu que le rôle de la femme était uniquement passif. On sait très bien maintenant que cela ne se vérifie pas toujours. Soyez à votre tour habilement agressive, sans trop cependant exiger de votre compagnon de vie qui commence à sentir lui aussi "le poids du jour et de la chaleur..." Vous avez tout pour être heureuse, sauf que vous ne savez pas mettre une bride à votre imagination. Parlez de votre mauvais état général à votre médecin. Il trouvera probablement le calmant physique pour vos malaises. Pour les tourments de l'âme, faites-vous confiance et retrouvez confiance en votre mari. S'il fallait que tous les hommes un peu froids et indifférents vis-à-vis leur épouse soient des "courageux", on manquerait de gibier pour satisfaire leurs jambes trop fringantes. Quand on s'aime vraiment, on ne calcule pas ses pas. Que ce soit les premiers, les seconds ou les centièmes. L'amour ne sait pas compter. Vous l'avez un peu appris vous-même. Heureuse maternité.

Marie-Josée

LES GARS SONT-ILS TOUS PAREILS?

Q/D'après-moi, tous les gars que je connais ne sortent avec les filles que pour s'amuser.

briser leur réputation ou les abaisser. Sont-ils tous hypocrites et indiscrets? S'il se passe la moindre chose entre un couple, tous les gars le savent. Au

moins, s'ils disaient la vérité. Mais quand l'histoire arrive au bout, ce n'est plus la même chose du tout. Pourquoi y a-t-il tant de putains (excusez l'expression)? Si ce n'est partiellement la faute des gars. Ils en sont en quelque sorte responsables. Les filles se sont pas les seules à blâmer, mais le mépris est pour elles seules. Je suis d'accord que parmi les filles, on en rencontre des "tannantes"... Mais plusieurs filles naïves facilement influençables sont corrompues par ces démons. Mais ensuite ces mêmes corrupteurs ne tiennent pas à épouser les filles qu'ils ont séduites. Ils épouseront ce qu'ils n'ont pas mérité: ils donneront du flétri pour de l'intact. Si une fille a le malheur d'avoir un enfant, on la méprise, on la pointe du doigt. Elle est rejetée, tandis que le garçon, le cruel, pour lui tout passe inaperçu.

Il n'est pas souvent assez mature pour prendre ses responsabilités. C'est celui-là qui rit le plus fort! Le plaisir a été pour les deux, mais le déshonneur, c'est la fille qui doit le porter toute seule. Je trouve ça vraiment injuste. Les filles donnent leur cœur à des boureaux, pour en tirer du mépris. Il peut y avoir des malchances, quand des couples s'aiment vraiment aussi. Mais je ne parle pas de ces cas. Si le chapeau fait à quelqu'un, qu'il se le cale comme il faut sur les oreilles!

Comment agir avec les gars? S'ils ont pu avoir quelque chose d'une fille, ils s'en vantent publiquement: ce sont des filles de rien!... S'ils n'ont rien obtenu, alors ce ne sont que des blocs de glace, des "stuck-up", des "chickens"!... Je ne sais comment agir avec eux. On va me dire, restez dans le juste milieu... mais ce n'est pas souvent facile. J'aimerais avoir l'opinion des gars là-dessus."

Merci de votre opinion catégorique, vous avez la parole, Messieurs.

PETITE ÉLOÏSE: Il n'y a rien dans votre histoire qui me dise rien qui vaille. Vous avez plus qu'une tendance à la jalousie. Votre ami se comporte d'une drôle de façon et vous aussi. Vous semblez manquer passablement de sérieux dans vos propos et vos attitudes. Je ne puis rien décider des sentiments de votre ami pour vous ou pour sa belle-soeur. Essayez donc de demeurer quelque temps, sans le rencontrer. Vous parviendrez à voir plus clair en vous. Vous n'avez rien à gagner à vous montrer jalouse, même si vous aviez des raisons de l'être. Soyez plus digne et plus fine que ça. Soyez sur vos gardes à propos de ce garçon. Vous l'aimez tellement, que vous êtes prête à faire des folies pour le conserver. En vaut-il la peine? Réfléchissez bien et observez-le avec quand même plus de détachement, si vous en êtes encore capable.

PREMIER MOIS DE 1980:

Tous ces renseignements d'ordre financier que vous me demandez, vous pourriez les obtenir beaucoup plus justement de votre gérant de caisse populaire. C'est lui qui connaît les conditions du contrat que vous avez signé. Habituellement, on gagne toujours à rembourser ses dettes le plus vite possible et on sauve ainsi de l'intérêt. Pour ce qui est de savoir si vous avez droit à une partie du montant de la vente de la maison de votre mari, proportion-



Doigts agiles, cœurs légers

7528 — Une jolie dentelle crochétée pour donner de la personnalité à la tenue la plus simple. Tailles 8-10, 12-14. Prix: \$1.75.

4645 — Robe-soie du plus joli effet. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. Prix: \$1.75.

7359 — C'est l'été qu'on prépare l'hiver. Étoiles crochétées pour l'arbre de Noël ou pour enjoliver napperons et coussins. Prix: \$1.75.

Adressez vos commandes à la Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

nellement au montant que vous auriez personnellement versé dessus, tout dépend de la sorte de contrat de mariage que vous avez. Encore là, je ne puis entrer dans des précisions et des cas particuliers qui relèvent des hommes de loi. Même chose pour ce qui est de la loi de l'aide sociale. Il y a tellement de facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte, qu'on ne peut s'aventurer à donner de règle générale ainsi par la voie du courrier. Vous avez tout intérêt à soumettre votre cas à un responsable dans votre région.

BEAU COQ: PATTES DROITES

Q/ Une de vos correspondantes demandait comment empêcher les coqs d'avoir les pattes croches. Je dirais que le seul remède que j'utilise à tous les printemps c'est bien simple, c'est d'avoir la précaution de toujours garder le plancher du poulailler bien au sec, sans aucune humidité dans la bâtisse et de ne pas envoyer les coqs dehors trop jeunes et d'avoir un enclos bien ensoleillé. Il ne faut pas les laisser coucher à l'extérieur. Ainsi on a de bons résultats, pour ma part, je n'ai aucun problème.

Mme de Papineauville

R/ Merci chère madame. J'imagine aussi qu'il doit y avoir moyen aussi d'ajouter du calcium à la ration alimentaire, comme on fait pour les êtres humains. Il me semble me souvenir que l'on donnait des coquilles d'oeufs écrasées aux volailles dans mon enfance... à moins que je ne radote. Nous renseigner s.v.p.

JE M'ENFONCE

Q/ J'ai 24 ans, fille de cultivateur; je m'adresse à vous par suite d'une très mauvaise expérience. Je m'enfonce dans le trou noir de la "non-confiance" envers les gars. Et comme je ne veux pas

y sombrer à jamais — car je sais qu'il existe encore de bons gars, mais où? — j'aimerais que vous publiiez mon petit message. Comme j'adore écrire, j'ai pensé que le meilleur remède pour moi serait la correspondance. Correspondre avec quelqu'un de bien qui a les 2 qualités suivantes: franchise et honnêteté. Ce serait un échange d'idées.

Bijoux

R/ Voilà chère amie, votre message est fait. Comme d'habitude je vous enverrai les lettres qui parviendront pour vous.

FLEUR DE MANDARINE: Il ne faut pas vous empresser de conclure que vous ne sauriez être heureuse plus tard, parce que vous dites ne pas aimer votre père. Pourquoi le détestez-vous? Il aurait été intéressant de le découvrir. Souvent les adolescents se font des imaginations vis-à-vis les attitudes de leurs parents. Vous êtes raisonnable de croire que vous avez avantage à attendre avant de fréquenter les garçons. Ne vous tracassez pas inutilement pour votre bonheur futur. Ce qui compte c'est que vous soyez raisonnablement heureuse actuellement. C'est aujourd'hui que vous devez vivre et prendre conscience de tout ce que vous possédez et pouvez exploiter.

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adressez vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTREAL H2L 2P2

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

UNE HISTOIRE PAS PIRE...

Il nous arrive de découvrir de grandes vérités quand on ne les cherche pas. Ainsi je lisais récemment que ce qui donne son sens à la vie c'est la conviction profonde que l'on a de sa brièveté et de l'inéluctabilité de sa fin. Si on savait que ça va durer toujours, on ne se presserait pas, on dirait: "Je ferai ça plus tard..." Et rien n'irait en nous et autour de nous.

Ce qui donne un sens aux voyages, c'est aussi l'imminence de leur fin. Quand on n'a que 15 jours en Europe, on veut tout voir, tout entendre. On s'impose des journées qui nous éreinteraient en d'autres circonstances. Si quelqu'un me disait: "aujourd'hui tu vas faire 20 km à pied et visiter 7 églises et 3 musées," je crierais "Au fou". Et pourtant, je me conduis ainsi du moment que je suis de l'autre côté de la planète. Et j'aime ça et je ne me plains pas. Parce que je choisis moi-même ma punition.

SOLUTION DU 3 JUILLET

R	E	M	O	U	L	A	G	E	S	B
H	U	M	U	S	P	A	T	A	T	E
U	N	B	D	I	U	R	N	A	L	
B	U	G	L	E	O	L	E	I	N	E
A	Q	U	I	C	O	L	E	E	D	
R	U	E	H	G	R	U	R	A	L	
B	E	R	G	E	R	I	E	R	E	
E	E	L	L	E	Z	N	D	U		
E	T	A	L	T	S	P	I	C		
C	C	N	E	F	L	E	I	S	O	
O	R	G	E	E	R	A	P	E	S	
Q	U	E	G	R	E	G	A	I	R	E

Catapultée du côté est de l'Atlantique pour un congrès de journalisme agricole à Hambourg, en Allemagne du Nord, je n'ai pu malheureusement suivre au pas la programmation d'été du canal 10, les reprises de Radio-Canada ou les documentaires de Radio-Québec.

"J'ai été dans les vues" comme on dit, pas devant. Ce que j'en rapporte au premier survol: une impression d'ordre et de richesse qui saute aux yeux dans l'Allemagne du Nord un peu austère et puritaine, mais attachée aux vertus de la discipline, du travail et du respect de l'horaire. Je n'ai pas eu le temps ou le goût de regarder la télévision allemande. Le seul coup d'oeil que j'ai donné au petit écran ce fut au Luxembourg pour voir apparaître notre Premier Ministre Trudeau et son dauphin Justin. On pensera ce qu'on voudra de ses idées, mais comme cet homme a de la présence et du charisme à la télévision. Après de lui, même Valéry Giscard d'Estaing a l'air quelconque. Inutile de dire que le Chancelier Schmidt a l'air boudiné et Mme Thatcher "plus tas de chair" que jamais comme le disent ignoblement d'ailleurs les Français. Calambour immonde que je ne répéterais jamais...

Pierre Trudeau c'est un drapeau pour le Canada. Il pète au vent et il claque. Avez-vous remarqué qu'il a parfois le sourire de Charlie Chaplin? Cela m'a frappée une fois de

plus lorsque de retour sur le sol qui a vu naître les vaches de mon père j'ai chanté "O Canada" mardi dernier devant ma petite télévision canadienne faite au Japon.

Comment en sommes-nous venus tous ensemble à devoir nous cacher pour chanter "O Canada" et à devoir nous faire pardonner de dire que nous continuons d'aimer ce que nous avons toujours pris pour notre hymne national. J'avais cette innocence à 6 ans et je continue encore de l'avoir.

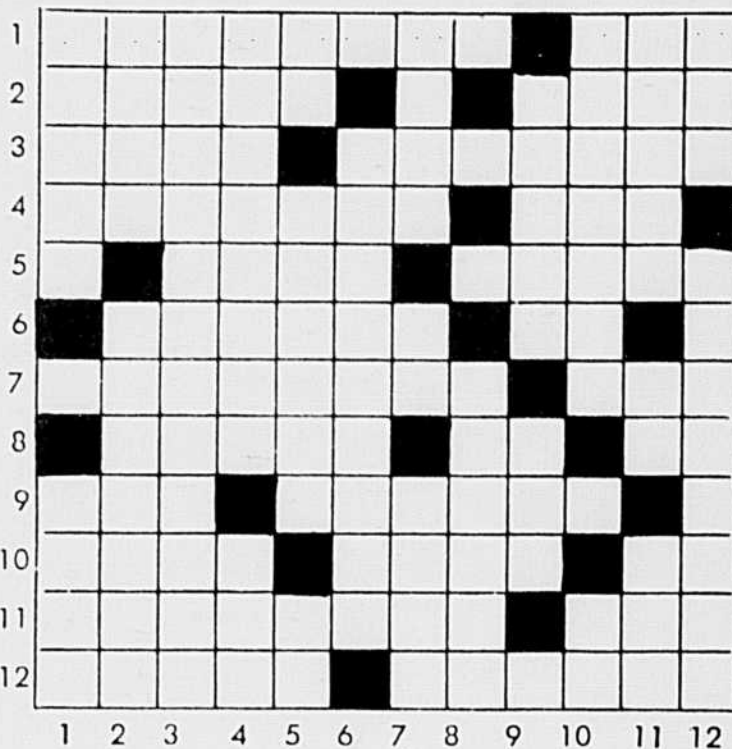
Je vais finir par croire que c'est vrai qu'une certaine façon de concevoir la politique a quelque chose qui salit tout. Que actuellement ceux qui sont en poste à Ottawa croient de bonne guerre pour museler une certaine voix au Québec de rendre officiel ce qui d'ailleurs l'était d'ailleurs déjà dans nos coeurs n'enlève rien à la valeur intrinsèque de notre "O Canada". Et ceux qui au Québec croient à plus de pouvoirs pour leurs semblables, ce qui est louable et légitime, ne doivent pas essayer de ternir ce qui fut et ce qui reste beau. En dépit de toutes les stratégies, de quelque côté de la barrière qu'elles viennent, les paroles de Basile Routhier sur un air de Calixa Lavallée, quand on les entend dans un coin reculé du monde, ça évoque les Laurentides, autant que les Rocheuses et le rang en arrière de la grange chez nous, tout autant que les collines d'Ottawa.

Vous vous souvenez de la célèbre dictée que le Frère Untel avait donné à ses élèves de 14 ans et qui consistait à écrire le "O Canada." Cela avait donné il y a 15 ans quelque chose comme: "Ton histoire est une des pas pires... et cavaleur de foi tremblée..." Ça c'est nous autres. Avec tous nos défauts. Et avec tous nos espoirs.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORizontalement

- 1 - Porc, cochon. - Nom usuel du thymus du veau.
- 2 - Grappe de fleurs mauves ou blanches. - Corps simple, de numéro atomique 53.
- 3 - Vin. - Récolte des céréales.
- 4 - Arbuste de la famille des rhamnacees. - Sorte d'oignon.
- 5 - Mois de l'année. - Trier du néant.
- 6 - Course ouverte à tous les chevaux. - Droit.
- 7 - Annonce, déclare. - Pièce de la charrie.
- 8 - Qui n'existe que dans l'imagination. - Cadmium. - Cobalt.
- 9 - Durée de la vie. - Rigole que fait dans la terre le soc de la charrue.
- 10 - Inscription sur la croix de Jésus. - Ville de l'Asie Mineure. Platin.
- 11 - Rancune. - Personne sotte.
- 12 - Palmier. - Bouger.

VERTICALEMENT

- 1 - Jeune végétal nouvellement planté ou propre à être planté. - Nid des oiseaux de proie.
- 2 - Rivière du nord de la France. - Élan.
- 3 - Très moderne.
- 4 - Campanule que l'on mange en salade. - Pas ailleurs.
- 5 - Caesium. - Raccorder avec du plâtre pour remplir un joint entre un toit et un mur. - Charpente du corps humain.
- 6 - Système de solidarité à base d'entraide mutuelle.
- 7 - Petit de l'âne. - Deux mille. - À eux.
- 8 - Commencer à paraître.
- 9 - Chamois des Pyrénées. - Revers.
- 10 - Arbrisseaux épineux de la famille des rosacées. - Marque l'alternative.
- 11 - Statue représentant une divinité et exposée à l'adoration. - Du dialecte provençal. - Personne bavarde.
- 12 - Unité monétaire d'Extrême-Orient. - Faire une récolte.

FILMS À LA TÉLÉ

SEMAINE DU
12 AU 19 JUILLET 1980

Explication: Les chiffres placés après le titre réfèrent à la valeur artistique: (4) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: E - enfants; A - adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

SAMEDI, 12 JUILLET
20h00 — LE SKIEUR DE L'EVEREST (The Man Who Skied Down Everest) (5) — Jap. 1971. Documentaire de L. Zentgraf. - En 1970, un champion de ski japonais entreprend une expédition qui doit lui permettre de descendre les pentes du Mont Everest dans les Himalayas.

DIMANCHE, 13 JUILLET
15h30 — PRENDRE L'OSEILLE ET TIRE-TOI (Take the Money and Run) (4) — E.U. 1969. Comédie réalisée et interprétée par Woody Allen et Janet Margolin et Marcel Hillaire. - Les mésaventures d'un criminel manqué et ses démêlés avec la justice.

LUNDI, 14 JUILLET
14h30 — LE DON JEAN DE L'ANTIQUE (The Great Lover) (5) — E.U. 1949. Comédie de A. Hall avec Bob Hope, Rhonda Fleming et Roland Young. - À bord d'un paquebot, un chef scout naïf découvre les plans d'un escroc.

20h30 — DES IMMORTELS POUR MADAME (The Immortals) (5) — Fr. 1979. Drame policier de P. Siegrist avec Michel Constantin, Catherine Rouvel et Alain Libolt. - En Grèce, un ancien traître devenu restaurateur tente de se débarrasser du cadavre d'une serveuse.

MARDI, 15 JUILLET
14h30 — LA CASTIGLIONE (5) — Fr. 1954. Drame historique de G. Combret avec Paul Meurisse, Yvonne de Carlo et Georges Marchal. - La comtesse de Castiglione reçoit pour mission d'intéresser Napoléon III au sort de l'Italie.

JEUDI, 17 JUILLET
14h30 — ET LE VERT PARADIS (Me-lody) (3) — G.B. 1970. Comédie dramatique de W. Hussein avec Mark Lester, Jack Wild et Tracy Hyde. - Un gamin et une fille de onze ans vivent une idylle innocente et déclarent au direc-

teur de leur école qu'ils veulent se marier.

20h00 — EXECUTION DU SOLDAT SLOVAK (The Execution of Private Slovik) (4) — E.U. 1974. Drame de guerre de L. Johnson avec Martin Sheen, Marielre Costello et Ned Beatty. - L'histoire du seul soldat américain à avoir été exécuté pour désertion pendant la Seconde Guerre Mondiale.

VENDREDI, 18 JUILLET
14h30 — LA CASERNE (Firehouse) (5) — E.U. 1972. Drame de A. March avec Richard Roundtree, Vince Edwards et Richard Jaeckel. - Un pompier de race noire a de la difficulté à se faire accepter par ses compagnons de travail.

**MONTREAL
Canal 10 — CFTM**

LUNDI, 14 JUILLET
14h00 — LUCKY LUKE (4) — Fr. 1971. Western en dessins animés de E. Lataste. - Un habile tireur se voit confier la tâche de sheriff pour défendre un village envahi par des bandits.

MARDI, 15 JUILLET
14h00 — LE CONGRÈS S'AMUSE (5) — Aut. 1965. Comédie de G. von Radvanyi avec Curd Jurgens, Hannes Messemer et Lilli Palmer. - En 1815, après la défaite de Napoléon, les monarches européens se réunissent à Vienne pour régler le sort du continent.

20h30 — L'AFFAIRE CHARLES MANSON (Helter Skelter) (4) — E.U. 1976. Drame judiciaire de T. Gries avec George Di Cenzo, Steve Railsback et Nancy Wolfe. - L'enquête et le procès occasionnés par le meurtre de Sharon Tate par les disciples de Charles Manson.

MERCREDI, 16 JUILLET
14h00 — QUATRE POUR SARTANA (6) — It. 1969. Western de M. Deem avec Jeff Cameron, Anthony Stenton et Simonde Blondell. - Le maire corrompu d'une ville de l'Ouest engage quatre tueurs pour éliminer un aventurier inquietant.

JEUDI, 17 JUILLET
14h00 — PAOLO ET FRANCESCA (6) — It. 1970. Drame de G. Vernuccio avec Francesca Righini, Gérard Blain et Samy Pavel. - La rivalité de deux frères pour l'amour d'une jeune femme a des conséquences tragiques.

19h30 — DYNAMITE EXPRESS (Dixie Dynamite) (6) — E.U. 1976. Comédie policière de L. Frost avec Jane Anne Johnston, Kathy McHale et Warren Oates. - Après la mort de leur père, trafiquant clandestin d'alcool, deux sœurs entrent en lutte avec un homme d'affaires véreux.

VENDREDI, 18 JUILLET
14h00 — AU-DELA DE LA FORTUNE (Hunts of the Very Rich) (4) — E.U. 1972. Drame fantastique de P. Wendkos avec Cloris Leachman, Lloyd Bridges et Moses Gunn. - Diverses personnes sont amenées à séjourner dans un étrange manoir.

19h00 — LE TROUILLARD DU FAR WEST (Pardners) (4) — E.U. 1955. Comédie de N. Turog avec Jerry Lewis, Dean Martin et Agnes Moorehead. - Les fils de deux ranchers tués par des bandits démasquent les assassins de leurs pères.

**TROIS-RIVIERES
Canal 13 — CKTM**

LUNDI, 14 JUILLET
17h00 — LE CHIEN DES BASKERVILLES (The Hound of the Baskervilles) (4) — G.B. 1959. Film policier de T. Fisher avec Peter Cushing, André Morell et Christopher Lee. - Sherlock Holmes tente d'éclaircir le mystère entourant la mort violente des membres d'une famille.

MARDI, 15 JUILLET
17h00 — LA FILLE DES BOUCANIERES (Buccaneer's Girl) (6) — E.U. 1950. Film d'aventures de F. de Cordova avec Yvonne de Carlo, Philip Friend et Robert Douglas. - Une aventurière entraînée sur un bateau pirate entreprend de faire la conquête du capitaine.

MERCREDI, 16 JUILLET
17h00 — LE DIABLE DANS LA PEAU (Hell Bent for Leather) (5) — E.U. 1960. Western de G. Sherman avec Audie Murphy, Felicia Farr et Stephen McNally. - Un innocent est arrêté à la place d'un bandit.

JEUDI, 17 JUILLET
17h00 — LA PATROUILLE INFERNALE (Beachhead) (5) — E.U. 1954. Film de guerre de S. Heisler avec Frank Lovejoy, Tony Curtis et Mary Murphy. - Une patrouille américaine est chargée de rescaper un Français d'une île occupée par les Japonais.

VENDREDI, 18 JUILLET
17h00 — L'AIGLE DU DESERT (The Desert Hawk) (5) — E.U. 1950. Film d'aventures de F. de Cordova avec Yvonne de Carlo, Richard Greene et Jackie Gleason. - Dans une région d'Orient, un jeune homme s'engage en protecteur des opprimés.

**JONQUIERE
Canal 12 — CKRS**

DIMANCHE, 13 JUILLET
15h30 — LES TROIS STOOGES CONTRE LES HORS-LA-LOI (The Outlaws Are Coming) (5) — E.U. 1964. Comédie de N. Maurer avec Larry Fine, Moe Howard et Joe de Rita. - Des représentants de la société protectrice des animaux veulent empêcher l'extermination des bisons.

LUNDI, 14 JUILLET
17h00 — LE GLAS DU HORS-LA-LOI (Requiem for a Gunfighter) (5) — E.U. 1965. Western de S.G. Bennett avec Rod Cameron, Stephen McNally et Olive Sturgess. - Pris pour un juge, un tueur à gages rétablit l'ordre dans une ville qu'un bandit tient dans la terreur.

MARDI, 15 JUILLET
17h00 — DEUX NIGAUDS AU COLLEGE (Here Come the Co-Eds) (5) — E.U. 1945. Comédie de J. Yarbrough avec Bud Abbott, Lou Costello et Peggy Ryan. - L'arrivée de deux nouveaux hommes de peine dans un collège féminin entraîne plusieurs complications cocasses.

MERCREDI, 16 JUILLET
17h00 — L'EQUIPE (Mr. Inside, Mr. Outside) (5) — E.U. 1973. Drame policier de W. Graham avec Tony Lo Bianco, Hal Linden et Paul Benjamin. - Avec l'aide d'un collègue, un détective blessé dans une bagarre cherche à découvrir le responsable.

JEUDI, 17 JUILLET
17h00 — SAFARI AU GRAND NORD (The Savage Wild) (5) — E.U. 1969. Documentaire de G. Eastman. - Trois jeunes loups sont élevés en captivité puis une fois devenus adultes, rendus à la liberté.

VENDREDI, 18 JUILLET
14h30 — TEMPÊTE SUR LE TEXAS (Gun Belt) (5) — E.U. 1956. Western

de R. Nazzari avec George Montgomery, Tab Hunter et Helen Westcott. - Un honnête homme devient chef de bande pour faire coffrer des bandits et sauver son neveu.

RADIO-QUÉBEC
DIMANCHE, 13 JUILLET
21h00 — SCUSCIA (2) — It. 1946. Drame social de V. de Sica avec R.

naldo Smordoni, Franco Interlenghi et Anello Mele. - Le drame de deux petits Italiens mêlés au marché noir dans la période d'après-guerre.

MARDI, 15 JUILLET
21h30 — ET VINT LE JOUR DE LA VENGEANCE (Behold a Pale Horse) (4) — E.U. 1964. Drame de F. Zinnemann avec Gregory Peck, Anthony Quinn et Omar Sharif. - Un ancien héros loyaliste de la guerre d'Espagne est poursuivi par la haine d'un policier.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 13 juillet 1980 à midi

- Le dossier: la production laitière au Vermont. Commentateur: Jean-Guy Roy, réalisateur: Gilles Perron.
- La chronique horticole: les Florales '80.
- Commentaires sur l'actualité agricole.
- Court sujet: un producteur de fraises du Québec avec Gustave Larocque.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU

La pollution c'est grave...
à bien y penser...



L'élevage des oies exige des connaissances spéciales

L'élevage des oies, tant pour le marché que pour l'utilisation domestique, exige quelques connaissances spéciales.

Selon deux scientifiques d'Agriculture Canada, MM. J.R. Aitken et E.S. Merritt, qui ont effectué des recherches sur l'oie domestique à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, les races d'oie les plus connues au pays sont Toulouse, Embden, Africaine, Pilgrim et Chinoise. Les principaux critères de sélection sont le poids du marché et la coloration du plumage.

Les éleveuses pour poussins peuvent être utilisées pour l'élevage des oisons. Cependant, un oison a besoin de trois fois plus d'espace que le poussin.

Les oies se développent plus rapidement que les autres volailles et exigent moins de chaleur artificielle. Elles sont plus résistantes et contractent moins de maladies.

Les oisons de quatre semaines ont besoin de peu de protection, si ce n'est contre le soleil, les vents froids et les prédateurs.

Ce qui est remarquable chez l'oie, c'est son aptitude à vivre en pâturage. Les jeunes âgés de quatre à 12 semaines feront un meilleur usage de l'herbe si on leur donne une ration limitée d'aliments à forte teneur protéique.

Le taux de charge par hectare de pâturage, qui varie généralement entre 50 et 60 sujets, est fonction des autres éléments du programme d'alimentation et de l'état du pâturage.

Les oisons peuvent contribuer au désherbage des vergers, des fraisières et des aspergeraies. La vente de duvet et de plumes procure par ailleurs des revenus supplémentaires.

Chez la plupart des races, les jeunes sont prêts à passer à la consommation d'aliments complets dès l'âge de 12 semaines. Dans de bonnes conditions d'élevage, le poids de marché est

habituellement atteint à l'âge de 15 semaines.

L'élevage des oies comporte plusieurs aspects auxquels il faut penser: ainsi le nombre d'oeufs pondus est relativement faible, le coût d'élevage ou d'achat des oisons est élevé; par ailleurs, il est difficile d'apprêter les oies pour le marché,

même avec le matériel spécialisé disponible et une bonne expérience.

Pour manipuler les oies, il faut les empoigner par le cou et immobiliser leurs ailes entre son bras et son corps. Il est dangereux de les blesser si on les soulève par les pattes.

La publication intitulée "L'élevage des oies" (no 848) décrit la gestion, l'alimentation, la reproduction, l'incubation et la commercialisation des oies. Pour en obtenir un exemplaire gratuit, écrivez à l'adresse suivante: Services d'information, Agriculture Canada, Ottawa, K1A 0C7.

Du ciment dans les rations d'engraissement

L'addition de poudre de four de cimenterie dans les rations d'engraissement des ruminants pourrait constituer un moyen efficace et économique d'améliorer les rendements du bétail.

M. Roy Bush, spécialiste de la nutrition animale à la Station fédérale de recherches de Fredericton (N.-B.), a nourri des ovins et des bovins avec ce sous-produit du ciment pendant deux ans. Le taux de croissance des ovins s'est accru de 22%, tandis que celui de certains bovins a augmenté de 9%.

Ce concept n'est pas nouveau; le ministère de l'Agriculture des États-Unis avait déjà fait des tests après avoir remarqué les effets de la poudre sur un troupeau de bétail élevé près d'une usine de ciment en Georgie.

Les meilleurs résultats ont été obtenus sur les agneaux de finition et les jeunes génisses Holstein. Les génisses de boucherie d'un an et plus et les vaches laitières n'ont montré aucune réaction favorable au nouvel additif.

Le chercheur a mélangé le produit en question à une ration de céréales fourragères de base, et les animaux avaient libre accès à du foin de fléole. La poudre représentait 3,5% du poids total de la ration de céréales. Un supplément d'oligo-éléments était également servi aux animaux.

L'été dernier, les agneaux nourris de cette façon ont affiché un taux de

croissance de 9 à 22% plus élevé que ceux d'un groupe témoin.

Les génisses Holstein sur lesquelles a porté l'expérience étaient âgées de trois à sept mois, et leur taux de croissance dépassait celui du groupe témoin d'environ 9%.

Les gains de poids obtenus par l'addition de poudre de four de cimenterie pourraient s'expliquer de différentes façons.

La poudre contient une teneur élevée en chaux qui neutralise les acides du rumen et pourrait favoriser la prolifération de la flore bactérienne du rumen, et de ce fait faciliter la digestion. La poudre neutralise également les acides de l'intestin, et il se peut qu'elle améliore la digestion des amidons.

Enfin, ce produit renferme une petite quantité de nombreux oligo-éléments qui, en présence des aliments et des sécrétions du rumen, stimuleraient la croissance.

D'autres recherches menées au Canada et aux États-Unis ont toutefois montré les effets positifs et négatifs de la poudre de four de cimenterie dans l'alimentation des ruminants.

Il se peut que certaines poudres soient efficaces en raison de propriétés particulières.

Cependant, ce produit, pourrait bien un jour devenir un additif alimentaire bon marché et abondant.

ATTENTION AU FEU

La chaleur et l'humidité peuvent causer la combustion spontanée d'une grange ou d'un silo. En plus du risque de feu, le chauffage détériore les aliments entreposés en diminuant la digestibilité des protéines.

Pour éviter ces ennuis, il convient de récolter et d'entreposer correctement le foin et l'ensilage. La meilleure façon de ne pas avoir de problèmes est de n'entrer le foin que lorsqu'il contient environ 20% d'humidité. Il faut être très prudent si le foin contient 30 à 45% d'humidité. À ce taux, la chaleur est difficilement évacuée.

Le foin entreposé humide favorise le développement de microorganismes qui font monter la température. Lorsque la chaleur produite tue les microorganismes, il se produit une réaction de combustion interne. À 65°C, il y a danger de combustion; à 70°C, il faut être extrêmement attentif; à 80°C, appelez le service d'incendie et sortez rapidement le foin de la grange si vous voulez sauver les bâtiments.

Évidemment, pour connaître la température, vous devez avoir à votre disposition une sonde munie d'un thermomètre convenable.

Dans l'ensilage, la combustion spontanée dépend de l'humidité, de la longueur du fourrage et de sa densité. Le foin emmagasiné dans un silo doit être haché suffisamment court (moins de 1,5 cm) et bien tassé, surtout à la périphérie du silo.

Le feu dans un silo débute souvent près des parois fissurées où l'air peut pénétrer ou près des portes. Il est très difficile de contrôler ce genre de feu à cause de la nature combustible de l'ensilage et de la difficulté de déterminer la source.

L'addition d'eau peut aggraver un feu de silo, car au contact de cendres chaudes, il peut y avoir formation d'hydrogène et de monoxyde de carbone, deux gaz explosifs. De plus, le brusque changement de température peut endommager le silo.

Invitation Porte ouverte

chez **Semico** I N C.

Samedi et dimanche les 2 et 3 août 1980
de 10 à 17 heures

Invitation à tous les cultivateurs de la province, à venir visiter la ferme de recherches ainsi que

- magasin
- entrepôt
- exposition des machineries
- division des engrais chimiques
- exposition de semences et produits chimiques

Un lunch B.B.Q. sera servi gratuitement aux cultivateurs, de midi à 14 heures, samedi et dimanche.
Rafraîchissements GRATUITS.

CALSA

Semico I N C.

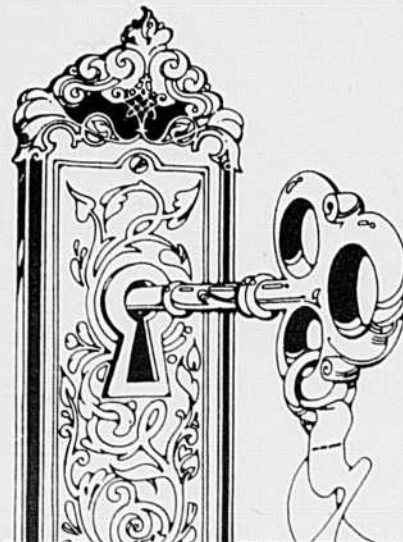
Pride

35, boul. Laurier, Sainte-Rosalie, cté Saint-Hyacinthe
Tél. (514) 799-3225

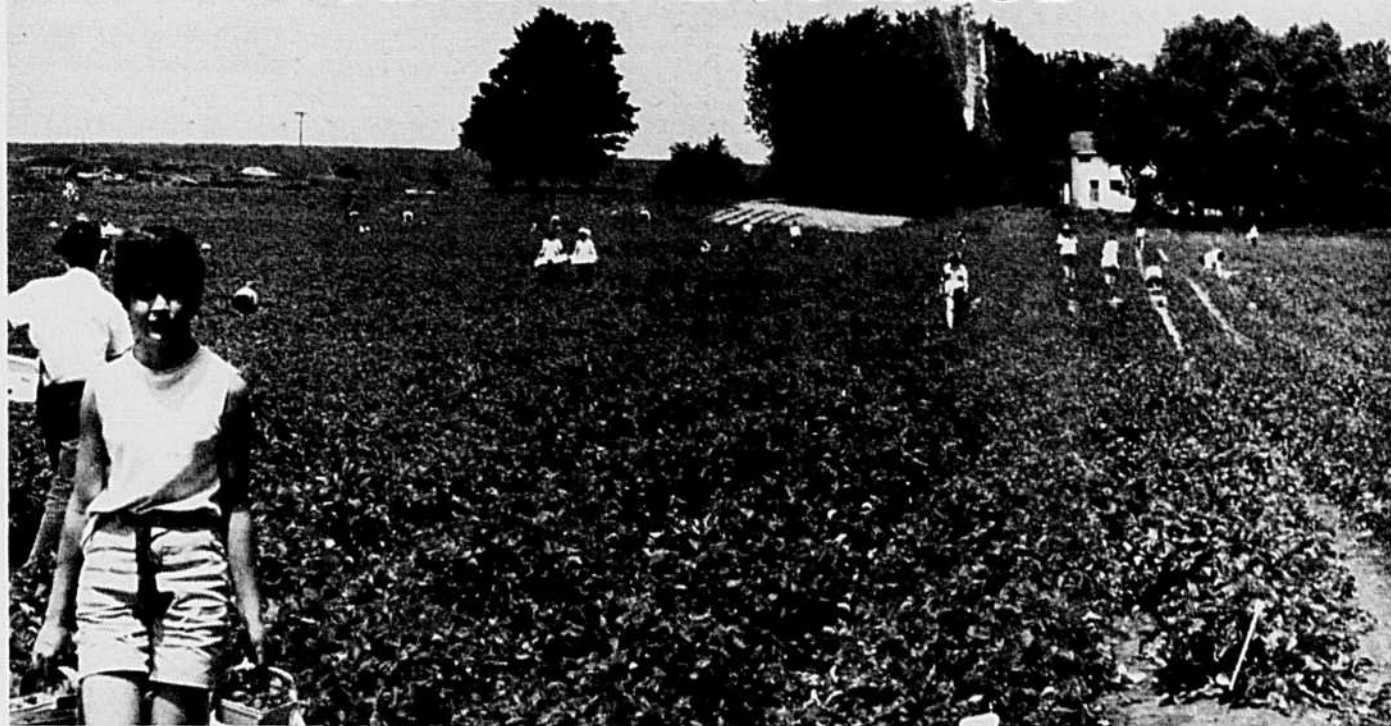
Après une visite chez

Semico I N C.

rendez-vous à notre kiosque à l'exposition de Saint-Hyacinthe



VENDRE LA FRAISE



par André Piette

La prochaine fois que vous aurez envie d'un petit dessert frais et délicieux, déposez une poignée de grosses fraises rouges dans un plat, baignez-les de vraie crème et... délectez-vous! Voilà ce que semble dire l'affiche publicitaire présentant une fraise et de la crème, que l'on retrouve un peu partout sur le bord des routes de la Belle Province, alors que la récolte de la fraise bat son plein. Cette affiche, fruit du travail des syndicats de producteurs de fruits et légumes des principales régions productrices de fraises, de la Fédération des producteurs de lait du Québec et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries, témoigne de la volonté des producteurs de fraises d'ouvrir de nouveaux horizons à leur produit.

La fraise, disons-le, n'a pas eu la vie facile durant les dernières années. Ayant joui d'une popularité croissante auprès des producteurs au fil des ans, le produit est devenu surabondant en 1978, ce qui s'est traduit par une chute dramatique des prix. L'été 1978 n'est pas prêt d'être oublié!

Campagne de promotion

La leçon a porté. Au printemps de 1979, les producteurs de l'île d'Orléans décidaient, lors d'une assemblée, de confier au syndicat des fruits et légumes de Québec la responsabilité de lancer une campagne de promotion de la fraise. La logique de cette action était simple: "Puisque cela se fait partout, pourquoi ne pas essayer de mousser la popularité de notre produit". Un comité, réunissant des délégués des régions productrices de la zone périphérique de Québec et d'organismes impliqués dans la mise en marché de la fraise, prit en charge l'organisation de cette campagne.

La question du financement devait être réglée en premier lieu. Une contribution volontaire de trois dollars l'acre fut fixée et le comité put ainsi recueillir 2 700 \$. Le gouvernement, grâce à son programme d'aide à la promotion des produits agricoles, avança une somme égale. La campagne démarrait donc avec 5 400 \$ en caisse.

L'objectif était de stimuler la vente de la fraise à l'état frais. Plus précisément, on voulait encourager les gens à venir cueillir leurs fraises eux-mêmes. La publicité radiophonique paraissait être le moyen idéal. Un poste de radio local présenta un plan de campagne qui fut accepté, et s'engagea de plus activement dans la campagne en apportant une contribution de 2 500 \$. Ce poste devait également plus tard renchérir de 2 500 \$ (après avoir constaté que cette publicité exerçait une influence très positive sur sa cote d'écoute).

L'été 1979 n'aura pas été trop mauvais pour les producteurs de la région de Québec, le produit se vendit bien. Impossible, cependant, de juger si les 10 000 \$ investis en publicité en étaient responsables puisque de nombreux autres facteurs entraient en jeu; on pense, entre autres, au climat et à la qualité de la fraise cette saison-là. Mais les producteurs estiment que l'expérience avait été positive et entreprirent, au printemps 1980, de relancer la campagne.

Promotion de l'an deux

Cette année, les producteurs de Québec ont décidé de mener une campagne commune en s'associant avec leurs confrères de deux autres régions productrices de fraises: la Mauricie et les Laurentides. Cette prise d'ampleur s'est bien sûr répercutée au niveau du finan-

cement et du support techniques. Fort de ce nouvel élargissement et de l'expérience de l'an dernier, le comité organisateur, formé lors d'assemblées de producteurs tenues en mars et avril, a ouvert la porte à de nouveaux modes publicitaires. Conscients que fraises et produits laitiers se marient très bien et qu'une collaboration profiterait aux deux, les syndicats de fruits et légumes des trois régions et la Fédération des producteurs de lait ont décidé de faire campagne commune. Des affiches et des macarons, mariant les produits propres aux deux catégories de producteurs, et en vantant les mérites ont été distribués à tous les producteurs participant à la campagne. Une laiterie de la région de Québec a accepté d'utiliser ses camions de livraison à des fins publicitaires. Les restaurateurs ont également été approchés. Dans la région de Québec, la publicité radiophonique sera reprise.

La campagne de financement, basée sur une contribution volontaire de quatre dollars l'acre, a permis de recueillir plus de 6 500 \$. C'est dire qu'une majorité de producteurs apportent leur appui à la campagne de promotion.

L'effort, actuellement, est surtout porté vers la promotion du produit à l'état frais. Cependant, les producteurs désirent, à plus long terme, améliorer les débouchés pour la transformation. Le travail s'amorce pour établir des contacts avec les industries qui s'approvisionnent à l'étranger.

Ce n'est qu'après quelques années que l'on pourra juger si l'argent et l'énergie investis ont porté fruit. Mais le jeu en vaut la chandelle et les producteurs le savent: que représentent quelques dizaines de dollars de contribution lorsque des milliers de dollars de production sont en jeu.

La restructuration d'Agriculture Canada: approbation de la dernière grande étape

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a approuvé la mise en oeuvre de la dernière phase importante de la réorganisation de son ministère. Cette restructuration devrait permettre que l'on remette l'accent sur le développement des marchés et le développement régional.

La création de la Direction générale du développement régional et des affaires internationales constitue le fait saillant de la réorganisation; cette nouvelle structure découle de la fusion de la Direction générale des affaires intergouvernementales et internationales, d'une partie de la Direction du développement des productions agricoles et de la Direction du développement agricole de la Direction générale des politiques, de la planification et de l'économie.

La Direction générale de la commercialisation et de l'économie, également nouvellement formée, aura pour tâche de prospecter et de développer des marchés pour le bénéfice des producteurs et des transformateurs. Sa création est le fruit de la fusion de la Direction de l'analyse des marchés et de la politique sur le commerce international et de la Direction générale des marchés agro-alimentaires.

La Division de l'assurance-récolte et le Service de la stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest relèveront dorénavant du sous-ministre adjoint principal qui, en sa qualité de président de l'Office de stabilisation des prix agricoles et de l'Office des produits agricoles, sera mieux en mesure d'assurer une meilleure coordination des activités visant à protéger les producteurs agricoles.

Afin d'améliorer la cohésion des activités du ministère, la Direction de la planification et de l'évaluation relèvera dorénavant directement du sous-ministre et portera le nom de "Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation".

Par ces remaniements, le ministre Whelan espère que son ministère sera mieux en mesure de relever les défis qui se présenteront en agriculture au cours de la prochaine décennie.

OFFRE D'EMPLOI

Représentant productions animales et végétales

L'ENTREPRISE:

Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup

FONCTIONS:

- Conseiller et orienter les sociétaires et usagers dans leurs diverses productions
- Les informer des politiques et des services offerts par la Société Coopérative Agricole
- Favoriser l'expansion et l'amélioration des services aux clients
- Contacter les sociétaires et clients dans leur milieu, soit individuellement ou par groupe afin qu'ils adhèrent au programme Co-op
- Établir des contacts avec les non-usagers de la Coopérative afin de leur offrir les techniques et services

LE CANDIDAT:

- Il possède un diplôme de technologie agricole reconnu ou une expérience jugée équivalente
- Il est à l'aise avec le public

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup,
a/s Gérard Plourde, directeur-général,
25 rue Pelletier, Trois-Pistoles,
Québec,
G0L 4K0

NOUS ACHETONS VOS RÉCOLTES DE

Mil • Trèfle rouge • Luzerne

EN VRAC OU EN SAC, CRIBLÉES OU NON CRIBLÉES,
AU PRIX DU MARCHÉ

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS COMMUNIQUEZ AVEC:

Poste de criblage
St-Philippe de Laprairie tél.: (514) 659-8763

Service des Semences
Coopérative Fédérée de Québec
Montréal tél.: (514) 384-6450



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- Annonces sans cadre: 20¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): \$4 la parution.
- Titre en capitales et caractères gras: supplément de \$2 la parution.
- Annonces encadrées et encans: \$1.30 la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: \$2.90 la parution.
- Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES.
LA TERRE DE CHEZ NOUS
 515, avenue Viger, Montréal,
 Québec H2L 2P2
 Tél.: (514) 288-6141

ANIMAUX À VENDRE

HEREFORD PUR-SANG SANS CORNE

GÉNISSES et taureaux de 1 et 2 ans de qualité supérieure, troupeau exempt de brucellose. FERME SAGUENAY ENRG., BAGOTVILLE, P.Q. (418) 544-2363, 628-5785, 547-5945.

SIMMENTAL À VENDRE

CHOIX de vaches ou taures garanties en veaux, devant veler sous peu. Taureaux de 1 à 2 ans, 1/2 an, pur-sang ayant subi le test de performance. FERME LOUIS HÉBERT (418) 829-2971. Ferme (418) 829-2980.

AMELIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace GEORGE MAYRAND, 226 Quai Laval des Rapides 669-7724.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, vèles ou devant veler sous peu. Échange accepté (bœufs etc.). S'adresser à: NORMAND THIÉRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, Cte Montcalm (face à la Co-op) Tél.: Ferme (514) 839-2749.

CHOIX taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario, vèlant avril et mai. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial, pour plusieurs, s'adresser à: FERMES ÉMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Lucville, Cte Rimouski, Tél.: (418) 739-4505.

ACHETEUR-VEUNDEUR

Vaches et taures Holstein, vèlant en tout temps, taures ouvertes, troupeaux laitiers croisés ou pur-sang. Clairs de test, provenant du Québec ou de l'Ontario. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre Village, Cte Nicolet (819) 285-2929 ou 2322

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur-sang fraîches vèles ou vèlant sous peu. Troupeau de troupeaux laitiers, DENIS TRUDEAU, 1225, Principale, Ste-Julie, Cte Vercheres (514) 649-1169.

HEREFORD pur-sang enregistrés, taureaux, génisses, 1 an et plus testés. EDGAR CHAMPAGNE, St-Sylvestre, Lotbinière, Rte 269, 596-2770.

ACHETEZ D'UN ÉLEVÉUR

VACHES et taures Holstein pur-sang, troupeau listé, vèles ou vèlant sous peu, moyenne du troupeau 154-159, plusieurs taures saillies par Tempo, MICHEL DESSUREAULT, 2950 St-Jean, St-Maurice, Cte Champlain, G0N 2Y0, Tél.: (819) 376-0197 (819) 375-0638.

HEREFORD bœufs, génisses, épreuves, enregistrés, truies, verrats. Tarnworth enregistrés, prêts pour service. AIME LARONTE, St-Gilles, Cte Lotbinière, Tél.: (418) 888-3395.

HEREFORD sans corne de Saskatchewan à vendre. 20 taures ouvertes, 25 taures de 2 ans avec veaux, 45 vaches avec veaux. Toutes pur-sang enregistrées R.O.P. garanties en gestation exemptes de brucellose, lignée très populaire du Canada. Pour info: téléphoner HUGH PECKERHAM (514) 372-4855 ou écrire 131 Bergeron Ouest Granby, J2G 8C6.

HEREFORD PUR-SANG SANS CORNE

6 jeunes taureaux 14 à 19 mois de qualité supérieure exemptes de brucellose. FERME R. DUNN 470, R.R. 1 St-Joachim Shefford, (514) 539-1420.

MOUTONS à vendre, agnelles et brebis croisées. A très bon prix. Pour information après 5 heures. Téléphonez à (418) 582-3894.

ACCROUPEMENT par un superbe étalon Canadien enregistré pur-sang de caractère doux. Excellent résultat avec jument de selle. (819) 287-5964

HEREFORD PUR-SANG SANS CORNE

Génisses 1 an, Taureaux 1 an et 2 ans. Troupeau exempt de brucellose. FERME MAURICE OTARRELL, St-Malachie, Cte Dorchester, P.Q. (418) 642-5512

CHIANINA

14 VACHES 3/4 de 3 ans vèlant sous peu, 2 taureaux 7/8 de 1 an testés R.O.P. RANCH KIANA INC., Hemmingford, Que. RICKY (514) 247-2882.

YORKSHIRE, verrats avec indices garanties pour service et femelles classées prêts à saillir. Livraison sur demande. LAURENT HOULE, 361 Desaulniers Yamachiche, Maskinongé (819) 296-3681

TRUIES et verrats Yorkshire et Landrace pur-sang enregistrés. FERME DES MILOT INC., Propriétaire: André Milot, 550 boul. Trudel, Yamachiche, Cte Maskinongé (819) 296-3247.

TROUPEAU Hereford Charolais, 50 têtes avec taureau pur-sang Charolais Polled au test fédéral. Tél.: (819) 289-2720.

TROUPEAU 29 brebis croisées (2 ans) et 12 agneaux et agnelles du printemps. (Vente en bloc). Tél. le soir: (514) 478-1265.

TROUPEAU de 22 brebis croisées, 10 agnelles, 1 bélier Suffolk enregistré de 2½ ans. STE-ANGÈLE DE LAVAL (819) 222-5539.

JEUNES taureaux Holstein et Hereford prêts pour service, issus de l'insémination. Jeunes taureaux de moins de 1 an pour pare d'engraissement. André Chagnon, St-Antoine-Sur-Richelieu, (514) 787-2713

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Taures et vaches pur-sang et croisées provenant des meilleurs troupeaux du Québec et de l'Ontario. Excellent choix. FERME ROGER QUINTAL, VARENES, Tel.: (514) 652-3468 (514) 652-2357.

CHIOTS Doberman Pincher pure race, 8 semaines 525. Chiots Collies, 6 semaines enregistrés K.C.C. vaccinés, tatoués 5125. Osillons, 54. (514) 754-4389

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur-sang, fraîches vèles ou vèlant sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU STE-JULIE (514) 649-1122 ou (514) 649-1110

Catalogue gratuit comprenant treize photos, grande page de porcs, enregistrés: Anglais Gros Noir, Saddleback Britannique, Chester White, Landrace, Yorkshire, Landrace Canadien et Suedois, Tamworth, Duroc, Hampshire, Berkshire, Hybrides, Tachetés Bleus, de tous âges, truies d'élevage, verrats bons au service. TWEEDLE FARMS, FERGUS ONTARIO.

HAMPSHIRE pur sang enr., 1 bélier 1½ an \$200, 2 agneaux enregistrés \$175. Tél.: (418) 336-2778

BÉLIER Suffolk 3 ans, bélier Cheviot pur sang 1 an. Tél.: (514) 379-2929 ou 9265

CHIOTS St-Bernard de race, nés le 9 mai, vaccinés et vermifugés. Bon prix. St-Esprit (514) 839-6567.

MAINE ANJOU PUR-SANG

JEUNES taureaux, très haute qualité, troupeau listé. FERME ROCHERON, 518, Chemin du Roy, St-Augustin, Portneuf, P.Q. (418) 878-2051, 659-1888, 878-3850.

AUBAINE, à vendre brebis saillies en avril, mai, par excellent Bélier Dorset BERGERIE ÉCHO DE LA VALLÉE, 4ième rang, Ste-Sophie de Mégantic, P.Q. Tél.: (819) 362-6462.

UNE jument 1 an, père Percheron pur-sang, 2 poulaines Belges, 4 mois, père pur-sang. (514) 839-6072.

SIMMENTAL
 MÂLES, femelles, pur-sang, ayant subi test de performance. Aussi taures croisées. Cha-Her. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près de Drummondville (819) 397-2972.

SIMMENTAL
 TAUREAUX pur-sang 1½ an, 10 vaches pur-sang avec veau pesant environ 350 livres. LAURIER FLUET, Ste-Hélène, Cte Bagot (514) 791-2164.

PETIT troupeau de chèvres laitières; aussi chevrettes 3 mois à 1½ an. ÉLEVAGE CAPRINOISE, Rang 6, St-Théophile, G0M 2A0 (418) 597-3662

VACHES 2 ans, Hereford, livrées avec veaux noirs, face blanche. Réassiliées par taureaux Charolais. Génisses Hereford, poids de 650 — 700 livres. Bouvillons d'engraissement poids environ 700 livres. Race Hereford ou croisement de Hereford avec Charolais ou Simmental. Information: Agro Export & Co., C.P. 220, Succ. Ahuntic, Montréal H3L 3N8. Tél.: (514) 334-4026.

50 brebis croisées, très bonne qualité. 1 bélier Suffolk pur-sang. St-Gervais de Bellechasse. Après 6 hres p.m. (418) 887-6902.

UNE CHÈVRE laitière (5 ans) et jeunes boucs (514) 539-2026.

JUMENT Standardbred âgée de 5 ans, couleur noire, domptée pour la selle anglaise et pour l'attelage, les courses. M. JEAN-CLAUDE LAPORTE. (418) 435-3737.

CHAROLAIS

À vendre, taures, taureaux, vaches pur-sang. M. JEAN-CLAUDE FLEURY, Ste-Claire, Dorchester. (418) 883-2743 — 883-3146.

5 chèvres Nubiennes pur-sang enregistrées dont une avec 2 chevreaux de 4 semaines. Aussi un jeune bouc pur-sang, enregistré de 5 mois, tous d'excellente lignée. Excellent pour quel qu'un qui veut débiter l'élevage. Doit être vendu en lot. Téléphonez après 6 hres. (819) 322-6606.

TAUREAU ½ Limousin 2½ ans; 3 taureaux âgés 15 mois croisés Hereford, Shorthorn; 4 taures, 2 ans Hereford, Shorthorn avec Limousin. Pouliche Belge, 2 ans. Ste-Mélanie, Cte Joliette. 889-2822.

JUMENT poney 550 lb pour concours de tir, poney Palomino, 2 ans docile. Chèvres adultes et chevreaux. (514) 581-4578.

EXPO et vente de Dorset 1980 à l'Ontario Sheep Focus, Markham Fair Grounds, Markham, Ontario, le 18 juillet à midi.

EXPO ET VENTE Suffolk, 18 juillet 1980 à l'Ontario Sheep Focus, Markham Fair Grounds, Markham, Ontario à 2h00 p.m. Les animaux des meilleurs troupeaux Suffolk au Canada seront offerts. Une chance unique de voir et d'acheter des brebis et béliers de qualité exceptionnelle.

BREBIS Dorset Polled, race pure enregistrées, importées de Nouvelle-Zélande, saillies pour agnelier au mois d'août 1980. Dow Downs Farms, Bowmanville, Ontario. (416) 623-5817.

HEREFORD PUR-SANG

Sans corne testés, vaches, génisses, taureaux. ANDRÉ HOUE, St-Apollinaire, Cte Lotbinière, route 20, Sortie 285. Tél.: (418) 767-3300.

PORCS Duroc, Landrace pur-sang classés et truies hybrides, prêts pour le service. S'adresser GUY LABONTÉ, 131, Pointe, St-Gilles, Lotbinière. (418) 888-3781.

HEREFORD ENREGISTRÉ SANS CORNE

Taures un an saillies et 2 ans avec veaux, excellente qualité et beau choix. Ferme Midonari, Portneuf Station, P.Q. Tél.: (418) 286-3496.

BÉLIERNorth Contry cheviot enregistré, 2 ans 3 mois, à vendre, bon prix, Ste-Anne des Plaines. (514) 478-4348.

VENDS béliers 5½; mois pure race Hampshire enregistrés. (418) 424-3563.

MOUTONS à vendre, agnelles et brebis, croisées et Leicester enregistrées, croisées \$100 à \$150. Leicester \$150 à \$200. Information: FREDERICK TONER, St-Joseph de Kamouraska. Tél.: (418) 493-2027.

LA RACE HEREFORD

EST la plus populaire de toutes les races de bovins de boucherie. Pour ce faire, elle a dû prouver au cours des années: 1° Quelle est la plus adaptée à notre rigoureux climat. 2° Quelle est douée de la plus grande fertilité. 3° Quelle est d'un caractère des plus docile. 4° Quelle est stable au niveau de son marché puisque au cours des années elle n'a jamais fait l'objet de spéculations vertigineuses qui ont si souvent déçu certains producteurs de races exotiques. Pour plus de renseignements, communiquez avec

L'ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC

C.P. 7041, QUÉBEC G1G 5E1, (418) 628-5785, 4/5 Réal Fortin, secr.-trés.

2 BOEUF D'ATTELAGE

DOMPTÉS pesant ensemble 5600 lb ainsi que joug, voiture remise à neuf, aussi à vendre

POLLED-HEREFORD PUR-SANG

Exemptes de brucellose, qualité supérieure, âgées de 1 an et 2 ans. RANCH LOUGAMI, (819) 879-2255 ou (819) 879-2896.

FERME SONY VACHES ET TAURES HOLSTEIN PUR-SANG

Classées BP et TB dont plusieurs vèleront en juillet et août. BCA allant jusqu'à 195 pour le lait, et 215 pour le gras.

— TAUREAUX! — TAUREAUX! DE 1 AN À 2 ANS

Choix sur une vingtaine provenant de taureaux les plus populaires au CIAQ tel que: Tempo, Mike Rite, Black Jack, Corvett, Amiral, et plusieurs autres. Prix très abordables. STE-ELISABETH, CTE JOLIETTE. (514) 759-5400.

LE CHAROLAIS RECONNU LE PLUS PROFITABLE

Pour plus d'information, écrivez Association des Éleveurs de Bovins Charolais du Québec, St-Armand, Québec J0J 1T0 (514) 248-7690.

TRUIES HYBRIDES

Landrace Lacombe Yorkshire Yorkshire Troupeau de 500 truies M. Luc Pilote St-Hilarion, Cte Charlevoix Tél.: (418) 457-3802

ANIMAUX DEMANDÉS

ANIMAUX MORTS NOUVELLE ENTREPRISE

Nous sommes maintenant en mesure d'offrir nos services de récupération d'animaux morts ou malades dans toute la région 7.

Notre équipement moderne et l'attention particulière que nous apportons à éviter toute contamination est une garantie de l'excellence de notre service. Vous pouvez téléphoner à frais virés.

RÉCUPÉRATION ST-ÉTIENNE ENRG.

1840 Rg St-André St-Étienne (514) 429-6613 Pour une cueillette plus matinale un répondeur automatique enregistrera vos appels de nuit.

ACHETONS ANIMAUX MORTS PAYONS JUSQU'À \$30.00

Récupération Maille Inc. Drauville. Service 70 milles de Sherbrooke (frais virés acceptés) (819) 864-4878.

ANIMAUX MORTS DESMET ET FILS

Je paie jusqu'à \$50.00 pour votre vache ou votre cheval. (514) 471-4295.

ANTIQUITÉS

MÉTIER à tisser, vieux pin canadien \$275. Tél.: Montréal (514) 738-5472 ou St-Grégoire (819) 223-2940.

ARTISANAT

Laine à tricoter: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins). Taslan, laine à tapis. Poly-On. Fil à tisser mercerisé et Cotton Tex-Made. Lini d'Irlande. Lisières de Chemises et jerseys blancs seulement. Échantillon de laine & Fils, gratuits sur demande. Bas collette one size: \$8.00 la douzaine (plus frais de poste). Prix spéciaux pour Boutique de Laine, L. Therrien INC., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, P.Q. G6P 6S8.

PERSONNES intéressées à mettre en consignation articles d'artisanat dans une boutique. Travail bien fait seulement ex: objets en bois, poterie, tissage, court-pointe etc. Tél.: (514) 321-0516 après 6 heures ou écrire à Lilliane Signori, 3482, Bressani, Montréal, P.Q. H1Z 1H3.

À VENDRE - DIVERS

GRAND SPÉCIAL RIPPE en vrac à vendre, achetez 10 voyages et obtenez-en un gratuit. (514) 688-0152 (514) 435-8870.

COUVEUSE, éleveuse et tout équipement pour aviculteurs. Catalogue \$2.00, par avion \$3.00. COLLEGE POULTRY SUPPLIES, 287, rue Collège, Toronto, Ont. M5T 1S2. Tél.: (416) 924-5598.

CAGES ET COUVEUSES

Cages à lapins, cages, couveuses pour amateur et professionnel. Pour catalogue écrire à: RANCH CUNICOLE G.L.R. INC., 162, rue Principale, Courcelles, Cte Beauce-Sud. Que. G0M 1C0. (418) 483-5467.

4,500 pieds de tuyaux d'irrigation de 8 pouces, 2 sarclours à patates 4 rangs, en bon état. St-Ubalde, Portneuf, Tél.: (418) 277-2238.

ANIMAUX ET MACHINERIE À VENDRE

30 vaches Hereford avec veaux; Tracteur Ford 7000, cabine, pelle International 624; John Deere 21-30 avec cabine, Massey Ferguson 275; Massey Ferguson 10-85 multi-power, Fourrageur Hession 2000-100 avec nez à bête d'Inde 2 rangs, pick-up à foin, boîte à ensilage Rex avec tandem Normand; Herse John Deere, 40 rouleaux; Inter 26 rouleaux, aussi charrues. Tél.: St-Albert, (819) 353-2618.

ÉVAPORATEURS

ÉVAPORATEURS usagés 2' x 8', 3' x 10', 3½' x 12', 4' x 16'. Fabriquons sur mesure panes acier inoxydable. Prix défiant toute compétition. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE. Drummondville, jour (514) 568-6232, soir (819) 477-2875.

PNEUS de ferme neufs 14.9 x 28, radiaux, valeur \$350. vendrais \$186. Jour (819) 229-3615 (frais acceptés).

CAGES À LAPINS

CAGES de marque Ranch Cunicole, grandeur 24" x 36". Lac des Îles. Tél.: (819) 597-2286.

CAMPEUR Eureka 8 pi. poêle et fournaise, lumière au gaz propane. Idéal pour camion ½ tonne. Ste-Mélanie, Cte Joliette. (514) 889-5855.

CÂGES NOURRISEURS

AUTOMATIQUES à vis pour 15,000 "broilers" \$1500. Cages pour 8,000 poulets \$1500. FERNAND BOILLARD, 703 Seigneuriale, Beauport. (418) 661-2403.

RÉSERVOIR pour lait Muller, 500 gallons, très bonne condition. Bas prix. (613) 488-2986.

RUCHER d'abeilles 160 ruches avec récolte, matériel des plus modernes, caveau d'hivernement avec maison 2 logements. (514) 467-5188.

À VENDRE à Lyster, poulailler 170' x 40'. Tél.: (819) 389-5631

À VENDRE foin de qualité 5 taureaux Charolais 3/4, 5/8. St-Stanislas. (418) 328-8285.

RUCHES d'abeilles sur 2 hausses. Aucune maladie. Livraison gratuite 10 ruches et plus. Nous donnons détails, information pour bonne production. (418) 435-3822, (418) 435-6337.

QUOTA de dindes à vendre (28,000 pieds carrés). Offre raisonnable acceptée. Tél.: (514) 791-2821.

ENTREPRISES

G.P.M. RIPPE INC.

Rippe en vrac soufflée, quantités 1000 pi cu ou 2600 pi cu (819) 566-6483 (819) 565-7639.

CORDES à presse 10,000 pi en spécial \$25.00 le ballot. Tél.: (514) 291-3156 ou 3177 ou 3184. Demandez Michel ou Céline.

BOIS MATÉRIAUX

TUYAUX de ciment et fosses septiques. Tuyaux de ciment second de 6" à 96" de diamètre. Aussi, fosses septiques de béton B.N.Q. (650 à 1250 gallons). S'adresser LUC LAGUE INC., 825 boul. St-Luc, St-Luc, Cte St-Jean. Tél.: (514) 348-2773.

PRESSWOOD imparfait 49" x 97", ½" = \$4.50, ¾" = \$5.00, 1" = \$5.50. Aussi différents matériaux idéal pour rénovation. (514) 658-3708.

PORTES DE GARAGE

NEUVES et usagées, divers matériaux de démolition. Montréal (514) 256-1030. Ste-Ursule, 1820 rue Rinfret, Cte Maskinongé (819) 228-2569

PARADIS MATÉRIAUX CONSTRUCTION

BOIS d'épinette 2 x 3 jusqu'à 2 x 10. En spécial 2 x 4, 8 pi à 16 pieds \$220, 1,000 pi carré, contreplaqué ½, ¾, 1" et 1½. Aspenite ½, ¾, 1" planches d'épinette emboutevées. (514) 774-1242 sortie 134 transcanadienne, Ste-Rosalie de St-Hyacinthe.

CAMIONS À VENDRE

CAMION 1600 International 1967 "freem" 15 pi sans boîte. \$1,000. (514) 583-3597

DIVERS

CLUB DES ÉLEVÉURS DE LAPINS NOUVELLE ZÉLANDE DU QUÉBEC

C.P. 181, St-Esprit, Qué. J0K 2L0. Cotisation \$7.00 adulte, \$10. couple.

OCCASION pour trouver un bon chez toi offerte par un homme d'affaires dans la quarantaine à un jeune homme célibataire de 20 ans et plus, tranquille, sérieux et bien éduqué. Aimant la nature, la ferme, les animaux et la musique "western". Possibilités d'association sur domaine. Ferme située à 40 milles sud-ouest de Montréal. Envoyer photo et détails à la: TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Ave Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2, Case 353.

FOURRAGÈRE

JOHN DEERE - 35

NEZ, 2 rangs, mais contrôle électrique; voiture Dion 14; blower Gehl. Tout en bon état. (514) 794-2294.

FOURRAGÈRES New Holland 717; wagon de ferme neuf 10 tonnes; pneus 11.15, 8 pils. MARCEL LALIBERTÉ, St-Isidore. Tél: 646-5267.

PRESSE à foin neuve Allis Chalmers modèle 442; fourragère Allis Chalmers modèle 720 avec nez à ble d'Inde 1 rang en bonne condition; tracteurs usagés. FREDDY MARCOUX, vendeur, St-Elzéar, Cte Beauce (418) 387-5883.

DRAINEUSE À GODETS

Sur chenilles, marque Pearson, moteur G.M. diesel, parfait ordre de marche. Pièces de rechange neuves. (819) 373-9543.

HORTICULTEURS, tracteur International 140 22 HP, 800 heures, "fast-hitch". ANDRÉ DURAND, ST-PIERRE-LES-BÉQUETS, Cte Nicolet (819) 263-2997.

UN arrache-patates à 2 rangs en très bonne condition, 3 boltes à patates, un pulvérisateur, un crible à patates, une balance, capacité 600 lb. (418) 672-2985.

ARRACHE-PATATES McEwan et planter deux rangs International très bon état. (819) 353-2617.

BULLDOZER J.D. 350 B; John Deere très bonne condition; tracteur Ford 3000 moteur neuf (514) 438-7223.

ARROSOIR à vergers 1979, mettre TMAF 3,500 litres, ventilateur 29", 2 vitesses, pompe 22 gallons minute diaphragme. (418) 831-3139 ou (418) 831-3295 (soir).

GARETTE S-7 1971 G.M. 3-53 pneus 23.1 x 26 avec "clam prentice FOC" 20 pieds \$10,000. Soir (514) 661-6121.

TRACTEUR Farmall Super C avec système hydraulique et faucheuse. Le tout en bonne condition. (418) 882-2787.

TRACTEUR International hydraulique 100, 1975, 1,650 heures avec pelle 2350, une benne à neige et à matériel un rotoculteur 84 po large. Souffleur à neige. Le tout en parfaite condition. (418) 839-6048.

SARCLEURS À FRAISES montés sur 3 points avec roues de profondeur à direction manuelle. \$749. 473-1400.

TRACTEUR Ford 3000 à gaz, 500 heures, Ford 3000 diesel 1100 heures, M.F. 90 diesel, avec benne 96 po, cabine M.F. 165 diesel, M.F. 65 diesel, andaineuse Oliver 10 pi, en bon état. GILLES OU REAL. Tél: (514) 245-7990.

PRESSE à foin M.F. 10, en bonne condition. \$1,200. Gentilly (819) 298-2440.

OLIVER 1855, 4 roues 1974, 1,000 heures; Farmall Super C avec sarcleurs avant et arrière; tracteur Satoh Beaver 4 roues diesel; pulvérisateur John Bean 250 gallons; casseuse à maïs, épiluseuse, égrenuse New Idea montée sur tracteur; semoir à maïs Cyclo 400 avec épandeur à insecticides; rouleau de fer 3 sections; semoir Inter no 10 avec coffre à engrais et mil; râteau à foin; presse Inter T 55; convoyeur Kewanee 500, 48 pieds; convoyeur Little Giant 18 pi; épandeur New Holland 205 minots; pis Sukup (nouveau) vis à engrais chimique Parker; 3 boltes à grains, camion avec bolte à bascule; remorque avec bolte bascule; charrie Aldren 4 raies 16 pouces. V. compte 14 pi; convoyeur à foin 25 pieds; silo Westell Rosco 2500 minots; plancher perforé; silo Westell Rosco 5000 minots; plancher perforé; hydromètre sechoir à gaz avec moteur 9.3 forces; élévateur Farmatic; 2 benues à moulee 15 tonnes; benne à moulee 7 1/2 tonnes; équipement de poulailler au complet. (514) 475-8062 (514) 474-3269.

À VENDRE, réservoir en vrac, marque Esco, 650 gallons. Banc de glace \$3,000. F. ROUSSELL, Lac-au-Saumon, Cte Matapédia. (418) 778-3242.

FOURRAGÈRE New Holland 718 nez à maïs, deux rangs, comme neuve. Tél: (514) 589-5368.

RÉSERVOIR à lait, marque Zero, 300 gallons, complet, comme neuf \$1,200. Aussi à vendre nettoyeur Jutras, chaîne neuve (819) 344-2693.

TRACTEUR International 884, avec cabine neuve, 120 heures; 1 Presse à foin International 47 à broche, très propre; 1 faucheuse International, 3 points. S'adresser à (819) 228-5265.

TRACTEUR Ford 4000 diesel, cabine Sekura 55 H.P.; tracteur Massey Ferguson 35 au gaz, sortie d'huile 42 H.P.; vis à grains Allied 7 po x 51 pi sur roues; vis à grains 4 po x 17 pi, moteur neuf "H.P."; herse défricheuse Bush Hog 24 disques x 26 pouces (dentées avec cylindre). Coute terre venue. ORVILLE MASSE, 213 Haut de la Rivière, St-Damase, Cte St-Hyacinthe. (514) 797-3463.

À VENDRE un sarcleur 3 points 5 C.H.F. avec épandeur d'engrais, à l'état neuf. Louisvise. Tél: (819) 228-3871.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE New Holland 985 avec 4 rangs à maïs, table à grains et pick-up à andain. (514) 773-7361 le soir.

TRACTEUR John Deere 420 avec pelle avant, en parfaite condition. (514) 479-6652.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey Ferguson 205, cabine, vitesses variables, table à grains de 10 pieds; table à maïs 3 rangs. Tél: (514) 795-6235, 795-6476.

POMPE irrigation 5X5 moteur Chrysler industriel; récolteuse à feves 2 rangs sur tracteur Farmall Super C. Crible à cornichons. GEORGES GIRARD, 200 rang Girard, St-Hyacinthe J2S 7A9 (514) 799-3932.

PRESSES à foin New Holland no 268 Inter 37; faucheuse à foin Kuhn; faucheuse hydraulique 7 pi Inter et Ford. St-Félix de Valois, Cte Joliette. (514) 889-4166.

À VENDRE moissonneuse-batteuse International 91. Prix à discuter. Bon état. Tél: (819) 263-2942.

1 tracteur David Brown 990 chargeur; 1 tracteur Ford 5000 S.O.S.; 1 tracteur M.F. 255 multi-power; 1 tracteur International 560 cabine; 1 tracteur White 4-180 articulé; 1 tracteur Oliver 1655, 4 roues motrices chargeur, Lessard et cabine; 1 tracteur Oliver 1655 diesel cabine; 1 tracteur Renault 651-4 chargeur Lessard; 1 moissonneuse-batteuse New Holland 1400, table à grains 11" et 4 rangs à maïs; 1 moissonneuse-batteuse TR-70; 1 moissonneuse-batteuse Oliver 525, 3 rangs à maïs et table à grains 11"; 1 moissonneuse-batteuse M.F. 300, table à grains. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE ST-RO-SALIE, 192, Boul. Laurier, Ste-Rosalie, Que. J0H 1X0. (514) 773-0653, 773-4002, 774-7785.

PRESSE à foin New Holland 273 très bonne condition. S'adresser à PHILIPPE SIMARD, 101 Trait Carre, Ste-Anne des Plaines. (514) 478-1516.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 300 diesel, nez à ble d'Inde, tracteurs M.F. 265, M.F. 245, M.F. 180, M.F. 165, M.F. 135, M.F. 44, David Brown 880, Ford 5000, presses M.F. 9, M.F. 10, Ford 530, sechoir Morridge 400 minots, pépines M.F. 50A, M.F. 20 Spécial fourragère 200 \$4900 neuve, épandeur 205 minots neuf \$2900. ÉQUIPEMENTS SABREVOIS. (514) 347-0347.

CHARRUE John Deere F 45; 3 socs, déclinables en bonne condition. (514) 293-4993.

FOURRAGÈRE New Holland 707 nez à maïs et à foin, chariot à ensilage Jutras E 960. Le tout très propre. Tél: (418) 328-3693.

PULVÉRISATEUR Georges White 100 gallons jets no 8002, no 8004 en acier inoxydable comme neuf. (514) 792-5176.

SPECIAL

HAYBINE New Holland 479; râteliers à foin; faucheuse New Holland 7 pi; presses New Holland avec lance-balles; fourragères Super 717 et 770 avec attaches à foin et à maïs si désiré. Ces machines sont en excellent état et nous pouvons en faire la livraison immédiate. MACHINERIE SIMARD INC. R.R. 4, Drummondville (819) 472-2507 (819) 472-3224.

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE New Holland 9 pieds en bon état. (514) 839-2394.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 760 avec tête cueille-maïs 6 rangs, 30 pouces et faux de 16 pieds. A St-Philippe (514) 659-8627.

ÉPANDUEUR à purin neuf, d'une capacité de 1,500 gallons, équipé de pneus extra larges. (514) 293-3574. Bon prix.

BARRE de faux John Deere s'adaptant sur fourragère 34 ou autres. (514) 291-5052.

MOULIN à battre Dion 22 x 38 sur pneus avec équipement pour pois secs et feves blanches. (514) 795-3579.

PRESSE M.F. 10, râteau, herse, parchoes de tracteur, abreuvoirs pour vaches et truies. Foin sur pied ou en balles. (418) 796-2308.

BULLDOZER Inter T.D.9, avec chargeur droit; chargeur sur roues, capacité 3 verges; tracteur John Deere 10-10, 38 forces; Ste-Melanie, Cte de Joliette. (514) 889-5855.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE White 8800, 1976, table à grains 15 pi, avec pick-up, tête à maïs 6 rangs, en bonne condition. Silo Supérieur 20X60, 2 ans d'usage, nettoyeur d'étable Patz avec montée pivotante environ 300 pieds, 2 ans d'usage. (514) 454-9231 (514) 454-3029.

TRACTEUR sur chenilles M.F. 300-73, traction refaite à neuf \$10,000. Pépines M.F. 80-77. Mont Laurier. (819) 623-1178.

BATTEUSE Case 600, seulement 950 heures avec pick-up ramasseur, toiles neuves. Faut voir, bonne condition. St-Hugues. Tél: (514) 794-2512.

BATTEUSE Oliver 25, reel de broche et sarcleur, excellente condition. Tél: (514) 473-4231.

TRACTEUR International 624, chargeur de compagnie, 4 pneus neufs, arr. 18X4 X30, pompe hydraulique neuve, grosse batterie 800 amp., 1 an d'usage, très bonne condition. (819) 396-5769.

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE Ford 534 presque neuve \$3,000. Planter \$475. (514) 581-3064, 581-1605.

RATEAU Inter no 15 prix \$700, en parfaite condition. (514) 293-5859.

TRACTEURS diesel M.F. 165, M.F. 65, M.F. 65, pelle Belarus 250, pelle, gaz MF 150. Excellente condition du cultivateur, roulettes, charries 3 raies, vibro, semoir, pulvérisateur. Tél: Chambly (514) 658-6876.

PRESSE à foin Massey Ferguson no 10, dernière série, en très bon état. (514) 583-3740.

Un stocker marque Allied, 6 balles à foin avec moteur à gaz neuf de l'année dernière, en parfaite condition. S'adresser. Mirabel (514) 258-2645.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey Harris no 90 spécial, 10 pieds faux, pick-up à andain. Andaineuse Massey Ferguson 10 pieds faux le tout, prix d'au-baine. (819) 389-5472.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Cleaner K2 avec cabine année 1972, seulement 400 heures, faux 12 pi, "reel" broché. Tél: (514) 799-3393.

TRACTEUR International no 986 neuf, chargeur International no 2350 "quick-attach", charrie International no 450 automatique. Tél: (819) 293-4441.

TRACTEUR Oliver Super 55 avec chargeur; tracteur Ford gris, les deux avec PTO; un set de herse à roulettes doubles; faucheuse à flots de 6 pieds, marque Ford. Tous en bon ordre. S'adresser au 2846 Roueyn, Montréal, P.Q.

À VENDRE: Agi-pompe Houle, 12 pieds neuve, camion 10 roues International 1800, 1970 avec citerne à purin, 3,000 gallons. Aussi disponible, bolte à gravier avec bolte à bascule. (819) 398-2606.

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE Inter 275 automotrice; andaineuse Massey-Ferguson modèle 44; batteuse Inter 105 et 205; Massey Ferguson modèle 300; batteuse Inter traînante modèle 82; John Deere modèle 30; casseuse à maïs New Idea 2 rangs avec égrenuse; fourragères New-Holland 770-717 et 707; Inter modèle 350, barre de coupe, tête à maïs; bolte à ensilage Dion avec voiture Dion sur pneus 1020; bolte ensilage New Holland no 8; souffleur ensilage Inter modèle #56; New Holland modèle 27; épandeur à fumier New Holland 676; Inter 175; sarcleur à maïs rotatif. M. YVON BRAIS, ST-PIE, BAGOT (514) 772-2920.

BATTEUSE Massey Ferguson #205 automotrice avec faux et ramasseur d'andain comme neuve, toujours remise à l'intérieur; tracteur MF 165, 700 heures. Excellente condition. Règlement de succession. ROGER D'AOUST. (514) 829-3487.

HESSTON P.T. 10; faucheuse en très bon état. Râteau-fleur Ferguson, très propre. Équipement de poulailler soit soigneur, cage à poules en broche, mangeoire, abreuvoir. (514) 548-2200.

POMPE Duro 600 gallons/heure; réservoir acier, 600 gallons; Tracteur Farmall Super H International 3 points; souffleur à neige Inter, 2 vis 87" large; sarcleur à tabac, 2 rangs avec pioche. Ste-Melanie, Cte Joliette 889-2822.

BATTEUSE International no 93 avec pick-up neuf en bonne condition. Prix à discuter. (514) 789-2624.

CHOPPER New Holland no 36, bonne condition. BATTEUSE INTERNATIONALE no 93, bonne condition, barre de faux. Entre 7 et 8 heures A.M. (514) 473-9479.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Case 960 avec cabine, reel broché, avec vitesses variables, tuyau de déchargement hydraulique. En excellente condition. Souffleur à maïs ou foin pour silo de marque Fox, presque neuf, n'a rempli que 6 silos. Beloeil, Matin ou soir, après le 12 juillet. (514) 467-2017.

REMORQUE avec bolte bascule, 2 cylindres, 4 roues tandem, capacité 12,000 lb, grandeur 10'x6'. A. Racette, 395, Route 138, St-Augustin, Portneuf. GOA 3E0. (418) 878-2050.

MACHINERIE À PATATES

Ramasseuse Mark XL et Bin Piller 40; téléscopique Lockwood, 1977. Ramasseuse de roches. Laveuse et coupeuse. Sylvain. Tél: (506) 473-3203.

À VENDRE EXTRACTEUR à miel en acier inoxydable, à l'état neuf, 20 cadres et plus; motricité pri. Tél: (819) 263-2719.

ENSACHEUSE 2 têtes automatique pour emballer patates, oignons de 5 lb, 10 lb, 20 lb. Très bonne condition. Comme neuve. (514) 454-2947.

FAUCHEUSE Hydro Swing Hewston 1014; 2 tracteurs International modèle 724; tracteur John Deere modèle 1030; tracteur Leyland modèle 245, avec cabine; tracteur Massey Ferguson diesel modèle 135; presses à foin toutes marques usagées. Moissonneuses-batteuses John Deere, International; planteur à maïs, 6 rangs White. (514) 430-1342.

CHARGEUR HYDROSTATIQUE

Skid loader Case, unloader modèle 1816, pneus flottants, pesées. Tél: (514) 589-5368.

PRESSE NH 275, modèle récent avec lance-balles; voiture 6 roues avec côté pour recevoir les balles; tracteur Ford Conty Six 4X4 avec cabine; 2 tracteurs 4X4 avec pelle double action, un 1370 et un Sam Saturno 80; charrie Case 7000, 6 raies de 16 ou 18 pces. Autres différents modèles 14-16 pces. Après 6 hrs à (514) 799-5118.

TRACTEUR Ford 5000 Diesel; tracteur Inter no 444 diesel; tracteur Massey Ferguson no 175 gaz; tracteur Inter no 434 avec cultivateur 4 rangs; tracteur Massey Ferguson 50 gaz; faucheuse Cond New Holland no 469 coupe 9 pieds; faucheuse cond Inter no 990 coupe de 9 pieds; presse à foin New Holland no 273-67-69 et Oliver no 62-T; presse à foin Inter no 440 à broche comme neuve; fourragère New Holland Super 717 2 rangs et Inter 350 avec tous accessoires; moissonneuse-batteuse Massey Ferguson no 72 table de 10 pieds, pick-up, moissonneuse-batteuse Inter no 105 bolte blanche 10 pieds de faux et pick-up. JEAN-PAUL RATHÉ, 166 Principale, ROUGEMONT, Québec. (514) 469-2370.

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. (1979) INC. 201 Boul. Laurier STE-ROSALIE, P. Qué. Tél: (514) 773-0881.

Moulange et rouleuse électrique de marque Farmatic; Élevateur à godets Farmatic; Silo à grains Westeel Rosco. Bin à moulee Westeel Rosco; Silo-sechoir Westeel Rosco; Sechoir continu; Soigneurs automatiques; Chaines de nettoyeurs; Vis à grains; Abreuvoirs et mangeoires; Équipements Lajoie; Système de ventilation; Tuyaux de pontage; équipements de serre, etc.

2 réservoirs à lait en acier inoxydable, 30 gal. et 100 gal. 2 malaxeurs à lait, 3 chariots à moulee Lajoie, 500 livres, 150 pieds partitions et barrières en fer pour porcs. Après 9 heures. (514) 889-5222.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE IH 91, puissant lift fixe sur l'arrière d'un Farm-Hall H, camion G.M.C., 4 tonnes avec bolte fermée de 20 pieds de long. Rotavator de marque Kuhn 6 pieds de large; sarcleur avant pour Super C, sarcleur avant pour Farmhall H ou Super H (418) 898-2776.

ACHETEZ

DIRECTEMENT

DU FABRICANT

WAGON DE FERME D'UNE CAPACITÉ DE 10 À 15 TONNES.

AUSSI DISPONIBLE, PLATE-FORME ET CÔTES DE LANCE-BALLES EN ACIER DE 18, 20, 22, 24 PIEDS. MANGEOIRE À FOIN ET À ENSILAGE SUR ROUES ET REMORQUES À BASCULE DE 15 TONNES.

LIVRAISON 200 MILES

À LA RONDE

SERGE LEMAY,

R.R. 3,

2e Rang, WARWICK,

P.Q.

Tél: (819) 358-2774

DÉTECTEUR D'HUMIDITÉ FROMENT 1210

Un seul instrument électronique portatif pour établir le niveau d'humidité des fourrages, les produits ensilés et tous les grains.

\$379.

Pour d'autres renseignements contacter le Distributeur pour le Québec: STUART McDONALD

C.P. 1330,

WATERLOO, QUE.

J0E 2N0

(514) 539-3018 le soir

MAISONS

ST-PIE DE GUIRE, propriétaire de campagne, maison refaite à neuf et tous les bâtiments, 3 arpents de terrain à 12 milles de Drummondville. (514) 784-2292.

ST-FORTUNAT près village, maison 2 étages, eau de source par gravité, terrain 100 x 200. Prix \$7,500. Aussi chalet à vendre. (819) 344-2693.

OFFRE D'EMPLOI

AGRICULTEUR à salaire ou avec capital pour opérer à son compte. Exigeons, références. Écrire à La Terre de chez nous, 515 Viger, Montréal H2L 2P2. Case 350.

PORCHERS pour maternité dans le coin de Joliette. Tout est automatique. Très bon salaire avec bonus. Linge de porcherie fourni. Coin avec poêle, frigidaire et toilette pour périodes de repos et lunch. Renseignements: SMAC DE L'UPA, Joliette (514) 753-7486.

HOMME marié pour travail sur ferme élevage de chevaux, Cantons de l'Est. Logé, salaire à discuter. Écrire à La Terre de chez nous, 515, Ave. Viger, Montréal, P.Q. Case 354.

PRODUCTEURS agricoles, si vous êtes à la recherche de travailleurs agricoles, que ce soit pour un emploi permanent, saisonnier ou journalier, un réseau de service spécial en agriculture est à votre disposition gratuitement. Ce service peut vous aider dans l'obtention de plusieurs programmes. Adressez-vous au bureau le plus près de chez vous au service de main d'oeuvre agricole du Canada dans les villes suivantes: St-Rémi, St-Hyacinthe, St-Eustache, Nicolet, Joliette, La Pocatière, Rouyn, Rimouski, Black Cope (Cte Bonaventure), Cap de la Madeleine, Québec (Ville Duberger) Chicoutimi, Sherbrooke (Rock Forest) St-Georges est (Beauce) ou écrire à La Terre de chez nous, 515 avenue Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2 Case 279.

RECHERCHONS couple âgé de 30 ans et plus avec expérience au moins 5 ans dans bœuf de boucherie, une maison meublée de 7 pièces sera fournie à l'embauche par l'employeur. Si vous êtes intéressé, s.v.p. écrire à J. ROLAND MORISSETTE, 320, Boul. Hébert, St-Hyacinthe J2T 3V9.

ON DEMANDE

JEUNE couple, étudiant à l'ITA cherche logement pour août, de préférence à l'extérieur de St-Hyacinthe. ANDRÉ LAFRANCE Jr., Terrebonne, (514) 471-0594.

ACHÉTERAIS silo à moulee usagé minimum 4 tonnes et vis à grains minimum 36 pieds. PAUL LAPALME, St-Esprit (514) 839-6685.

ACHÉTERAIS TRACTEURS de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, route 139, Roxton Pond, Cte Shefford. Tél: (514) 372-9527.

JE suis acheteur d'une batteuse 82 International remorquée, très propre. À vendre tracteur Oliver 1650 remis à neuf. Tél: (514) 795-3564.

CHERCHE tondeuse à gazon pour tracteur de ferme environ 5 à 6 pi large. (514) 468-4550.

ACHÉTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paierais \$70, et plus. Achèterais aussi vieux monnaies, rat musqué, écureuil, lapin, etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés).

ACHÉTERAIS pulvérisateur environ 125 gallons sur 3 points de préférence, en bon état. (418) 628-2802.

PARTICULIER achèterait livres anciens, lettres, manuscrits, signatures, documents, etc. O. BOIS, 12231 Toupin, Montréal, H4K 1Z7.

RECHERCHE une table pick-up "quick-attach" M.F. 67 pour moissonneuse-batteuse M.F., 760 LÉOPOLD LAMOU-REUX, St-Philippe. Tél: (514) 659-8627.

POUSSINS - POULETTES

COUVOIR CHATILLON

OISONS, canelons, dindonneaux, faisans, caillies, pintades, poussins pour la chair et la ponte, bendy de fantasia. Un jour et démarrés. Commandez tôt ou réservez. CLAUDE MOULIN, 101 Chatillon, La Visitation, Cte Yamaska J0G 1C0 (514) 564-2318.

JEUNES et adultes, volailles Wyandotte, Cochin, Houdan, Langshans, Horgington, Sussex, New Hampshire, Espagnole, Campine, aussi pintades, faisans. Sujets d'exposition. Pierreville. (514) 568-2024.

DÉSIRONS acheter un élevage de poulets (1200 poules et plus). Communiquez après 6 heures avec J.G. BOLDUC (514) 364-3272 ou J.P. BOUTCHARD (514) 363-2211.

Poussins, d'un jour et plus, oisons, canelons, faisans, dindes, chapons Rock Blanc X de trois semaines, poulettes de pondueuses. Catalogue gratis. TWEDDIE CHICKS, FERGUS, Ontario.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Que. J0R 1C0. Tél: (514) 439-2601.

POUSSINS pour la ponte et la chair. Dindonneaux, 1 jour et démarrés, canards, caillies, oies Embden et Toulouse. Poulettes prêtes à pondre. Liste de prix gratuite. DENYS BELANGER, Ste-Louise, Cte L'Is

TERRE située à 2 milles d'Israeli, 50 acres, bois franc. Possibilité d'une sucrerie de 2,000 entailles. Prix: \$15,000. Inf: (819) 362-7674.

TERRE 100 arpents située, 6e Rang Ste-Sophie, Cte Mégantic. Plantation 40,000 arbres qui comprend 10,000 pins et la balance sapins, épinettes. Prix: \$20,000. Inf: (819) 362-7674.

CANTONS DE L'EST, ferme 200 acres, bâtiments excellents, peuvent loger plus de 200 brebis. JEAN-GUY LANDRY, AGENT. (819) 569-3940 LE COURTIER UDEC, ESTRIE INC. (819) 566-6640.

CANTONS DE L'EST, porcherie maternité engraissement bonne organisation, bâtiments excellents. AGENT JEAN-GUY LANDRY, rés. (819) 569-3940 LE COURTIER UDEC ESTRIE INC. (819) 566-6644.

TERRE 84 arpents comprend maison, chalet, sucrerie avec ou sans le roulant près transcanadienne, St-Liboire, rang St-Georges, Cte Bagot J0H1 R0 (514) 793-4608.

FERME RÉGION DRUMMOND

STE-CHRISTINE, près d'Acton Vale, 55 milles de Montréal, 112 arpents, 25 boisés bon pour culture de céréales pour élevage de bœuf ou veau. Rivière avec pont, maison 8 pièces, grange, étable en bon état. Beau site \$70,000. Pas d'agent. Tél: Montréal, M. BOYER (514) 283-4832, Ste-Christine (819) 858-2038.

FERME LAITIÈRE Région Farnham, 285 acres, 1/2 boisée, 50 têtes Holstein, quota 9047 lb gras. Vente directe incluant roulant, (514) 293-6961.

RÉGION JOLIETTE, ferme laitière à vendre de 115 acres, quota lait industriel 11,105 lb, 38 vaches Holstein, 5 taures, 1 bœuf, 10 génisses, roulant en bonne condition, ainsi que bâtisses. Située sur la route 158. Pas d'agent. (514) 756-4417.

FAITES de beaux voyages, véhicules motorisés de luxe 29 piéds pour 6 personnes à échanger pour petite exploitation agricole rentable. Écrire à M. Gilbert, 542 des Laurentides, Laval H7G 2V4 ou Tél: (514) 388-9207.

À VENDRE à Daveluyville fond de terre et bâtiments, 150 arpents, 90 en culture le reste en bois. Petite érablière, \$35,000. En plus terre à bois séparée de la terre ci-dessus, 70 arpents. \$12,000. Tél: (819) 367-2818.

PRÈS Ste-Hélène de Chester, terre 100 arpents, montagne, vue panoramique, sans bâtisse, érablière et boisée. (819) 344-2693.

TERRE 250 arpents en culture, bonne maison, porcherie 8x30, 40x28 autres bâtiments, machinerie agricole. Située St-Louis, Richelieu 1 (514) 788-2869.

RÉGION SHERRBROOKE, 215 acres en partie drainées. Quota nature et transformation 860,000 livres, \$485,000. PIERRE CHAPUS (418) 522-2400 MONTREAL TRUST COURTIER 628-8383.

RÉGION JOLIETTE, terre à céréales, 460 arpents drainés, machinerie complète, plan de séchage avec possibilité bœuf de boucherie. Pierre Chapus (418) 522-2400 MONTREAL TRUST COURTIER 628-8383.

STE-PÉPÉTUE, belle ferme 150 arpents drainés, quota 400,000 livres. Machinerie neuve, PIERRE CHAPUS (418) 522-2400 MONTREAL TRUST COURTIER 628-8383.

RÉGION DRUMMONDVILLE, belle ferme, élevage bœuf de boucherie système vache-veau, Hereford et Charolais, PIERRE CHAPUS (418) 522-2400 MONTREAL TRUST COURTIER 628-8383.

ASBESTOS ferme d'élevage à bœuf, 200 acres avec 75 têtes, machinerie très bonne maison, bons bâtiments, site pittoresque. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER EXC. MICHEL MARCEAU 839-3478.

DANVILLE terre nue, 100 acres, 40 boisées, adjacente à la municipalité et bordant le lac, très bien située. FIDUCIE DU QUÉBEC EXC. MICHEL MARCEAU 839-3478.

EAST ANGUS ferme d'élevage à bœuf, 134 acres, 48 têtes Charolais et Hereford, bâtiments en bonne condition, machinerie. Prix pour vendre. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER EXC. MICHEL MARCEAU 839-3478.

ST-DAMIEN (Berthier) ferme avicole 18,213 pi. de quota, 2 poulaillers, porcherie, possibilité de 250 porcs, garage, maison presque neuve. ONIL BEAU-Parlant, 835-4175.

STE-ÉLISABETH DE WARWICK, Cte Arthabaska, porcherie et maternité avec 100 truies portières et maison en parfaite condition. S'adresser à (819) 358-2749 ou 365-4419.

MIRABEL

Ferme à vendre avec ou sans quota, machinerie et bâtiments de 5 à 300 arpents. IMMEUBLES V & R Claude Sauvé, bur. 1 (514) 627-1807 rés. 1 (514) 562-9193.

QUÉBEC ET EST ONTARIO Grand choix de fermes. JEAN DELHAES, Courtier. Tél: (514) 341-4522. CIE FINANCIÈRE JANUARIO INC.

FERME, dans Lotbinière, idéale pour élevage de bovins de boucherie, de moutons ou de chevaux. Prix \$80,000. Conditions faciles. Tél: (418) 626-4203.

FERME À VENDRE

PLUS de 100 fermes à vendre laitières, céréalières, pommes de terre, porcs, poules pondeuses, pisciculture. ROGER-LOUIS BRUNET (514) 933-7845 JEAN-LOUIS DENUX (418) 627-3584, LABRECQUE COURTIER.

FERME à vendre, St-Stanislas, Cte Champlain, 167 arpents en culture 33 en bois, avec troupeau et quota de lait de 310,000 lb de lait ainsi que roulant au complet et bâtisses, en bon état. Information (418) 328-3777.

ST-IGNACE DE STANBRIDGE, à vendre ou à louer, 211 acres, bâtisse pour une porcherie, prix à discuter. Allan (514) 733-5259 Montréal.

PRIX RÉDUIT. Près autoroute, Cantons de l'Est, St-Césaire, 56 arpents 12 boisés, lac pour culture maraîchère, écurie moderne, maison canadienne (514) 469-4133.

STE-SOPHIE DE LEVRARD, grande ferme à vendre ou à louer, 652 arpents, moitié culture, moitié boisée, maison, grange, étable, 2 garages, machinerie \$99,000. Personne sérieuse seulement. (514) 364-2460 soir.

RÉGION DE BERTHIERVILLE, ferme à vendre, maison, bâtiment, roulant en très bon ordre, environ 150 arpents. Tél: (514) 836-2425 (514) 836-3537.

CARIGNAN: CHAMBLY. Face au Richelieu, ferme 120 arpents, la partie entre le canal et la rivière 295,000 p.c., zone blanche avec maison brique 10 appr. construction environ 1920. La partie située dans Chamblly. Zone verte environ 115 arpents. Règlement succession. ALBERT HOULE 656-9000 et 658-7272. MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-PHILIPPE. Très belle terre de 54 arpents, 35 drainés, boisés, chemin en gravier de 3,000 pi. On demande \$43,000. LORRAINE DU BERGER (514) 676-7955 (514) 659-4119. IMMEUBLES BEAUDRY INC.

VARENNES, terre à bois 11 arpents. Aussi foie à vendre. Tél: (514) 652-2325.

FERME 120 arpents, idéal pour grande culture, élevage animaux à bœuf, sucrerie, étable, cottage 7 pièces. PAUL LAPIERRE 773-2223, 549-4452. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

ST-DIDACE, ferme de 11 arpents, poulailler et maternité. Résidence neuve de 5 1/2 pièces en pierre et brique. (514) 759-2367.

RÉGION JOLIETTE porcherie et maternité, avec 50 arpents, machinerie et résidence, (514) 759-2367. Adressez-vous: M. EUGÈNE ALLARD. Tél: (514) 759-2367. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LANAUDIÈRE, COURTIER.

FERME D'ÉLEVAGE d'animaux Charolais, 192 arpents carrés, dont 155 en culture. Résidence de 9 1/2 pièces, bête en 1975. MLS (514) 759-2016. Adressez-vous: M. MARTIAL GÉLINAS. Tél: (514) 759-2016. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LANAUDIÈRE, COURTIER.

ST-NAZAIRE. Ferme 90 arpents en culture, Maison, grange-étable, hangar, installation de traite en place. Prix raisonnable. GEORGES LECLERC, agent: 1 (514) 546-7525.

WICKHAM. Ferme 205 arpents dont 145 culture, balance boisée. Maison 24x42, 5 ch., neuve. Grange-étable 36x150 et hangar 34x60. Deux silos. Instruments et animaux. GEORGES LECLERC, agent: 1 (514) 546-7525. LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE YAMASKA, COURTIER, YVES DESAUTELS, Directeur, Courtage Immobilier, 3955 Boul. Laurier, ST-HYACINTHE. Tél: 1 (514) 774-4838.

CTÉ MÉGANTIC. Ferme d'élevage, 205 arpents en culture, 77 mères Hereford et Charolais, total 155 têtes, bonne machinerie/EXC M. LAROCHE (514) 464-0555. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER, (514) 467-1211.

ST-AMBOISE, ferme laitière 9,630 lb gras, troupeau truies 67 têtes, permis pour 80, 53 arpents. G. DESCHÊNEAUX (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-DIDACE, ferme 225 arpents, porcs à l'engrais, troupeau laitier, élevage, bœufs, oisillons, \$165,000. G. DESCHÊNEAUX (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-MICHEL DE NAPIERVILLE, ferme 62 1/2 arpents sans maison, presque tous drainés terre noire, franche, boisés. Possibilité d'acheter maison avoisinante. Pour informations, appelez LIETTE RICARD (514) 465-5880, 427-5177. IMMEUBLES EXPRESS INC.

ST-RÉMI DE NAPIERVILLE, ferme 90 arpents, terre noire, franche, érablière, machinerie incluse. Prix très abordable. 20 minutes du centre ville. Pour informations, appelez LIETTE RICARD (514) 465-5880, 427-5177. IMMEUBLES EXPRESS INC.

MISSISSQUOI grande ferme laitière, comprenant 2 maisons, grange étable, troupeau laitier & bovillans, équipement complet, quota, belle possibilité. J-GUY MONETTE, 1 (514) 378-8461 1 (514) 248-3743. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

COMTÉ MÉGANTIC. Ferme laitière et porcine. Possibilité érablière. Endroit pittoresque. Toute offre étudiée. MICHEL COUSINEAU, COURTIER UDEC (ESTRIE) INC., 1 (819) 566-6644.

ST-PAUL, belle petite ferme laitière, quota nature, 98 arpents, 30 vaches Holstein, bâtiments, étable très bonne condition, incluant maison et machinerie. HENRI MCCARRAGHER, 1 (514) 378-8461 1 (514) 772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

SITUÉE à St-Sylvestre à 3 milles de Daveluyville, 150 arpents, 90 en culture avec maison et grange. Prix: \$50,000. Inf: 1 (819) 362-7674.

112 arpents de terre, 4 arpents de fr 8 28 arpents de profond, 4 arpents sur 18 sont boisés. Bois assorti. 759-2016.

FERME D'ÉLEVAGE d'animaux Charolais, 192 arpents carrés, dont 155 en culture. Résidence de 9 1/2 pces, bête en 1975. MLS 759-2016. Adressez-vous: M. MARTIAL GÉLINAS. Tél: 759-2016. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LANAUDIÈRE, COURTIER.

RÉGION DRUMMONDVILLE, pour élevage bovin et autres, 336 arps., partie boisée, rivière, étable, silo, remise, maison 7 pces rénoverée, HENRI MCCARRAGHER: 1 (514) 378-8461 1 (514) 772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

COMTÉ NICOLET, ferme rénoverée, à gros revenu, pour associés (2), 195 arps., troupeau laitier, enregistré, quota nature sur contrôle, plus 100 truies, avec assurance garantie, 2 maisons, bâtiments & machinerie de première classe. HENRI MCCARRAGHER: 1 (514) 378-8461 1 (514) 772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-EUGÈNE. Jolie petite ferme 60 arp. Boisé 15 arp., jeune plantation d'épinettes. Maison impeccable. Grange-étable 30x50. À 1 mille de l'autoroute 20. ANDRÉ MAC DUFF, AGENT: 1 (514) 773-1337.

FERME 85 ARP., en culture. Bonne maison, porcherie, capacité 125 avec fosse et silos. Grange-étable 38 vaches. Grand hanger à machinerie. GEORGES LECLERC, AGENT: 1 (514) 546-7525. LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE YAMASKA, COURTIER, YVES DESAUTELS, DIRECTEUR COURTAGE IMMOBILIER, 3955 BOUL. LAURIER, ST-HYACINTHE. Tél: 1 (514) 774-4838.

RÉGION JOLIETTE, porcherie & maternité, avec 50 arpents, machinerie & résidence. 759-2367.

ST-DIDACE, ferme de 11 arpents, poulailler & maternité. Résidence neuve de 5 1/2 pces en pierre & brique. 759-2367.

ST-JACQUES, ferme de 45 arpents avec 5 serres pour fleurs et légumes. 759-2367. Adressez-vous: M. EUGÈNE ALLARD. Tél: 759-2367. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LANAUDIÈRE, COURTIER.

BATISCAN, belle ferme laitière, 170 arpents avec animaux et roulant à vendre. (418) 362-2455.

RÉGION COATICOOK, ferme 143 acres dont 100 en culture, boisé, maison, grange, très propre. Tél: (819) 849-2243.

YAMASKA: 218 arpents, ferme laitière, animaux, quota, équipement, bâtiments, maison, ou terre nue. Inf: ROGER PLANTE, 743-6225, AGENCE IMMOBILIERE 77 INC. COURTIER.

ST-AMBOISE, ferme laitière de 9,630 lb gras, troupeau truies 67 têtes, terre 53 arpents. G. DESCHÊNEAUX 861-0856, 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

38 milles Montréal, domaine de 54,000 pi car avec maison 5 1/2 pièces, chauffage électrique et foyer. Garage de 14'X30', 13 pommiers, jardin, lac artificiel 180'X100'. Pas d'agent. Prix: \$28,500. (514) 222-2173.

RÉGION ST-HYACINTHE, ferme 84 arpents, maison rénoverée, 700 pommiers, entrepôt frigorifique, érablière, 40 arpents, maïs-grains tout l'équipement agricole, grange pour animaux de boucherie. Tél: (514) 793-2210.

À VENDRE, ferme laitière, terre 240 arpents, quota 400,000 lb. Équipement complet, possibilité de 800,000 lb. Comptant requis \$125,000. Pour information (819) 225-4532.

VOUS SONGEZ À VENDRE VOTRE FERME

QUELLES QUE soient vos importances ou l'endroit, CONSULTEZ-NOUS.

Nous sommes bien placés sur le marché européen et canadien pour réaliser la vente de votre ferme avec efficacité et discrétion.

TELEPHONEZ-NOUS OU ECRIVEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT.

Nous irons vous rencontrer pour jaser.

ROGER DURIEZ, COURTIER

C.P. 998, Succ. Snowdon, Montréal H3X 3Y1. Tél: (514) 489-3212.

MANITOBA

À vendre, fermes laitières, d'élevage ou céréalières de toutes tailles et prix. Pour des renseignements précis, écrivez à M. Roger Robidoux.

ROBIDOUX REALTY

100-1280 Archibald St. WINNIPEG, MAN. R2J 0Z3. Tél: (204) 256-4386 ou 257-0905 (rés.)

NOTRE SPÉCIALITÉ: FERMES LAITIÈRES ET D'ÉLEVAGE

PROPRIÉTÉS de campagne dans le comté de Vaudreuil 40 minutes de Montréal prix et taux raisonnables. Parlons le français, l'allemand et l'anglais. IMMEUBLES BELFORT, COURTIER RIGAUD, (514) 451-0647 ou (514) 451-4905.

FERMES À VENDRE

Avec ou sans quota, machinerie et bâtiments, 100 arpents et plus. Régions de St-Benoit, St-Hermas, Lachute, Mirabel.

IMMEUBLES T.M.S.

(514) 472-5140

LES INVESTISSEMENTS CEGOLTE COURTIER

415 Boul. Roche, Vaudreuil, Qué. (514) 455-5664

FERMES LAITIÈRES

320 arpents, 80 têtes; vaches et élevage. Quota 320,000 livres industriel silo, pipeline, équipement. 280 acres dont 165 cultivables, 2 silos en douve de béton. Quota industriel de 7,196 kg de gras. Très bons bâtiments, 40 vaches et 21 têtes d'élevage. Pipeline et équipement.

375 acres dont 75 boisées, 2 silos, étable attachée, pipeline, stabulation libre pour génisses. Quota 70,000 livres en nature, 400,000 en transformation. 50 vaches, 30 génisses d'élevage.

190 arpents. Très bon troupeau, 40 vaches pur sang, 10 génisses pur sang. Quota 1,122 livres Classe 1 par jour, 2,625 livres de gras. Très bons bâtiments et équipement. Pipeline et silo.

Très belle propriété 150 arpents en culture. Quota nature 1,042 livres par jour et 3,718 livres de gras en transformation. 40 vaches, 25 génisses et taures.

Très bien bâtie et équipée, 325 arpents dont 220 cultivables, 52 vaches pur sang Ayrshire, 38 génisses et taures pur sang, 2 silos, tout l'équipement.

250 acres en culture, très bons bâtiments. Quota 18,466 livres de gras en industriel. 50 vaches laitières, 68 élèves.

Très bien bâtie et équipée, 2 silos. Quota industriel de 18,958 livres de gras, 180 arpents drainés, 42 vaches, 24 élèves.

Très bien équipée, 2 silos. Quota industriel de 710,000 livres, 58 vaches, 60 élèves. 516 acres dont 496 en culture.

225 acres dont 106 drainées. Quota 127,000 livres nature et 620,000 livres en transformation. Très bien équipée, 65 vaches et 22 élèves. Belle propriété très bien construite et équipée, 50 vaches. Quota 1,520 livres nature par jour et 7,548 livres de gras.

Très bons bâtiments et équipement. 350 acres en culture. Quota nature 105,000 livres et 740,000 livres en transformation. 65 vaches, 48 élèves.

Construction neuve. Très belle propriété 3 silos. Quota nature 860,000 livres et 240,000 en transformation. 275 acres en culture. 100 vaches et 58 élèves.

Très belle propriété, 2 maisons, 2 silos, 400 acres. Très bien équipée, 56 vaches dont 40 pur sang, 39 élèves. Quota industriel 36,580 livres de gras.

260 arpents en culture. Étable à logettes, salle de traite. Très bien bâtie et tout l'équipement. Quota nature 3,000 livres par jour et 9,250 livres de gras en transformation. 90 vaches, 80 élèves.

Très bien équipée, 2 silos, 2 maisons, 325 acres. Quota 50,000 livres de gras en industriel, 87 vaches, 40 élèves, 60% pur sang.

POUR INFORMATIONS CONFIDENTIELLES À TOUTE HEURE POUR ACHAT OU VENTE PIERRE VIOLET, Rep. (514) 453-2876

TERRES DEMANDÉES

ACHÈTERAIS terre de 40 acres sans maison pour culture d'asperges. Région Champlain, Batiscan, La Pêrade, St-Narcisse, Mont Carmel. (514) 481-5162

Avons besoin fermes avicoles avec quotas (poulets à griller, gros coqs). Avons clients sérieux. PROVINCIAL COURTIER, Tél: 1 (514) 773-1416, 1 (514) 773-1134

ACHÈTERAIS terre à bois avec ou sans fond de terre. Après 6 heures P.M. Tél: (514) 588-2056, 588-5063.

AVONS clientèle locale et internationale, avec capitaux pour achat fermes rentables. Pour informations PIERRE DE CASSAGNAC (514) 254-4566 ou 523-6519 TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

Vous désirez acheter une ferme dans les Cantons de l'Est? Contactez-moi MICHEL COUSINEAU, COURTIER UDEC (ESTRIE) INC., 1 (819) 566-6644.

ACHÈTERAIS ferme laitière, très bien organisée, avec quota lait nature ou industriel. Ferme porcine, ou maternité ainsi que ferme avec quota de poulets à griller. Paiements comptant. Écrire à la Terre de chez nous, 515 Viger, Montréal H2L 2P2. Case 344.

RECHERCHE pour clients européens et canadiens, fermes rentables, laitières, céréalières, maraîchères, avicoles, porcines ou mixtes. Correspondants efficaces en Belgique, Hollande, Allemagne, France et Suisse. Téléphonez à toute heure. (514) 341-4522. Jean Delhaes, Courtier CIE FINANCIÈRE JANUARIO INC. (514) 341-4522

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulant, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE

Ham-Nord, Cte Richmond. Tél: (819) 344-2440

CANTONS DE L'EST: Vous désirez vendre votre ferme? J'ai présentement des acheteurs très sérieux avec le comptant requis. MICHEL COUSINEAU, COURTIER UDEC (ESTRIE) INC. 1-819-566-6644.

POUR ACHETER UNE FERME... POUR VENDRE UNE FERME... VOUS FAITES MIEUX D'UTILISER L'EXPÉRIENCE D'UN FIDUCIAR

Nous mettons à votre disposition l'équipe spécialisée et professionnelle. La CIE UNIFELLER, CP 179/251 Bréboeuf, Beloeil, Québec (514) 464-0050. UNIFELLER COMPANY (Ontario) Ltd., C.P. 1110/418 rue Notre-Dame, Embrun, Ontario (613) 443-5050.

UNIFELLER COMPANY (Western), 18-2277 Portage Ave., Winnipeg, Manitoba (204) 889-4440. UNIFELLER COMPANY (Western), 417 Pine Circle Plaza, Saskatoon, Saskatchewan (306) 244-0505. aussi en SUISSE, AUTRICHE, ALLEMAGNE, HOLLANDE, DANEMARK (Courtier).

PERMETTEZ-NOUS DE PRÉSENTER VOTRE FERME

En toute discrétion. Nous devons offrir à notre clientèle européenne et québécoise des exploitations rentables de toutes sortes, toutes grandeurs, et toutes régions.

ROGER LOUIS BRUNET (514) 933-7845

JEAN-LOUIS DENUX (418) 627-3584

C.P. 1615, Montréal, P.Q. H3G 2N5

Labrecque Courtier

AGRICULTEURS

Désireux de vendre votre ferme, nous avons une bonne clientèle européenne. Aucune exclusivité à signer. Adressez-vous à:

IMMEUBLES CORION ENRG

189, F.X. Garneau, Beloeil, Qué. (514) 464-0434 ou (514) 464-2340.

JE suis acheteur de fermes avec roulaux et troupeaux au complet. Argent comptant.

LÉO DASTOUS, Cte Mégantic, Tél: 1 (819) 365-4419. Encanteur Licencé - Laurierville.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION! ATTENTION! MESSIEURS CULTIVATEURS!

Vous avez sans doute pensé faire encan en 1980, de votre troupeau, machinerie. Je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulaux, coupe de bois.

S'ADRESSER À:

ALAIN DEBLOIS

ENCANTEUR LICENCIÉ

SAINTE-CLAIRE (DORCHESTER)

Tél: BUR. 883-3653

OU

ANNONCES CLASSÉES suite

COMME par le passé je suis toujours acheteur de terres et de roulant de ferme. Je suis aussi à votre disposition pour vente par encan à commission.

MAURICE ROUSSEAU
Encanteur licencié,
R.R. 2, Plessisville,
Tél.: (819) 362-7674

ENCAN
de machinerie agricole
et d'instruments aratoires
chez LEO'S LIVESTOCK
EXCHANGE LTD, GREELEY, ONT.
Samedi le 19 juillet 1980 à 10h30 a.m.

Si vous désirez acheter certaines pièces de machinerie ou en échangeant contre de l'argent comptant, ne manquez pas cette occasion.

INFORMATIONS:
Bureau 1 (613) 821-2634 ou
1 (613) 822-1351.

ENCAN
Dimanche, le 13 juillet à 12h30
pour
M. JEAN-GUY QUINVILLE
au 477 GRANDE LIGNE
ST-ALEXIS-DE-MONTCALM,
CTE MONTCALM

SERA VENDU: 42 têtes comprenant
8 têtes Hereford; 3 vaches avec veaux;
1 génisse; 1 taureau de 2 ans Hereford
2 ans pur-sang enregistré avec papier;
18 mères chèvres gestantes avec 15 petits de 1½ à 3 mois; 1 bouc.

MACHINERIES: tracteur Case gaz modèle 530, en bon état; souffleur à neige McKee 6½ pi comme neuve; voiture 4 roues avec montants à foins; compresseur avec moteur 1½ force; 2 voitures d'été antiques; sleigh d'hiver; 3 skidoo dont 1 Bombardier dont 2 modèles Johnson 21 X 31; sleigh d'hiver antique; tombereau 2 roues; 24 chevrons de 40 pi très peu usagés; 1700 chaudières aluminium à sucre 2 gal. avec couvercles et chalumeaux; 3 tonneaux de 150 à 200 gal.; chaises antiques de toutes sortes; mobilier de salon de style provincial italien comprenant 6 morceaux; congélateur de maison 23 pi cube; 35 gal. de sirop d'érable; table et chaises de parterre; chaises de toutes sortes; beaucoup d'argenterie et verrerie; lampes à l'huile antiques; cadres de toutes sortes; tête d'original; table de pool neuve 4'X9 pi avec ardoise de 1 po d'épaisseur; beaucoup d'antiquités de toutes sortes; cadres peints à la main; attention sera aussi vendue la ferme de 59 arpents avec érablière de 2500 à 3000 entailles comprenant 25 arpents avec cabane et fourneau 16 en culture, 15 en plantation 20,000 pins rouges, 6000 mélèzes; 5000 épinettes noires; avec maison de style canadien pièces sur pièces; foyer, 2 étages, diam 24 X 44 pi système central; air chaud électrique; étable 18 X 38 pi; garage 13 X 25 pi; la maison située à appr. 600 pi de la voie publique avec 15% acompte le jour de la vente, balance à discuter, elle sera vendue vers 3 hres. Le tout sera vendu sans réserve.

CAUSE: départ.
CONDITION: Argent comptant.
Pour information: (514) 839-2488 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,

Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD,
CTE ST-HYACINTHE
(514) 792-3595

CANTINE SUR LES LIEUX

Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
Samedi, le 19 juillet à 12h30
pour
M. EUGÈNE LATENDRESSE
1301 rang STE-CÉCILE
STE-BÉATRICE, CTE JOLIETTE
SERA VENDU: un bon cheval blond de 1500.

MACHINERIE: tracteur Case 430 gaz avec chargeur; charrette 2 versoirs 12 po M. HARRIS; herse à roulettes trainante 24 disques; herse à ressorts; herse à roulettes à chevaux; semoir 11 disques sur roues d'acier; rouleau de bois épanneur à fumier M. Harris 90 minots; presse Int. à la corde avec moteur; 3 voitures 4 roues; 2 avec montants à foins; faucheuse McCormick Deering 6 pi; sleigh d'hiver; carriole; marquette avec 2 sièges; ronheur 3 sièges, le tout comme neuf ainsi qu'une catherine; remorque 2 roues antique; 2 gros réservoirs en fonte; grosse bouilloire avec chaudron de fonte; séparateur électrique; balance 600 lb; quantité de bidons de 8 gal.; set d'attelage double et simple; chaises antiques de toutes sortes; 400 balles de foin; ainsi que tous les articles du hangar qu'il est trop long d'énumérer et antiques.

CAUSE: terre vendue.
CONDITION: Argent comptant.
Pour information: (514) 883-2389 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD,
CTE ST-HYACINTHE
(514) 792-3595

CANTINE SUR LES LIEUX

Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
Dimanche, le 13 juillet à 1 hre p.m.
Cet encan est pour:
M. ADRIEN HANDFIELD
No 944, rang Acadie,
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU,
COMTÉ DE VERCHÈRES, QUÉ.

SERA VENDU: Tracteur 434 diesel International 68 sortie d'huile; fileur Massey Ferguson att. 3 pts.; moulin Massey Ferguson avec 7 pieds de faux att. 3 pts.; charrette International 3 raies att. 3 pts.; roulette International 28 att. 3 pts.; charrette à rigole "Malo"; remorque 2 essieux 4 roues; 1 vis à grain 5 pouces avec moteur; 1 gradeur 7 pieds att. 3 pts.; 1 gros broyeur à herse à finir; 4 panneaux d'acier, charrette à manchon; sleigh double, 3000 briques neuves; 1 set d'attelage double en parfaite condition; plusieurs boîtes de clous 2, 3, 4, 6, 8, 10, 12, 16, 20, 24, 32, 48, 64, 96, 128, 192, 256, 384, 512, 768, 1024, 1536, 2048, 2560, 3072, 3584, 4096, 4608, 5120, 5632, 6144, 6656, 7168, 7680, 8192, 8704, 9216, 9728, 10240, 10752, 11264, 11776, 12288, 12800, 13312, 13824, 14336, 14848, 15360, 15872, 16384, 16896, 17408, 17920, 18432, 18944, 19456, 19968, 20480, 20992, 21504, 22016, 22528, 23040, 23552, 24064, 24576, 25088, 25600, 26112, 26624, 27136, 27648, 28160, 28672, 29184, 29696, 30208, 30720, 31232, 31744, 32256, 32768, 33280, 33792, 34304, 34816, 35328, 35840, 36352, 36864, 37376, 37888, 38400, 38912, 39424, 39936, 40448, 40960, 41472, 41984, 42496, 43008, 43520, 44032, 44544, 45056, 45568, 46080, 46592, 47104, 47616, 48128, 48640, 49152, 49664, 50176, 50688, 51200, 51712, 52224, 52736, 53248, 53760, 54272, 54784, 55296, 55808, 56320, 56832, 57344, 57856, 58368, 58880, 59392, 59904, 60416, 60928, 61440, 61952, 62464, 62976, 63488, 64000, 64512, 65024, 65536, 66048, 66560, 67072, 67584, 68096, 68608, 69120, 69632, 70144, 70656, 71168, 71680, 72192, 72704, 73216, 73728, 74240, 74752, 75264, 75776, 76288, 76800, 77312, 77824, 78336, 78848, 79360, 79872, 80384, 80896, 81408, 81920, 82432, 82944, 83456, 83968, 84480, 84992, 85504, 86016, 86528, 87040, 87552, 88064, 88576, 89088, 89600, 90112, 90624, 91136, 91648, 92160, 92672, 93184, 93696, 94208, 94720, 95232, 95744, 96256, 96768, 97280, 97792, 98304, 98816, 99328, 99840, 100352, 100864, 101376, 101888, 102400, 102912, 103424, 103936, 104448, 104960, 105472, 105984, 106496, 107008, 107520, 108032, 108544, 109056, 109568, 110080, 110592, 111104, 111616, 112128, 112640, 113152, 113664, 114176, 114688, 115200, 115712, 116224, 116736, 117248, 117760, 118272, 118784, 119296, 119808, 120320, 120832, 121344, 121856, 122368, 122880, 123392, 123904, 124416, 124928, 125440, 125952, 126464, 126976, 127488, 128000, 128512, 129024, 129536, 130048, 130560, 131072, 131584, 132096, 132608, 133120, 133632, 134144, 134656, 135168, 135680, 136192, 136704, 137216, 137728, 138240, 138752, 139264, 139776, 140288, 140800, 141312, 141824, 142336, 142848, 143360, 143872, 144384, 144896, 145408, 145920, 146432, 146944, 147456, 147968, 148480, 148992, 149504, 150016, 150528, 151040, 151552, 152064, 152576, 153088, 153600, 154112, 154624, 155136, 155648, 156160, 156672, 157184, 157696, 158208, 158720, 159232, 159744, 160256, 160768, 161280, 161792, 162304, 162816, 163328, 163840, 164352, 164864, 165376, 165888, 166400, 166912, 167424, 167936, 168448, 168960, 169472, 170080, 170592, 171104, 171616, 172128, 172640, 173152, 173664, 174176, 174688, 175200, 175712, 176224, 176736, 177248, 177760, 178272, 178784, 179296, 179808, 180320, 180832, 181344, 181856, 182368, 182880, 183392, 183904, 184416, 184928, 185440, 185952, 186464, 186976, 187488, 188000, 188512, 189024, 189536, 190048, 190560, 191072, 191584, 192096, 192608, 193120, 193632, 194144, 194656, 195168, 195680, 196192, 196704, 197216, 197728, 198240, 198752, 199264, 199776, 200288, 200800, 201312, 201824, 202336, 202848, 203360, 203872, 204384, 204896, 205408, 205920, 206432, 206944, 207456, 207968, 208480, 208992, 209504, 210016, 210528, 211040, 211552, 212064, 212576, 213088, 213600, 214112, 214624, 215136, 215648, 216160, 216672, 217184, 217696, 218208, 218720, 219232, 219744, 220256, 220768, 221280, 221792, 222304, 222816, 223328, 223840, 224352, 224864, 225376, 225888, 226400, 226912, 227424, 227936, 228448, 228960, 229472, 230080, 230592, 231104, 231616, 232128, 232640, 233152, 233664, 234176, 234688, 235200, 235712, 236224, 236736, 237248, 237760, 238272, 238784, 239296, 239808, 240320, 240832, 241344, 241856, 242368, 242880, 243392, 243904, 244416, 244928, 245440, 245952, 246464, 246976, 247488, 248000, 248512, 249024, 249536, 250048, 250560, 251072, 251584, 252096, 252608, 253120, 253632, 254144, 254656, 255168, 255680, 256192, 256704, 257216, 257728, 258240, 258752, 259264, 259776, 260288, 260800, 261312, 261824, 262336, 262848, 263360, 263872, 264384, 264896, 265408, 265920, 266432, 266944, 267456, 267968, 268480, 268992, 269504, 270016, 270528, 271040, 271552, 272064, 272576, 273088, 273600, 274112, 274624, 275136, 275648, 276160, 276672, 277184, 277696, 278208, 278720, 279232, 279744, 280256, 280768, 281280, 281792, 282304, 282816, 283328, 283840, 284352, 284864, 285376, 285888, 286400, 286912, 287424, 287936, 288448, 288960, 289472, 290080, 290592, 291104, 291616, 292128, 292640, 293152, 293664, 294176, 294688, 295200, 295712, 296224, 296736, 297248, 297760, 298272, 298784, 299296, 299808, 300320, 300832, 301344, 301856, 302368, 302880, 303392, 303904, 304416, 304928, 305440, 305952, 306464, 306976, 307488, 308000, 308512, 309024, 309536, 310048, 310560, 311072, 311584, 312096, 312608, 313120, 313632, 314144, 314656, 315168, 315680, 316192, 316704, 317216, 317728, 318240, 318752, 319264, 319776, 320288, 320800, 321312, 321824, 322336, 322848, 323360, 323872, 324384, 324896, 325408, 325920, 326432, 326944, 327456, 327968, 328480, 328992, 329504, 330016, 330528, 331040, 331552, 332064, 332576, 333088, 333600, 334112, 334624, 335136, 335648, 336160, 336672, 337184, 337696, 338208, 338720, 339232, 339744, 340256, 340768, 341280, 341792, 342304, 342816, 343328, 343840, 344352, 344864, 345376, 345888, 346400, 346912, 347424, 347936, 348448, 348960, 349472, 350080, 350592, 351104, 351616, 352128, 352640, 353152, 353664, 354176, 354688, 355200, 355712, 356224, 356736, 357248, 357760, 358272, 358784, 359296, 359808, 360320, 360832, 361344, 361856, 362368, 362880, 363392, 363904, 364416, 364928, 365440, 365952, 366464, 366976, 367488, 368000, 368512, 369024, 369536, 370048, 370560, 371072, 371584, 372096, 372608, 373120, 373632, 374144, 374656, 375168, 375680, 376192, 376704, 377216, 377728, 378240, 378752, 379264, 379776, 380288, 380800, 381312, 381824, 382336, 382848, 383360, 383872, 384384, 384896, 385408, 385920, 386432, 386944, 387456, 387968, 388480, 388992, 389504, 390016, 390528, 391040, 391552, 392064, 392576, 393088, 393600, 394112, 394624, 395136, 395648, 396160, 396672, 397184, 397696, 398208, 398720, 399232, 399744, 400256, 400768, 401280, 401792, 402304, 402816, 403328, 403840, 404352, 404864, 405376, 405888, 406400, 406912, 407424, 407936, 408448, 408960, 409472, 410080, 410592, 411104, 411616, 412128, 412640, 413152, 413664, 414176, 414688, 415200, 415712, 416224, 416736, 417248, 417760, 418272, 418784, 419296, 419808, 420320, 420832, 421344, 421856, 422368, 422880, 423392, 423904, 424416, 424928, 425440, 425952, 426464, 426976, 427488, 428000, 428512, 429024, 429536, 430048, 430560, 431072, 431584, 432096, 432608, 433120, 433632, 434144, 434656, 435168, 435680, 436192, 436704, 437216, 437728, 438240, 438752, 439264, 439776, 440288, 440800, 441312, 441824, 442336, 442848, 443360, 443872, 444384, 444896, 445408, 445920, 446432, 446944, 447456, 447968, 448480, 448992, 449504, 450016, 450528, 451040, 451552, 452064, 452576, 453088, 453600, 454112, 454624, 455136, 455648, 456160, 456672, 457184, 457696, 458208, 458720, 459232, 459744, 460256, 460768, 461280, 461792, 462304, 462816, 463328, 463840, 464352, 464864, 465376, 465888, 466400, 466912, 467424, 467936, 468448, 468960, 469472, 470080, 470592, 471104, 471616, 472128, 472640, 473152, 473664, 474176, 474688, 475200, 475712, 476224, 476736, 477248, 477760, 478272, 478784, 479296, 479808, 480320, 480832, 481344, 481856, 482368, 482880, 483392, 483904, 484416, 484928, 485440, 485952, 486464, 486976, 487488, 488000, 488512, 489024, 489536, 490048, 490560, 491072, 491584, 492096, 492608, 493120, 493632, 494144, 494656, 495168, 495680, 496192, 496704, 497216, 497728, 498240, 498752, 499264, 499776, 500288, 500800, 501312, 501824, 502336, 502848, 503360, 503872, 504384, 504896, 505408, 505920, 506432, 506944, 507456, 507968, 508480, 508992, 509504, 510016, 510528, 511040, 511552, 512064, 512576, 513088, 513600, 514112, 514624, 515136, 515648, 516160, 516672, 517184, 517696, 518208, 518720, 519232, 519744, 520256, 520768, 521280, 521792, 522304, 522816, 523328, 523840, 524352, 524864, 525376, 525888, 526400, 526912, 527424, 527936, 528448, 528960, 529472, 530080, 530592, 531104, 531616, 532128, 532640, 533152, 533664, 534176, 534688, 535200, 535712, 536224, 536736, 537248, 537760, 538272, 538784, 539296, 539808, 540320, 540832, 541344, 541856, 542368, 542880, 543392, 543904, 544416, 544928, 545440, 545952, 546464, 546976, 547488, 548000, 548512, 549024, 549536, 550048, 550560, 551072, 551584, 552096, 552608, 553120, 553632, 554144, 554656, 555168, 555680, 556192, 556704, 557216, 557728, 558240, 558752, 559264, 559776, 560288, 560800, 561312, 561824, 562336, 562848, 563360, 563872, 564384, 564896, 565408, 565920, 566432, 566944, 567456, 567968, 568480, 568992, 569504, 570016, 570528, 571040, 571552, 572064, 572576, 573088, 573600, 574112, 574624, 575136, 575648, 576160, 576672, 577184, 577696, 578208, 578720, 579232, 579744, 580256, 580768, 581280, 581792, 582304, 582816, 583328, 583840, 584352, 584864, 585376, 585888, 586400, 586912, 587424, 587936, 588448, 588960, 589472, 590080, 590592, 591104, 591616, 592128, 592640, 593152, 593664, 594176, 594688, 595200, 595712, 596224, 596736, 597248, 597760, 598272, 598784, 599296, 599808, 600320, 600832, 601344, 601856, 602368, 602880, 603392, 603904, 604416, 604928, 605440, 605952, 606464, 606976, 607488, 608000, 608512, 609024, 609536, 610048, 610560, 611072, 611584, 612096, 612608, 613120, 613632, 614144, 614656, 615168, 615680, 616192, 616704, 617216, 617728, 618240, 618752, 619264, 619776, 620288, 620800, 621312, 621824, 622336, 622848, 623360, 623872, 624384, 624896, 625408, 625920, 626432, 626944, 627456, 627968, 628480, 628992, 629504, 630016, 630528, 631040, 631552, 632064, 632576, 633088, 633600, 634112, 634624, 635136, 635648, 636160, 636672, 637184, 637696, 638208, 638720, 639232, 639744, 640256, 640768, 641280, 641792,

Porcs



Quand la liquidation de porcs débute-t-elle? C'est une question que l'on se pose depuis le début de l'année 1980. Aux États-Unis, le dernier "Hog and Pigs Report" du 1er juin 1980 nous laisse voir que la liquidation est déjà amorcée, avec une réduction de 8% du nombre de truies qui vont mettre bas, par rapport à la même période en 1979.

Également, un autre indice peut nous aider à déceler s'il y a liquidation ou non. Cet indice, c'est le pourcentage du troupeau-reproducteur qui va à l'abattage.

Lors de la crise de 1971 aux États-Unis, 28,8% du troupeau-reproducteur total a été abattu. En 1974, 29,9% du troupeau-reproducteur, fut destiné à l'abattage. Depuis le début de la crise en 1979, les spécialistes américains estiment que 30,1% du troupeau-reproducteur a été abattu.

L'intensité de la liquidation est également un facteur important à considérer, dans l'analyse d'une situation comme celle que vivent les producteurs de porcs actuellement. L'intensité de la liquidation est relative au degré de rentabilité de la production. Dans l'industrie du porc, le meilleur indice de rentabilité est le ratio porc/orge et/ou porc/maïs.

Présentement, le ratio porc/maïs aux États-Unis est de 18:1 alors qu'on prévoit qu'il devrait baisser à l'automne, aux alentours de 14:1.

Lorsque le prix du porc aux États-Unis est à \$40,00 du 100 lb (poids vif) et que le prix du maïs se situe à \$2,22 du boisseau, le ratio est donc de 18:1.

Donc, plus le ratio est bas, moins il est intéressant de produire et plus il y a de liquidation.

De plus, aux États-Unis, les conditions de production ont changé les coutumes établies. C'est-à-dire que lorsque le prix du grain est bon, on vend le grain; et lorsque le prix du grain baisse, on fait du porc.

Aujourd'hui, les exploitations produisant des porcs aux États-Unis ont beaucoup changé et sont devenues de plus en plus sophistiquées et spécialisées. Les fermes porcines sont également de plus en plus grosses et installées de façon à ne pouvoir sortir de la production aussi facilement que lors des crises de 1971 et de 1974.

Dans un rapport d'étude, publié récemment par l'Université de Missouri-Columbia, les auteurs affirmaient que 35,6% des porcs abattus aux États-Unis en 1978, provenaient de fermes qui mettaient en marché plus de 15,000 porcs par an. Différentes sources laissent croire que ce chiffre serait à plus de 40% aujourd'hui.

Un producteur spécialisé peut perdre jusqu'à \$25-30 dollars par porc, avant de liquider de façon drastique dans ces conditions.

L'autre 60% des producteurs américains répond plus vite aux situations de crise de marché; c'est de cette liquidation dont il est question dans le dernier "Hog and Pig Report". Toujours selon les experts américains, le plancher dans les prix du porc, aurait été atteint au mois d'avril 1980, lorsque les prix ont été de \$29,30 du 100 livres de poids vif et les prix ne devraient pas atteindre un niveau de rentabilité acceptable, avant mai-juin 81.

Claude Paquette, écn. agr.
Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

1514 DOCTEUR PENFIELD
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 934-0272

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Bovins



Mc Donald, A et W, Wendy's, Burger King's, Harvey's et autres... Après avoir conquis les jeunes et les moins jeunes, Mc Donald et les autres s'attaquent maintenant à la clientèle des 25-40 ans.

Pour ce faire, de nouveaux restaurants seront aménagés avec lampes "Tiffany", vraies fleurs, sièges luxueux et ambiance plus détendue.

Au bureau central de Mc Donald's Restaurants of Canada Ltd de Toronto, on a décidé de demeurer les premiers dans le "business" du hamburger. La maison-mère des États-Unis a créé un empire avec un chiffre d'affaires de \$5,4 milliards par an, dans 26 pays différents. Au Canada, 350 restaurants seulement... Mc Donald dépense \$260 millions par année uniquement en publicité, dont \$15 millions au Canada. Selon plusieurs spécialistes américains, Mc Donald est de loin la compagnie la mieux gérée de tous les États-Unis.

Les concurrents de Mc Donald ont décidé de regagner le terrain perdu, en s'attaquant au groupe de consommateurs de 25 à 40 ans. Dans ce sens, A and W Food Services of Canada Ltd de Vancouver, la plus touchée par la venue de Mc Donald en 1967, a décidé de réouvrir le chemin en élaborant 5 restaurants expérimentaux, avec nouveau menu, nouvelle ambiance, pour attirer les 25-40 ans.

A et W a 250 restaurants au Canada présentement et a vendu pour plus de \$85 millions, l'année dernière. Ces nouveaux restaurants offriront un bar à salades et de légumes, à leur clientèle.

Wendy's Restaurants of Canada Inc. de Toronto, a également décidé de prendre une partie du fabuleux marché du "fast food" (restauration rapide).

La maison-mère des États-Unis a décidé de venir au Canada lorsque la Chaine Holiday Inn (Atlicie Inns Inc. de Montréal) a acheté des franchises en 1976.

Concurrencer Mc Donald pour le marché des jeunes, aurait été un pur suicide pour Wendy's; c'est pourquoi, la compagnie s'est directement dirigée vers un segment du marché plus âgé. Lampes "Tiffany", chaude atmosphère, bars à salades, sont maintenant chose faite dans les 59 restaurants Wendy's au Canada.

Mc Donald s'est donc empressé de réagir et expérimente présentement, dans deux de ses restaurants torontois, les bars à salades et autres procédés, pour attirer une clientèle plus "sélecte".

Également, d'autres types de restaurants font la lutte à Mc Donald pour reconquérir une partie du marché per-

du. Burger King Corporation de Miami, en Floride, vient de lancer quatre nouveaux sandwiches sur le marché à base de boeuf, jambon et fromage, poisson et poulet. Ces nouveaux sandwiches occupent présentement 21% du marché du Fast Food aux États-Unis.

Mc Donald a répliqué, en lançant à son tour, deux nouveaux sandwiches à base de boeuf et de poulet. Le succès de Mc Donald, répète le président des opérations canadiennes, M. George Cohon, demeure basé sur: "La qualité servie rapidement dans des restaurants propres, à des prix raisonnables."

Mc Donald s'attend à ce que de nombreux autres compétiteurs s'installent au cours des 5 prochains années. C'est pourquoi il veut rester à la fine pointe du marché en introduisant de nouveaux produits à la suite d'étude sérieuse de marché.

Claude Paquette, écn. agr.
Fédération des producteurs de bovins du Québec

Grains



Au cours de la semaine se terminant le 4 juillet dernier, les prix des céréales canadiennes et américaines ont connu une hausse appréciable. Le blé a augmenté de \$7 pour cloquer à \$165. L'avoine a augmenté de \$6 pour atteindre \$149 tandis que l'orge a subi un bond de \$10 pour atteindre le niveau de \$170. Les prix de ces céréales sont les prix indiqués aux ports du Saint-Laurent. Le maïs américain pour sa part, a augmenté de 0,12c le boisseau pour atteindre \$3,11 pour l'option de décembre.

Ces hausses ont été obtenues malgré l'annonce que les superficies de maïs aux États-Unis ensemencées cette année ont atteint 83,5 millions d'acres et malgré le fait que la production de blé au Canada atteindrait 19,5 millions de tonnes en 1980, comparativement à 17,7 millions de tonnes en 1979. L'orge

(Suite de la page 3)
des terres, les cadavres et les oeufs morts se retrouvent par centaines. Cette eau lorsqu'elle évanhit les terres agricoles, lessive engrais, minéraux, matière organique, produits chimiques. Il y a tout à parier que l'on cache ces choses à la population. Il y aurait avantage à ce que les ministères concernés dans la protection de la flore et de la faune jouent carte sur table. À la lumière de discussions franches, un compromis saurait probablement être trouvé au grand avantage des milieux écologiques et agricoles.

Mais cela n'est pas possible, aujourd'hui nous vivons le début d'une obstruction systématique. On commence bien innocemment par une étude d'un an qui, à cause de toute espèce de raisons de-

viendra sans malice apparente une étude de cinq ans. Il s'agira par exemple, pour en venir aux fins désirées, de la reconstruction de dossiers supposément perdus, d'assemblées remises faute de quorum, d'entrée en scène de nouveaux experts exigeant une révision complète des dossiers, de divergences politiques favorisant une fructueuse chicane de famille et de bien d'autres objections fabriquées au besoin. Et si ce plan classique échoue, il y aura toujours le plan juridique.

L'exemple du passé invite à la vigilance. Écoutez les écologistes et vous vous apercevrez tôt ou tard que leur humanisme se pratique à sens unique.

Les administrateurs du Syndicat de l'UPA de Venise
par Laurent Comeau, secrétaire

INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?



Vous êtes un éleveur de Chinchillas en puissance. Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien. Ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et nocturnes, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien disposés et tout à fait sans odeur. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'excellents parents pour leurs petits. Donc, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaire et si vous voulez un commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la viabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.

Chinchilla Nord-Américain (Québec)
C.P. 268
St-Amable, Qué. J0L 1N0

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas:

Nom
Adresse
Ville
Comté
Code postal
Tél. (avec code)

B-28

REVUE DES MARCHÉS



Produits avicoles

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Jeu 3 juillet 1980

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

Moins de 4 lb (SOUS GLACE)
Moins de 4 lb (CON)
4 lb et moins de 5
5 lb et moins de 6
6 lb et plus

POULES

Moins de 4 lb
4 lb et moins de 5
5 lb et moins de 6
6 lb et plus

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb
10 lb et moins de 16
16 lb et moins de 20
20 lb et plus
Canards

Semaine se terminant
le 11 juillet 1980

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller
moins de 5 lb 38½¢-39¢
5 lb et moins de 6 38½¢
6 lb et moins de 7 38½¢
7 lb et plus 42¼¢-43¼¢

POULES

Moins de 5 lb 06¢
5 lb et moins de 6 06¢
6 lb et moins de 7 16¢
7 lb et plus 16¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb 54½¢
12 lb et moins de 20 54½¢
20 lb et plus 56½¢

OEUFs

Prix des oeufs en vigueur à partir du
7 juillet 1980

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	86¢	88¢	1.09
A-Gros	82¢	81¢	1.02
A-Moyens	70¢	73¢	94¢
A-Petits	44¢	51¢	72¢
A-Très Petits	15¢	18¢	39¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

VENTES PROVINCIALES AUX LAITERIES ET AUX USINES

MAI 1980

	Litres de lait	Prix	Pourcentage
Classe I	51,482,057	\$36.40	46.85%
Classe II	2,105,509	31.26	1.92
Classe III	3,761,873	27.49	3.42
Classe IV	3,563,497	27.37	3.24
Surplus	48,983,337	26.85	44.57
TOTAL:	109,896,273	\$31.45	100.00%

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3.6 de matière grasse; différentiel de \$0.36 pour le lait payé en classe I, II, III, IV et surplus, par dixième de kilogramme de gras).

Source: Fédération des Producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée
le 4 juillet 1980

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points: \$1.505/lb (contenants de 25 kg) et 93 points: \$1.515/lb. Prix de vente par la Commission Canadienne du Lait \$1.515/lb 92 et 93 points.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.63/lb.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs \$2.01/kg. Procédé rou-leau nil. Aliments du bétail \$1.17-\$1.21/kg.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible \$1.68-\$1.70/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Comestible .35 - .40/kg. Animale .29 - .31/kg.

Lait évaporé, caisse 48/385 ml \$22.65 - \$22.85.

Jeu 3 juillet 1980

Prix du fromage: blanc \$1.56, coloré \$1.56.3.

Fruits et légumes

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 8 juillet 1980

FRUITS:

FRAISES: 4.00-4.75/12 choppines.
RHUBARBE: 1.25-1.50/botte 12 paquets, géante 2.50-2.75/botte 12 paquets.
TOMATES: de serre 5.00-6.00/caisse 8 lb.

LÉGUMES:

BETTES À CARDE: 5.00-5.50/caisse 12 paquets.
BETTERAVES: botte 6 paquets 1.25-1.50, grosses 2.50/3.00/25 lb.
CAROTTES: 2.75-3.00/botte 12 paquets, mini 10.00-11.00/caisse 20 sachets 12 oz.
BROCOLI: 8.00-9.00/caisse 12 ou 14 unités.
CHICORÉE: 3.00-4.00/caisse 12 à 16 unités.
CHOIX: verts moyens 2.50-2.75/sac 40 lb, choux-fleurs 7.00-8.00/caisse 12 unités, chinois 5.00-5.50/12 unités, de Bruxelles 12.50-13.00/caisse de 12 casseaux de 10 oz, rouges 7.50-8.50/caisse 12 unités, Savoie 8.50-9.00/caisse 12 unités.
CIBOULETTE: 3.00-4.00/12 paquets.
CONCOMBRES: de serre 5.00-5.50/caisse 24, 19.00-20.00/6 dz, moyens sans pépin 5.00-5.50/12, gros sans pépin 6.00-6.50/12, petits 3.25-3.50/12.

COURGETTES ZUCCHINI: 5.00-6.00/caisse 20 lb.
ÉPINARDS: 3.75-4.00/boisseau, 4.00-4.50/caisse 12 sachets de 10 oz.
GOURGANES: 10.00/sac 20 lb.

HARICOTS: jaunes 20.00/sac 20 lb, verts 15.00/sac 20 lb.
LAITUE: Boston 2.50-3.00/caisse de 16, Frisée 2.00-2.50/caisse de 24, Romaine 3.00-3.75/16 unités, Iceberg 3.00-3.50/18 unités, Iceberg pré-refroidie 4.00-5.00/caisse de 18.

NAVETS BLANCS: 1.25/paquet de 16, 4.00-4.50/sac 25 lb.
OIGNONS: jaunes gros 10.00-10.50/50 lb, moyens 10.00-10.50/24 sachets 2 lb ou 10 sachets 5 lb, verts jeunes 4.50-5.00/caisse 3 dz, 6.00-7.00/caisse 4 dz, glacés 7.00/caisse 4 dz.

PERSIL: 2.00-2.40/12 paquets.
POIS VERTS: 6.00/sac 20 lb.
POMMES DE TERRE: 4.00-4.50/sac 50 lb, 1.00/sac 10 lb, Jumbo 7.50-8.00/75 lb, nouvelles 10.00-11.00/boisseau, 9.00-10.00/50 lb.

RADIS: 4.00-4.50/caisse 3 dz de paquets, 2.50-2.75/caisse 30 sachets 6 oz ou 12 sachets 16 oz.
RUTABAGAS: 5.50-6.50/50 lb, 3.00/25 lb, Jacketed 6.50-7.50/sac 50 lb.
SCAROLE: 4.00-5.00/caisse 12 à 16 unités.

POMMES

Prix disponibles
sur codaphone 384-5156.

Animaux vivants

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture. Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché à bestiaux, 316 Bridge, Mt. et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché à bestiaux sont: Coopérative canadienne du bétail; W.H. Maher et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique, tél.: (514) 931-6716 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI 7 JUILLET 1980
BOVINS: 381 VEAUX: 762

BOVINS: Surtout composés de vaches laitières de bonne et moyenne qualités, les arrivages étaient de 381 têtes lundi 7 juillet. La demande était passablement bonne et les vaches rapportaient des prix généralement stables. Les taureaux s'échangeaient à des prix légèrement plus élevés compte tenu de la qualité.
VEAUX: Les réceptions étaient de 762 têtes et composées de sujets variés. Les veaux d'abattage et de remplacement se vendaient à des prix stables, sauf les veaux de qualité choix et bons qui étaient à peine stables.

N.B.: Les prix donnés sont au 100 lb

BOUVILLONS		D-3	48.25-51.75
		D-5	40.00-47.25
A-1-2			
B			
Commel		53.25-61.25	
TAUREUX			55.50-64.75
VEAUX DE LAIT			
A-1-2		Choix	95.00-115.00
B		Bons	95.00-115.00
Commel		Moyens	80.00-93.00
		Communs	60.00-78.00
VACHES		Léger de remp.	125.00-175.00
D-1-2		Communs & moyens	99.00-124.00
			52.00-56.25

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 4 juillet 1980
Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur
camion (en vrac par camion complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	163.70	163.70	164.70	163.70
Orge	168.85	169.85	168.35	168.35
Avoine canadienne	147.70	149.20	149.20	147.70
Maïs américain (Jaune, no 3)	150.95	150.95	151.45	149.75
Maïs ontarien (chargé sur camion) (Jaune, no 2 C.E.)	165.25	167.00		

* Différents grains combinés

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1979
MONTRÉAL			
Son de blé	130.00	132.00	128.00
Gru rouge de blé	130.00	132.00	128.00
Tourteau de soya 48%	301.80	285.50	346.50
Tourteau de soya 44%	281.90	263.45	326.50
Tourteau de colza 34%	231.50	191.25	198.00
Luzerne déshydratée (100,000-A)	156.00	175.00	136.00

Blé CWSR #3 Avoine alim. #1 Orge alim. #1
Tonne métrique Tonne métrique Tonne métrique

Prix quotidiens des céréales fourragères
(BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

	8 juillet	7 juillet	4 juillet	3 juillet	2 juillet
Blé CWSR #3	152.50	153.00	148.90	150.30	145.30
Avoine alim. #1	121.50	121.00	120.00	119.50	115.30
Orge alim. #1	149.90	149.50	146.60	144.90	140.60

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes de transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenances

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

	Lundi 7 juillet 80	La semaine dernière
Porcs	58.50-59.20	56.50-58.00
moyenne	58.94	56.80
Truies	—	—
moyenne	43.35	40.90

Prix payés en Ontario

	8 juillet	7 juillet	4 juillet	3 juillet	2 juillet
Porcs	56.50-59.20	58.22	54.75-58.00	56.02	56.02
moyenne	58.22	54.75	56.02	56.02	56.02
Truies	42.00-43.35	42.65	39.30-40.90	40.26	40.26
moyenne	42.65	39.30	40.26	40.26	40.26

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

La clef des champs

Une chronique de
Claude Turcotte

L'été, bien sûr, n'est jamais une période très propice aux vacances pour les gens qui vivent de la ferme ou qui font vivre une ferme. Mais pour les citadins, l'arrivée du soleil fait vibrer ce vieil instinct du retour à la nature.

Comme le dit si bien le titre de cette chronique, chacun veut prendre la clef des champs, ce qui hélas n'est pas toujours possible. À défaut de nature sauvage et lointaine, les citadins alors se consolent avec les parcs les plus près d'eux. À Montréal on grimpera le Mont-Royal; à Québec on arpentera de long en large les plaines d'Abraham. Mais à Ottawa que fait-on?

Il y a plusieurs possibilités. Si on a une auto, on peut en quelques minutes se rendre dans le parc de la Gatineau aménagé par la Commission de la capitale nationale. Ou alors si l'on est à pied, on peut marcher le long du canal Rideau, qui traverse une bonne partie de la ville et qui se jette dans l'Ottawa en passant entre le Parlement et le Château Laurier. En hiver cette masse d'eau devient la plus longue patinoire au monde.

Mais l'été dans un décor magnifique de verdure et de fleurs on peut remonter le canal, soit dans une embarcation, soit en marchant sur une rive ou l'autre, ce qui mènera éventuellement tout près d'une autre petite merveille (en plein cœur d'une ville), la ferme expérimentale.

Les résidents d'Ottawa et de l'Ontario, qui veulent faire en auto la petite ballade du dimanche après-midi, se retrouvent très souvent à cet endroit, parce que c'est l'un des plus beaux de la région, particulièrement au printemps, alors qu'on y voit des centaines d'arbres en fleurs.

Mais la ferme expérimentale ne représente pas un intérêt seulement pour les citadins. Si elle a des allures de parc pour un profane, elle est d'abord et avant tout une vraie ferme, qui existe depuis 1886 et dont le propriétaire est le ministère fédéral de l'Agriculture. Plusieurs des bureaux administratifs du ministère sont d'ailleurs situés sur la ferme ou tout près.

En fait, cette ferme expérimentale, dite centrale a comme nom officiel "la station de recherche d'Ottawa". Elle fait partie d'un réseau de 47 centres de recherche agricole et de fermes expérimentales à travers le Canada.

En cette période de vacances qui amène de nombreux touristes à Ottawa, il est sans doute bon de signaler aux lecteurs de La Terre de chez nous que cette ferme expérimentale d'Ottawa peut être visitée en tout temps. Effectivement, elle reçoit quelque 200,000 visiteurs par année, parmi lesquels il y a des étudiants de tous les niveaux, des associations de l'âge d'or, des groupes de fermiers, des chercheurs du Canada et de l'étranger et de simples badauds.

Cette ferme de 1,200 acres, au cœur de la ville, au point de ressembler à une île entourée de maisons, offre divers éléments d'intérêt: deux troupeaux de qualité supérieure que l'on garde surtout pour montrer aux visiteurs étrangers à quoi peut ressembler une ferme canadienne. À partir de ça, certains de ces visiteurs achètent même de notre bétail.

Pour les gens d'ici à la recherche d'exotisme, il y a une serre pour les plantes tropicales; il y a un arboretum regroupant 2,000 espèces différentes provenant de toutes les parties du monde. Et enfin, il y a évidemment de nombreuses expériences en cours par exemple dans le domaine des plantes fourragères et de l'élevage.

On offre par ailleurs à la ferme la possibilité de discuter de questions plus spécifiques et de faire des visites guidées. Ceux qui seraient intéressés à organiser une telle visite pourraient tout simplement s'adresser à: M. Marlin O'Conner au ministère de l'Agriculture, Édifice Carling, Ottawa.

Cette station d'Ottawa n'est qu'une parmi plusieurs autres, qui semblent ne pas être très bien connues du grand public et même des agriculteurs eux-mêmes. Mme Eva Côté, nouveau député fédéral de Rimouski, avait même récemment en commission parlementaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui existe pourtant depuis longtemps. Et elle ajoutait que les agriculteurs qui paraissent tout aussi mal informés qu'elle-même.

On sait qu'au Québec, il y a en plus de celle de La Pocatière, des fermes expérimentales à Normandin et à L'Assomption. On compte en outre des stations de recherches à Ste-Foy, où le travail se fait en étroite collaboration avec l'université Laval, et à Lennoxville. Enfin, il y a plusieurs sous-stations de recherches situées principalement dans la région de Montréal.

Les expériences menées dans les 47

fermes et centres à travers le Canada portent sur à peu près tous les aspects des activités agro-alimentaires, à partir du sol et du climat pour divers types de productions animales et végétales, on se penche également sur les maladies, les insectes et les mauvaises herbes, en plus de chercher à mettre au point de nouveaux modes de transformation, de conservation et d'utilisation des aliments.

En d'autres réussites atteintes dans les dernières années, il y a eu à Lennoxville l'élimination du lait entier ou écrémé du régime des veaux de boucherie mâles.

À Ste-Foy, on a créé pour la luzerne une lignée de bactéries fixatrices d'azote qui surpasse toutes les souches commerciales actuellement disponibles pour les diverses conditions pédologiques et climatiques de l'est du Canada.

On pourrait évidemment prolonger presque à l'infini cette liste de travaux, mais qu'il suffise de rappeler en terminant qu'à une époque où la science et la technique occupent une très grande importance, il serait peut-être temps de redécouvrir ces fermes et centres expérimentaux d'agriculture.

Et c'est ainsi que les touristes peuvent joindre l'utile à l'agréable.



Roundup® réprime plusieurs mauvaises herbes tenaces dans les cultures fourragères. Utilisez-le maintenant pour économiser du temps le printemps prochain.

Si vous projetez de semer une culture fourragère l'an prochain, vous voulez vous mettre à l'œuvre tôt au printemps. Aussi est-il payant pour vous d'éliminer dès maintenant les mauvaises herbes vivaces résistantes, à l'aide de l'herbicide Roundup® de Monsanto.

À partir des feuilles de mauvaises herbes traitées, Roundup s'achemine dans les racines pour détruire la plante tout entière. Il réprime des espèces résistantes comme le chiendent, le chardon des champs, l'asclépiade et d'autres.

Appliquez Roundup après la récolte ou après votre dernière coupe — Retardez simplement le travail du sol jusqu'à ce que les mauvaises herbes aient repoussé à la phase voulue, puis pulvérisez du Roundup. La façon culturale divise simplement les mauvaises herbes en morceaux, mais Roundup les détruit et les empêche de

repousser. Cinq jours après avoir traité au Roundup, vous pouvez travailler le sol comme d'habitude.

Vous pouvez aussi utiliser Roundup avant la levée de la culture ou pour les traitements localisés d'été. Vous pouvez appliquer Roundup avant de semer des légumineuses fourragères, des graminées ou bien une culture-abri mentionnée sur l'étiquette et qui recevra un semis de culture fourragère. Roundup peut s'employer aussi pour réprimer dans la culture des parties de terrain envahies de mauvaises herbes.

Moins de mauvaises herbes, donc de meilleurs rendements riches en protéine. L'étouffement par les mauvaises herbes peut compromettre le potentiel de rendement. Rappelez-vous aussi que le chiendent a deux fois moins de protéine que la luzerne. En combattant au Roundup les espèces tenaces, vous pouvez accroître sensiblement vos rendements en fourrages. Et plus vous produisez de protéine, moins vous avez à en acheter.

C'est payant de combattre au Roundup les mauvaises herbes rebelles. Utilisez Roundup après la récolte et vous aurez des champs plus propres au printemps.



Jamais on n'a vu de tel herbicide.

Roundup® est une marque déposée de la compagnie Monsanto © Compagnie Monsanto, 1980. ON DOIT TOUJOURS LIRE ET RESPECTER L'ÉTIQUETTE DE ROUNDUP. Monsanto Canada, Inc. Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg

P.C.F. 80

